

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique
1957. Agréée par le Minist.
et le Ministère de la Culture
Affiliée à la Conféd.
des Sociétés Populaires
Membre du Comité National de la Culture

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°s) LE NUMERO 0,50 F
1er oct. au 30 sept FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postal 4633 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

« Humaniser les débuts de la musique...
amener l'enfant par le jeu, à participer
à des exécutions chorales et instrumentales,
grâce à l'emploi d'instruments très
simples construits à cet effet, mettre sa
sensibilité directement en contact avec le
monde enchanté des sons. Tels sont les
buts qui nous paraissent essentiels ».

Marcel LANDOWSKI
Directeur de la Musique
aux Affaires Culturelles

N° 240 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

MARS 1971

IN MEMORIAM Henri TOMASI

Je ne saurais dire à quel point j'ai été bouleversé, à la mi-janvier, en apprenant soudain par un journal qu'il s'agissait de la mort d'un valeureux et si sympathique musicien qu'était notre ami Henri Tomasi. Il s'est éteint à Paris en son domicile de la rue Victor-Massé, le mercredi 13 janvier, alors qu'il n'avait pas encore atteint son soixante-dixième anniversaire. J'ai appris par la suite que bien qu'il fut gravement malade depuis quelque temps déjà, le fervent et courageux artiste qu'il était, aura travaillé jusqu'à son dernier souffle tant il avait eu la passion de son art. Nous ressentons d'autant plus douloureusement la perte que vient de faire la musique française que ce compositeur d'élite, ce musicien-écrivain tout naturellement l'un des plus ardents et clairvoyants défenseurs de ce qui est vraiment digne d'être appelé : « la musique ». Il faut insister particulièrement sur ce vide que vient de creuser parmi tous ceux qui restent encore sur la brèche, la disparition d'un Henri Tomasi, d'un pur musicien qui n'a et n'aurait jamais admis que sous prétexte de fatigue et nécessaire évolution de l'art on en vienne jamais à confondre ce qui est musique et ce qui est bruit. Voilà ce que les jeunes compositeurs actuels ne devraient jamais oublier lorsqu'ils entreprennent à leur tour de devenir des créateurs. A cet égard, Henri Tomasi a toujours été tout au long de sa carrière, même dans ses œuvres les plus récentes, les plus modernes, les plus hardies dans leur graphisme, d'une conscience et d'une probité exemplaire. Selon lui, l'artiste doit composer de rechercher avant tout ce qui est de nature à exprimer et servir ce qui est beau et il doit au contraire répudier impitoyablement ce qui est laid et extravagant. C'est en lui un principe inné auquel il n'a jamais dérogé, sa nature n'a jamais accepté de sacrifier à certaines théories extrémistes et dissolvantes qui deviennent, hélas, de plus en plus à la mode aujourd'hui. A son sens, le clair précepte vorlainien devait toujours être respecté aussi bien dans l'art des sons que dans la poésie : « De la musique avant toute chose... » Les outrances et les incertitudes sont incompatibles avec de belles et saines audaces. Un artiste ne saurait se résoudre à franchir la limite au-delà de laquelle se perd la nation du goût, de l'intelligence et de la beauté.

J'ai déjà pu l'honorer d'écrire dans ces colonnes plusieurs articles dans lesquels j'ai pu très sincèrement tout ce que l'admiration et la sympathie qu'ont toujours suscitées en moi les œuvres de ce magnifique musicien. Il a beaucoup produit car il était un travailleur infatigable mais, ce qui le fait dire aussi, c'est que tout ce que l'artiste a pu écrire de qualifié. Il n'écrivait pas à la légère et, avant d'écrire une seule note, il prenait toujours grand soin de bien penser. Aujourd'hui qu'il est mort, maintenant qu'il nous a très récemment quittés, j'insisterai tout d'abord et plus particulièrement sur ses dernières productions et je ne rappellerai seulement que quelques autres détails de sa biographie, cette vie toute consacrée à la belle musique. Bien que je sois maintenant très âgé, j'espère cependant qu'il me sera encore donné d'écrire un peu plus tard sur l'ensemble de sa carrière.

Henri Tomasi, d'origine corse, naquit cependant pas né dans l'île de Beauté car il vint au jour en 1901, sur le continent, à Marseille, au cœur du quartier de la Belle-Ma. Bien qu'il eût montré de très bonne heure de remarquables dispositions pour la musique, sa toute première vocation fut d'être marin. Tout enfant il prenait un extrême plaisir à rôder sur les quais du grand port phocéen, dans le voisinage des navires en partance et il rêvait de voyages merveilleux qu'il pensait bien faire dans un proche avenir autour du monde, son ami s'étant en entrevoyant déjà les péripéties qu'il entreprendrait à l'exemple de plusieurs de ses oncles. Il y avait donc de l'atavisme dans cet enfantement de la mer. Mais la passion de la musique allait bientôt fixer son destin. Souvenons-nous que d'autres grands musiciens, tels Debussy et Albert Roussel, furent épris de l'idéal marin. Si l'attente de « Padmavati » fut d'abord réellement un officier navigateur avant de s'engager résolument et brillamment dans la carrière musicale, Debussy ne put enlever ses rêves d'vasion océane pour notre joie et après tant d'autres chefs-d'œuvre — qu'aux ondes

musicales de ses deux admirables partitions de « La Mer » et de ses « Sirenes ». Henri Tomasi, lui aussi, sentit parfaitement un beau jour que sa vraie vocation était la musique et, après avoir remporté au Conservatoire de Marseille les plus significatives récompenses (Premiers Prix de piano, solfège et harmonie), il monta bravement à Paris pour y faire ses études supérieures. Il devint rapidement un brillant lauréat de notre Conservatoire national avant d'obtenir en 1927, donc à 26 ans, son Premier Prix de direction d'orchestre et la même année, il accéda à la suprême récompense : le Grand Prix de Rome. Depuis, sa vie artistique a été splendidement consacrée à la composition et, parallèlement, à la carrière de chef d'orchestre. A ce dernier titre, il a dirigé maintes fois l'Orchestre National, les grandes associations symphoniques, tant à Paris qu'en province et à l'étranger. On le vit la tête du Concertgebouw d'Amsterdam, des orchestres de La Haye, de Zurich, des radios d'Elberfeld, de Dublin, de Turin, de Genève, de Bruxelles, d'Alger, de Tunis, etc. Pendant cinq ans il fut chef de l'Opéra de Monte-Carlo et du Casino de Vichy. Tous les musiciens qui ont joué sous sa baguette savent quel chef d'orchestre il était, un incomparable animateur.

Je rappellerai tout d'abord — et rapidement esquissés — ses plus anciens succès de compositeur. Parmi ses œuvres lyriques : L'Atlantide (à l'Opéra de Paris, en province, puis à Bruxelles et à Alger) ; son admirable chef-d'œuvre Miguel de Manara, créé en 1956 à Munich, puis joué à Bruxelles et à Lisbonne, ouvrage de très grande classe que l'Opéra de Paris — on ne sait trop pourquoi — n'a encore jamais monté, très regrettablement, celui qui devrait être réparé au plus tôt, surtout maintenant que son auteur vient de disparaître : Sampla Corso (Festival de Beaulieu, Marseille et Nice) ; le Triomphe de Jeanne (fête de Jeanne d'Arc à Rouen). Mais voici des partitions plus récentes : Le Silence de la Mer, d'après Vercors, créé en 1964 au Capitole de Toulouse en avril 1964 en même temps que l'Elisir du R.P. Gaucher (extraits des Lettres de mon moulin, d'Alphonse Daudet). Le Silence de la Mer fut chanté en allemand à Berlin en 1966 et donné à la radio d'Angers dans sa version symphonique. Citons maintenant l'Éloge de la Folie, inspiré par l'œuvre d'Erasmus et qui, écrit pour trois voix et orchestre, portait en sous-titre : « Jeux satiriques et symphoniques » ; voici encore d'autres remarquables œuvres lyriques : La Naissance de l'Odyssée (commande des Arts et Lettres dont la création eut lieu à Mulhouse en 1965) ; le Buvard (une nature aussi sensible que celle de Tomasi ne pouvait manquer d'être inspirée par le doux Saint François d'Assise, tout comme le fut celle d'un Gabriel Pierné).

Mais voici à présent des œuvres purement symphoniques : la grande et envoiante Symphonie du Tiers Monde (exécutée avec le plus grand succès aux Concerts Colonne en 1968) ; le Champ pour le Vietnam (poème symphonique) qui fut donné en 1969 chez Pasdeloup. Notons que le générique Henri Tomasi ne manqua jamais d'élever une ardente et sincère protestation contre la guerre et les iniquités de la violence.

Plus récemment encore, en janvier 1970 fut exécutée par le violoncelliste André Navarra le très beau concerto qui fut écrit par Henri Tomasi et que Jean Fournet dirigea chez Pasdeloup. On sait que notre valeureux compositeur écrivit des concertos pour la plupart des instruments : violon, trombone, trompette, cor, flûte, saxophone, clarinette, alto, harpe, hautbois, guitare, violoncelle. Il réalisa tout récemment un très intéressant concerto de contrebasse qui sera créé en automne 1971. Et que dire de cet étonnant concerto qu'il avait conçu pour deux guitares ? Cette œuvre si originale devait être exécutée en 1966 au Festival de Strasbourg par les deux prestigieux interprètes Ida Presti et son cher compagne Alexandre Lagoya. Mais cette exécution si attendue fut tragiquement rendue impossible par la soudaine disparition de l'infortunée Ida Presti. Henri Tomasi fut si affecté par la mort de l'exquise artiste qu'il n'eût jamais consenti à ce qu'une autre guitariste se substituât à elle. Il préféra transformer profondément son œuvre et la réduisit à une seule

Monsieur Charles LHOMME, grand serviteur de la musique vient de disparaître

Nous apprenons avec une infinie tristesse et une grande stupéfaction, le décès de M. Charles LHOMME, survenu le 14 février 1971 en son domicile à Saint-Claude-de-Diray (Loire-et-Cher).

M. Charles LHOMME, compositeur de Musique, auteur d'une Petite Histoire de la Musique Orphéonique et des Sociétés Musicales Populaires était un grand ami de la Confédération Musicale de France.

Nous adressons à Madame Charles LHOMME et à sa famille, l'expression de notre sympathie émue.

LE COIN DES JEUNES
La rubrique est reportée
à notre prochain numéro

AVIS DE CONCOURS

Un concours destiné à pourvoir un poste de clarinettiste à la Musique de la Police Nationale, aura lieu lundi 22 mars 1971 (admission prévue le 4 octobre 1971), à 9 h., au siège de la musique, place du Général-Leclerc, 92 - Vauresson (à 20 minutes de la gare Saint-Lazare). Téléphone 970-32-20 et 970-32-21.

Programme du concours :

- a) épreuve d'exécution : solo de concours de Messager ;
- b) épreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

Conditions générales d'admission :

- 1) Etre français ;
- 2) Etre âgé de 21 ans au moins et 30 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ;
- 3) N'avoir jamais été condamné et ne pas être frappé d'indignité incompatible avec l'exercice de la fonction publique ;
- 4) Avoir satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée.

N.B. a. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats ; b. Les candidats sont avisés de ce que la date du concours est susceptible d'être modifiée pour raison de service. Se renseigner au secrétariat de la Musique la veille du concours ; c. Toute correspondance en vue de renseignements complémentaires doit comporter un timbre pour la réponse.

Un poste de professeur de diction et d'art dramatique sera à pourvoir pour la rentrée prochaine au Conservatoire régional de musique de Versailles.

Pour tous renseignements, notamment sur les conditions requises et dates limites de dépôt des candidatures, il y a lieu de s'adresser au maire de Versailles (78).

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues :
27.582,40 Frs

M. PATFOORT, Rue de l'Industrie
5 - OSTENDE (Belgique). 20 F.

Total général à ce jour :
27.602,40 Frs

MUSICIENS DU SOIR

Le 2 janvier. — Dirige par M. Moreau qui ne « force » jamais ses voix, l'homogène Ensemble choral Le Jeune, de Valenciennes, possède un répertoire qui, parti de la Renaissance (T. Arbeau, R. de Lassus) s'installe confortablement dans le XXème siècle. Bravo ! avec Debussy, Durufle. Il possède une excellente soliste qui se fait entendre dans un « Noël espagnol ». Au passage, la caméra saisit l'occasion de montrer quelques toiles du musée, où fut enregistrée l'émission.

Le 16 janvier. — Créée en 1893, l'Harmonie du Chemin de fer du Nord est conduite par M. Amedeo, avec le goût de la précision et le sens du relief. Au programme, entre autres : Tarass Boulba, très librement inspiré de la légende (A. George, arrangement P. Dupont) et « La Housarde », célèbre valse militaire (L. Ganne) avec deux danseurs en costumes de l'époque. De bonnes prises de vue.

Le 30 janvier. — Le préluce de Sigurd Jorsalbar (Grieg), encore un arrangement Dupont) et une fantaisie sur « Les Cloches de Corneville » (Planquette) ont fourni l'essentiel du programme présenté par la Fanfare municipale d'Aspres. Le chef, M. M. Miquel, « maintient » ses musiciens d'une baguette distinguée, précise et légère ; trois qualités précieuses.

R. CH.

64^{ème} Congrès National de la CMF

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE
LAON

Dimanche 31 mai 1971

PENTECOTE 1971

Le Concours International de Laon prévu depuis près de trois ans, sera vraisemblablement une des manifestations les plus importantes des activités des Sociétés de Musique Populaire pour l'année 1971.

Nous croyons savoir que, d'ores et déjà, de très nombreuses sociétés se sont inscrites et plus particulièrement des ensembles belges, suisses et allemands.

Des sociétés importantes de la région Nord et Est ont répondu à l'appel des organisateurs, en particulier Compiègne, Albertville, le Choral Mixte Claudin Le Jeune de Valenciennes, la Fanfare de Trith-Saint-Leger, la Fanfare de Genève-Lancy, l'Harmonie Municipale de Reims, l'Harmonie Municipale et l'Orchestre Junior de Mézières-Charleville, la Société Philharmonique de Mauthouse, la Fanfare Royale Belge de Bulzigen, l'Harmonie Municipale d'Avignon, etc.

De nombreuses autres sociétés se sont fait inscrire au Festival départemental et tout laisse supposer que ce week-end sera très brillant.

En plus du haut patronage de cinq ministres, de celui de M. Landowski, directeur de la musique au ministère des Affaires Culturelles, d'un certain nombre d'inspecteurs principaux, de M. Bonnet, inspecteur d'Académie chargé des questions

musicales à l'Education Nationale, plusieurs prix de Rome par rapport à la constitution des jurys.

La Musique de la Garde Républicaine de Paris sous la direction du commandant Richard et celle des Gardiens de la Paix sous la direction de Désiré Dondeyne seront les musiques d'honneur.

Le commandant Jules Saint-Collery, président de la Confédération Musicale de France dirigera la Garde pour l'exécution d'une de ses œuvres et Roger Boutry dirigera l'hymne officiel de la Confédération Musicale de France, œuvre de sa composition et retenue par la CMF, l'autre pièce étant Laon-Troujours, de Roger Thirault.

Parallèlement se tiendra sur la « Montagne Couronnée » le 6ème congrès de la Confédération Musicale de France qui sera précédé d'une réunion de bureau et d'une réunion du conseil d'administration dès le vendredi matin.

Le samedi après-midi, une excursion est prévue avec arrêt dans une hydrominérerie à Corbeny, une visite à Reims des caves de Champagne G.H. Mumm, une visite à la chapelle de Froulha sous la conduite du Comte Philippe de La Fayette, et au retour, visite du Chemin des Dames et de la Caverne du Dragon accompagnée et commentée par Gérard de Franqueville, gendre du Maréchal Léclerc.

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE VIRE

27 juin 1971

Vire : 12.000 habitants, sous-préfecture du Calvados, Croix de Guerre (avec palmes) 1939-1945. Capitale du Bocage normand, Patrie d'Olivier Basselin qui créa le Vaudeville ou « Vau de Vire » et de Chénodollé. Voisine des plages de débarquement, du Mont-Saint-Michel et des côtes de la Manche, est un centre touristique et gastronomique.

La ville dans une situation pittoresque à la sortie de la vallée de La Vrairie, ou « Vaux de Vire » est une ancienne cité gauloise qui connut aussi des moments difficiles à l'époque des guerres de religion. Lors de la seconde guerre mondiale elle a été détruite à 95 %.

Si de ce fait elle a un peu perdu de sa saveur folklorique, elle a gagné de devenir une cité moderne heureusement enrichie des principaux monuments qui faisaient sa gloire d'antan et qu'une intelligente reconstruction a su conserver, tels d'anciens Joyaux, sertis dans les innombrables neufs.

Citons entre autres : la Porte-Horloge, tours du XIIème siècle, campille du XVème, hauteur 33,50 m. Memorial July 1944, l'église Notre-Dame, XIIème et XVIème siècle, Le Donjon, reste d'un château du XIIIème siècle construit par Henry d'Angleterre et son esplanade (tous trois classés Monument Historiques). Les sites classés : Les Vaux de Vire ; le Rocher des Rames, et la Maison

d'Olivier Basselin qui sont autant d'attraits supplémentaires auxquels il convient d'ajouter les magnifiques parterres si artistiquement composés par les jardiniers de la ville.

Mais le côté gastronomique ne le cède en rien au touristique.

Le « Calvados » maître souverain du « Trou Normand » l'andouille de Vire, unique au monde (grâce à un secret transmis de père en fils) sont universellement connus. Mais Vire a bien d'autres spécialités gastronomiques : sa pâtisserie (elle compte un maître pâtissier premier ouvrier de France) ; ses tripes à la mode de Caen (champion du monde en 1966) ; son hôtellerie avec entre autre un certain hôtel placé sous la tutelle d'un officier de la chaîne des rotisseurs de France qui, avec le « Jambon à la Meuhardière » a enlevé la médaille d'argent de la gastronomie française. Enfin chacun pourra déguster un des produits typiques du sol normand : le beurre, le camembert et le cidre, qui le fera chanter avec Olivier Basselin, ouvrier fouloir, chansonnier à ses heures.

L'hospitalité normande est légendaire. Vire vous attend et fera en sorte que vous emportiez le meilleur souvenir de votre séjour et que, non seulement vous serez heureux d'y être venus, mais que vous y reviendrez.

• Tous renseignements à M. Dousse, rue A.-Gasté, 14-Vire.

Nos stages

MACON : du 16 au 30 juillet 1971

BOULOURIS-SUR-MER : du 16 au 28 juillet 1971

Se faire inscrire dès maintenant par le canal de sa Fédération respective

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
VILLE DE VICHY

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
DU 4 AU 8 AVRIL 1971

STAGE NATIONAL DE PEDAGOGIE MUSICALE ACTIVE
Selon CARL ORFF (Version Française)

Directrice du stage : Madame Aline PENDLETON

Renseignements et inscriptions avant le 20 mars 1971, auprès de Madame MILLET-ALVISET, Professeur, Conservatoire Municipal de Musique de Vichy.

Ce stage, qui intéresse tout particulièrement les professeurs de musique, est également ouvert aux élèves des écoles normales et des classes terminales des conservatoires, ainsi qu'aux animateurs de colonies de vacances, de mouvements de jeunesse et de sociétés musicales et chorales.

(Suite page 3)

CHRONIQUE DES DISQUES

MUSIQUE VOCALE, SACRÉE OU PROFANE

GUILLAUME DE MACHAUT

Il n'est pas permis d'ignorer ce très grand musicien du XIV^{ème} siècle qu'on mentionne dans tous les ouvrages d'histoire... mais qu'on a bien peu souvent l'occasion d'entendre. Voici un disque, en somme anthologique, puisqu'il présente une messe (tiro face) et des pièces profanes (secoude).

La Messe de Notre-Dame, dite aussi "du Sacre de Charles V", pour quatre voix d'hommes, chœur et orchestre, est un des sommets de la musique liturgique médiévale. Sans doute est-elle la première messe chantée, si l'on entend par messe l'œuvre destinée à un office entier par un seul compositeur.

Vigoureuse, l'écriture se tourne encore vers le rude passé : les "Temps nouveaux" ne sont pas encore en vue. Il ne semble pas qu'on ait ici retenu la transcription habituelle (due à G. de Van).

L'œuvre possède une forte unité. A l'exception du Gloria et du Credo — dont la ligne se maintient cependant dans le même esprit tout en procédant plus verticalement — chaque séquence se base sur un graduel grégorien, utilisé comme cantus firmus, et est traitée en polyphonie isorythmique.

Sept séquences, chacune étant divisible (Kyrie, Gloria, Credo dont la quatrième partie "E Maria Virgine" émet, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei, Ite Missa est).

Nous entendons ensuite cinq ballades (dont une en tablature d'orgue uniquement) trois rondeaux (dont le deuxième est d'une fraîche poésie) et un virelai (dans lequel la vieille jette une note pittoresque). Les ballades adoptent une forme à refrain, tandis que les autres genres s'imposent une structure variable suivant le texte, auquel la musique se subordonne.

Quel que soit le nombre de voix que comprend chaque morceau, seule une partie est confiée au chant, le reste de la polyphonie faisant l'objet d'un traitement instrumental.

Nous avons affaire à des traductions respectueuses. Celle de la messe, directe et objective, manquerait peut-être de souplesse dans les nuances. Naturellement, on a utilisé les instruments d'époque (fidèles, flûte à bec, luth, harpe, renaissance, etc...)

Reproduction très "réaliste". (1).

COLONNA : MUSIQUE RELIGIEUSE

G.-P. Colonna, compositeur de l'école bolonaise (Deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle) a écrit surtout des œuvres sacrées ; beaucoup de ses partitions retrouvées sont autographes. En fait, elles tendent à fondre l'éclat de l'office vénitien et la grandeur musicale de Rome à la même époque.

Sa messe à cinq voix, avec chœur, deux trompettes — celles-ci dominant souvent l'ensemble — et continuo (orgue et violoncelle) est écrite d'une plume alerte — mais toutefois avec la défiance suffisante pour qu'on ne puisse lui refuser un caractère liturgique — dans le style dit "baroque". Elle comprend seulement deux séquences :

(Après une entrée symphonique, le "Kyrie" est entamé par les solistes ; il affecte une écriture en imitations, souvent redoublée par les chœurs et l'orchestre. 2 - Comme dans les mêmes principes, le "Gloria" est dans un ensemble tout majestueux, avec de pénitentes oppositions autorisées par le texte latin ; par exemple, le "Qui Tollis").

Un groupe de solistes de toute beauté et de remarquable homogénéité, ainsi que les excellents chœurs et l'orchestre de Lucerne, sont conduits d'une baguette vive et souple par T. Gottli.

Le Psalme "Dixit Dominus", à huit voix, chœurs et cordes tissent ensemble une composition polyphonique, est sans conteste la pièce la plus magnifique du lot, en raison de sa puissance expressive et de sa belle interiorité.

Son exécution apporte un équilibre idéal. Enfin le Psalme "Beatus Vir", à cinq voix, chœur, une trompette et cordes, revêt un caractère moins méditatif mais plus décoratif que le précédent.

A la fois discrète et efficace, la reproduction sonore brasse clairement les plans et fonde onctueusement les masses. (2).

MAHLER : DAS KLAGENDE LIED

"Le Chant de la Douleur", œuvre de jeunesse (à 18 ans) n'est pas sans importance, parce qu'elle est personnelle, notamment dans la courbe mélodique, dans l'écriture orchestrale, efficace, colorée, transparente, quoique fournie, et comportant de subtiles rencontres de timbres. L'influence de Schubert dans la voix, de Weber et de Wagner dans l'instrumentation, s'y décèle cependant.

Solistes, chœur et orchestre se répartissent ainsi la tâche : les premiers chantent l'action — l'argument, tiré d'un conte de Grimm, raconte une légende suédoise — le chœur la commente, l'orchestre orlonge ou prépare le climat de toute façon le fait s'épanouir. Comment définir ce cycle ? Synthèse entre le lied et la symphonie, c'est une sorte de grande "cantate-ballade" dramatique.

On notera, d'une part la pureté du style,

de l'autre son étonnante richesse contrapuntique. Das Klagende Lied baigne dans une poésie qui prend des aspects multiples, mais est constamment présente. Malgré son aspect tragique dans l'ensemble, il ne répudie pas entièrement ce côté "viennois" qui fait le charme de la musique de Mahler.

Dans chacune des deux premières parties (1 - "Waldmarchen" — conte de la forêt. — 2 - "Der Spielmann" — le ménestrel) — une longue introduction instrumentale de caractère épique précède la partie chantée. Dans la troisième ("Hochzeitsstück" — chant des noces) l'entrée, plus courte, est aussi plus joyeuse ; commencée par de gais fanfares, le morceau réserve ensuite bien des contrastes tragiques.

On ne peut se livrer à des comparaisons au sein du valeureux secteur de solistes qui se relaient, si égaux sont leurs qualités individuelles : beauté plastique des voix, sens de l'expression, etc... L'alto a un rôle capital. Le chœur et l'orchestre sont ceux de Londres. Quant à la baguette de P. Boulez, elle est amoureuse de l'œuvre qu'elle conduit. Inspirée mais précise, vivement sensible mais toujours lucide, elle nous vaut une version de toute beauté.

En complément, l'adagio de la Symphonie N° 10 de Mahler, demeurée inachevée. Le développement est long (20 minutes) et tendu, parfois coupé de ritournelles inquiétantes. La polyphonie, d'une somptuosité rare et d'une poésie amère, transporte l'auditeur jusqu'aux cimes du lyrisme. Interprétation prenante.

La reproduction sonne richement et "également", avec une large dynamique. On remarque la clarté et la beauté des amalgames sonores. La stéréophonie permet une présence et un relief assez saisissants. Livraison en un album de deux disques, avec notice et renseignements sur l'œuvre mais livrant les impressions de Boulez à son égard, ainsi que textes et traductions (3).

LES INSTRUMENTS ET L'ORCHESTRE

LA FLÛTE ET LA HARPE

On sait combien les timbres de ces instruments se marient et se complètent harmonieusement. Les disques de flûte et harpe deviennent à la mode. Celui-ci se classe parmi les bons.

L'Italien L. Vinci (début XVIII^{ème} siècle) fut un compositeur prolifique. Cette "Sonate" est la transcription d'une sonate pour flûte et clavecin. Cinq courts mouvements (1 - Adagio agréable, 2 et 4 : allegros brillants encadrant 3 - ample largo, 5 - Pastorale avec effets d'écho).

De Schultzer — compositeur et flûtiste allemand, de la même époque sensiblement — une "sonate" en trois mouvements, l'unique pièce vive occupant la position centrale. (1 et 3 : tendrement effusifs, 2 : où le flûtiste doit faire montre d'une éblouissante virtuosité).

Du harpiste Bochsa (Première moitié du XVIII^{ème} siècle) voici, pour changer, une "Introduction et marche" (la première page est nuancée ; la seconde lancée par la harpe).

Nous retrouvons maintenant Telemann avec une "Sonate" à l'italienne, nettement nourrie d'une alternance d'intentions et de tempi contrastants dans ses quatre morceaux (1 et 3 : Cantabile noblement expressif, 2 et 4 : Dialogues légers et pétillants).

L'Allemand Abel (Deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle) connut les Bach. Les trois sonates qu'on entend de lui, concises et en deux mouvements seulement chacune, sont d'un baroque charmant, possèdent une grâce vraiment pré-mozartienne. La pensée paraît sans doute superficielle, mais l'écriture, qui maintient toujours l'importance des solistes à égalité, est exquise.

Sonate N° 1 en ut (1 - Mélodie en réponses, assez "ornée", 2 - Élégant menuet), Sonate N° 2, en fa (1 - non dépourvu de voluptueuse langueur, 2 - particulièrement concertant), Sonate N° 3, en ré (1 - Accorde, ce "poco vivace" prend le temps d'être expressif, 2 - Plus vive que lui, la gigue est très souriante).

Flûtiste : R. Bourdin, harpiste : Annie Chailan. Virtuosité et musicalité vont de pair, chez l'un comme chez l'autre. Partant, comment s'étonner qu'ils nous proposent des versions aussi réussies sur tous les plans !

Équilibré, l'enregistrement est net et élégant lui aussi (4).

MEDELSSOHN

Écrit à 14 ans par un enfant prodige, le double concerto pour violon, piano et cordes en ré mineur, n'est absolument pas connu. C'est l'œuvre d'un compositeur qui possède une fameuse sûreté d'écriture en dépit de son âge. En aucun moment, il n'est question d'antagonisme, soit entre les deux partenaires, soit entre eux et l'orchestre. Il s'agit au contraire d'une courtoise collaboration.

(1 - Allegro de structure très classique. Entrée par le tutti en fugato, sur premier thème nerveux et "recand" lyrique. Puis les solistes entament un élégant dialogue ; tout naturellement, le violon chante et le piano l'accompagne. Les approbations de l'orchestre ponctuent de temps à autre ce discours disert. 2 - Ouvre savamment pleine de candeur, l'adagio est très effusif. Il appartient presque exclusivement aux duettistes. 3 - Le thème principal de caractère assez hongrois, présenté par les deux

leader, est repris par l'orchestre avant d'être brillamment commenté. S'y oppose une idée secondaire, un peu dans le style d'un choral. Coda brillante).

Si pour bien interpréter la musique, il faut connaître son métier, la condition est nécessaire, mais non suffisante : il faut aussi l'aimer. C'est heureusement le cas de F. Gulli et de E. Cavallo. Sous la baguette de P. Urbini, l'Angelicum di Milano demeure discret mais efficace. Voilà une version lumineuse et portée.

Rédigée plus tard (à 29 ans) la Sonate pour violon et piano en fa est plus connue que l'ouvrage précédent, quoique depuis moins de temps. Elle est généreusement expressive.

(1 - Où les mélodies chaleureuses sont habilement fouettées par quelques rythmes pointés, 2 - Où opère un charme du meilleur aloi et des plus distingués, 3 - Où s'affrontent une volubilité étourdissante et une dansante gaieté.)

Les deux mêmes artistes y confirment leurs qualités, en offrant une traduction noble et vivante.

Reproduction claire et plaisante, inscrite sur une gravure soignée (en G. U.) (5).

LALO, YSAÏE : LE VIOLON

La Symphonie espagnole demeure de nos jours une œuvre privilégiée. Dédicée à — et créée par — Sarasate, elle marque, avec "Carmen", l'apparition de la recherche exotique en France. Peut-être un peu clinquante, elle est fort bien écrite, tant pour l'orchestre que pour le soliste.

(1 - Basé sur le traditionnel antagonisme dynamisme-lyrisme, doublé d'un autre : fierté-nochalance, 2 - Finement dansant, 3 - Élégant "intermezzo" sur rythme de habanera, 4 - Andante chaleureux, 5 - L'accompagnement monte comme un carillon de fête, en un rythme irrésistible, sur quel papillon la joie acrobatique du soliste).

Le grand virtuose L. Kogan "colore" la partition. De son côté, l'orchestre étincelle de mille feux ; d'instinct, la direction de K. Kondrashin met tous les détails bien en place. Version vivante et expressive.

Le couplage avec la Sonate N° 1 à deux violons, en ut majeur (sans orchestre) devra intéresser. Le violoniste et compositeur belge Ysaÿe (1858-1931) subit l'influence de Franck, et par delà celui-ci, de Bach ; cela étant particulièrement sensible sur le premier mouvement.

(1 - D'abord un "lent" majestueux ; puis le "moderato" présente un dialogue beau et rigoureux, 2 - Le volet médian s'écoule assez lentement, avec une expression plutôt mélancolique, 3 - Aussi développé que le mouvement initial, le finale est conçu dans un esprit et écrit dans un style tout autres, très proches de Debussy, sans pour autant dépeupiller toute personnalité).

Le premier soliste s'adjoint Elisabeth Guillels, et tous deux animent l'œuvre intelligemment, avec beaucoup de fermeté dans le numéro 1, d'intériorité dans le N° 2, de richesse dans le N° 3.

Fidélité et relief comptent à l'actif de la transmission. La gravure est impeccable, quoique serrée. La notice situe Lalo en dehors des deux grands courants français de l'époque. (6)

VIERNE : SYMPHONIE

Cette Symphonie en la mineur pour orchestre (opus 24) date de 1907 et est dédiée à Gabriel Fauré. Elle se situe dans le sillage franciste. L'ouvrage entier est marqué d'une profonde empreinte mélancolique.

(1 - Un motif grave et pesant constitue une introduction qui revivra sectionner le cours du mouvement. Dans l'allegro, longuement et très classiquement développé, un thème farouchement agité s'oppose au traditionnel thème doux contrastant, 2 - "Lamento" — émouvant, il nous semble constituer la meilleure, la plus sincère partie de l'ouvrage ; le cor anglais, la clarinette, les cordes, les cuivres y participent douloureusement, en réagissant selon leur tempérament personnel, 3 - Subissant nettement l'influence de Liszt, le scherzo est résolument dynamique et presque sarcastique, bien que, là encore le 2^{ème} thème tranche, 4 - Cet allegro permet une terminaison plus optimiste de l'œuvre, grâce à son premier thème surtout, qui virilement articulé, s'élançe joyeusement).

La direction de G. Tzipine plaira, car, énergique et volontaire, elle construit un édifice bien "sculpté" et bien "architecturé".

En complément, quatre mélodies pour soprano et orchestre, tirées d'un cycle de dix écrits pendant la première grande guerre : Spleens et détresses, sur des poèmes de Verlaine. Le titre dit assez leur caractère tragique.

(1 - "Sapho" plainte déchirante, 2 - "Sérénade" — accompagnée en pizzicato, 3 - "Un grand sommeil noir" : La musique sonne comme un glas, 4 - "Marine" — écrite d'une plume puissamment dramatique trempée dans une encre de couleur violente).

Soutenue par le même orchestre — celui de l'ORTF — le soprano Yva Barthélémy montre une voix ample, soutenue, lumineuse, souplement inflexible suivant les aspirations du texte, et dotée d'une diction fort distincte.

Assez bonne, la gravure fait partie de la Collection "Inédits de l'ORTF". Une notice retrace la carrière de Vierne. (7).

DEBUSSY, SATIE

Le programme et la qualité de ce disque devraient le rendre populaire.

La Petite suite est une ravissante œuvre de jeunesse (écrite à 27 ans). L'harmonisation, due à H. Büsser, est un modèle de tact et d'adéquation.

(1 - "En bateau" : sur un rythme de

barcarolle, 2 - "Cortège" : mi-solennel, mi-frivole... comme destiné à une fête galante, 3 - "Menuet" : nautique d'un savoureux caractère archaïque, 4 - "Ballet" : animé, avec galeté).

A la tête de l'orchestre de la Radio-Suisse-italienne, R. Douatte lui confère tout son charme, mais d'une façon non équivoque ; demeurant frais et pur, en un mot ce charme est naturel.

Syrinx est une pièce brève pour flûte seule. Elle se présente comme une libre improvisation, dont la ligne mélodique est souple, lumineuse mais assez mélancolique.

A. Zuppliger en donne une version très poétique, infiniment musicale.

Les deux danses (1904) sont pour harpe et cordes, ces dernières composent un velours moiré sur lequel scintille mieux le soliste. Elles s'opposent, la "danse sacrée" par son caractère mélodique, la "danse profane" par son caractère rythmique.

Marie-Claire Jamet et les musiciens apportent une dignité toute hiératique, tant à celle-ci qu'à celle-là.

Ce couplage avec les Gymnopédies N° 3 de Satie est très acceptable, puisque ce sont ces deux-là que Debussy orchestra. On les aime pour leur beauté linéaire ; mélodies de cristal se déroulant sur un accompagnement impassible. (1 - "Lent et grave", 2 - "Lent et douloureux").

Pas d'artifice dans leur exécution ; le chef les rend avec un dépouillement qui permet, qu'il apporte la grandeur.

Prise de son fine ; reproduction limpide, inscrite sur une gravure très "à l'aise", soignée. Petite notice. Pochette illustrée d'un Suzanne Valladon bien dans la note (8).

DELIUS, DEBUSSY

Anglais (1863-1934) l'autodidacte Delius se perfectionna en Allemagne — où il subit l'influence du post-romantisme germanique — puis vécut en France. Il ne fait pas figure de novateur ici ; mais sa musique, d'un agrément certain, quelque peu mystique parfois à la Scriabine, semble être le reflet d'un rêve perpétuel.

Voici son Concerto pour piano et orchestre en ut mineur (1 - malgré une brève préparation orchestrale, on peut dire que le pianiste entre d'emblée dans le jeu, mais se prend vite à "flâner" au bord de songes que l'orchestre encourage (c'est le deuxième thème modulant), 2 - Largo - le soliste tisse de délicates broderies sur le fond cantabile de l'orchestre, lequel opte parfois pour des teintes deubussystes. Brève coda "en majesté").

J.-R. Kars exécute cet ouvrage peu joué avec des doigts de velours. A. Gibson imprime aux interventions de l'Orchestre de Londres un demi-caractère. Peut-être très légèrement "délavé", il n'en s'agit pas moins d'une bonne version.

La Fantaisie pour piano et orchestre de Francais a failli être créée en 1890, mais ne le fut qu'en 1920, donc après sa mort (lire la notice à ce sujet).

(1 - Andante dont la plastique est très souple ; il offre quelques traits personnels déjà, 2 - Lento : doux, chatoyant et lumineux dialogue piano-orchestre, qui s'étirerait un peu longuement... si l'enchaînement avec le finale n'intervenait juste à temps, 3 - Allegro : c'est le plus "deubussyste" — ou, si l'on préfère, le plus prometteur — des trois morceaux. Il joint le piquant au charme, la couleur au mouvement).

Fluide, l'interprétation nous paraît plus "personnalisée" que la précédente, tant de la part du soliste que de celle de l'orchestre (ce sont les mêmes).

Bonne réalisation, équilibrée et stable. (9).

CHANTS ET DANSES D'ESPAGNE

Voici une version orchestrée par Halffter, avec beaucoup de tact et d'à-propos, des "Sept chansons populaires espagnoles" pour soprano (et piano à l'origine) de Manuel de Falla. L'enchaînement de ces petites pièces constitue un cycle organisé et capiteux : contrastes dus à de judicieuses alternances. Les harmonisations sont typiques, vivantes, rythmées, colorées. Voilà une merveilleuse réussite dans la rencontre de l'art et du populaire.

Le soprano Argeles Chamorro les traduit avec beaucoup de finesse et de "vérité" ; de poésie aussi (Exemple dans les N° 3, 4 et 5).

"Catalonia" d'Albeniz est une suite populaire en trois mouvements courts et reliés. Ecrite sur des thèmes authentiques somptueusement habillés, elle est zébrée de claires fanfares.

D'Halffter — un des espoirs les plus sérieux de la musique espagnole actuelle — voici une brève "fanfare à la mémoire de Granados" : hommage noble, rutilant, conservant un caractère "national".

Enfin cinq pages de Granados. D'abord l'"Intermezzo" célèbre des Goyescas. Puis des morceaux destinés au piano, que l'orchestration habile de Halffter "grossit" à peine en leur apportant plus de couleur :

Outre "Zapateado", tiré d'un cycle de six pièces basé sur le folklore, on entend une sinécure "Mazurka", une pastorale "Villanesca" et l'envoûtante "Asturiana", qui ne sont autres que les Danses espagnoles N° 9, 4 et 8 respectivement.

1. Markévitch conduit l'orchestre de la R.T. espagnole comme s'il était espagnol lui-même. Pour la Villanesca, il s'adjoint la Cobla Barcelons, et l'alliage est savoureux.

Au point de vue technique, le son est bien en place. Voilà un séduisant disque espagnol d'orchestre (10).

VILLA-LOBOS ET GINASTERA

Du Brésilien, voici "Le petit train de Capira", page amusante, pittoresque, initiatrice, utilisant une percussion spé-

cialo ; elle est tirée de la deuxième de ses "Bachianas brasileiras".

Le train siffle, démarre par secousses, puis il chante la beauté des campagnes traversées. Il freine péniblement et s'arrête enfin, laissant échapper sa vapeur).

Ginastera, lui, est Argentin. Voici deux Suites extraites de ballets.

"Estancia" — terme équivalent à : ranch — dépeint les aspects de la vie dans une exploitation agricole. La partition est animée et colorée.

(1 - Les ouvriers agricoles : agitation bruyante, 2 - Danse du blé : épisode pastiche, 3 - Les bergers ; rien de spécialement pastoral, du moins au sens européen du terme, 4 - Danse finale : une "malambo" syncopée et de plus en plus endiablée).

L'argument de "Panambi" s'inspire d'une légende indienne. Le style de l'œuvre semble assez hétéroclite.

(1 - Clair de lune sur le Paraná : scintillant nocturne, 2 - Invocation des Esprits puissants : l'orchestration évoque le déchaînement de forces primitives, 3 - Plainte — et ronde — des filles : exprimée avec douceur et réserve, 4 - Danse des guerriers : offre un aspect farouchement sauvage).

A la tête de l'orchestre londonien, E. Goossens donne de toutes ces pages de bonnes versions, réussies, qui auraient seulement gagné à être un peu "désépaisies" par endroits.

Bonne réalisation, sur gravure étalée très "à l'aise" (11).

BRITTEN ET HINDEMITH

Il nous suffira de citer la populaire Simple Symphony pour cordes, œuvre d'une spontanéité et d'un enthousiasme vraiment juvéniles.

(1 - "Bourrée" : salacement gaie, 2 - "Pizzicato" : bien venu, très accorde, 3 - "Sarabande sentimentale" : dans le style noblement expressif de l'Adagio d'Albinoni, 4 - Finale rustique et nerveux).

Les contours sont ciselés, par l'ensemble instrumental de France, d'un trait sûr et ferme, mais fin et léger. Le deuxième mouvement est peut-être pris dans un tempo un peu lent. Le troisième a beaucoup de grandeur.

Les "Fünf Stücke" opus 44 N° 4 (5 pièces) pour violon solo et cordes, malgré leur simplicité d'écriture — possèdent la densité du contenu (1927).

(Les volets N° 1, 2 et 4 sont d'une tristesse presque douloureuse. Les volets N° 3 et 5 contrastent par leur animation ; ce dernier particulièrement musclé).

La Truismusk (musique funèbre) pour alto solo et cordes, est une pièce de circonstance, cependant très sincère.

En quatre mouvements enchaînés le finale est construit sur un thème de choral — le dernier qu'écrivit Bach : "Je comparais devant ton trône" — dont les versets sont coupés par les méditations de l'alto).

L'exécution des deux Hindemith, présentée avec de bons solistes — Walloz et Naveau — possède une interiorité concentrée, une intensité expressive.

La reproduction sonne très bien, largement, profondément et pourtant sans écrasement (12).

MUSIQUE D'AVANT-GARDE

KOMIVES, BANCQUART

Komives est un Hongrois installé en France. Sa "Vera istoria della cantoria di Luca della Robbia", réalisation radiophonique, lui valut le prix Italia. Elle s'inspire des dix célèbres bas-reliefs de Florence consacrés à la musique.

Voilà donc une sorte d'"oratorio" moderne, pour baryton, orchestre — ce dernier constitué en formation originale et transparente — et voix d'enfants. L'œuvre est très attachante et indiscutablement belle en sa robe neuve.

(Les cloches, le vent, le chœur... puis, sur le fond musical, le récitant narre l'histoire. Ici la percussion scandale, là le cymbalum accompagne, ailleurs voix, murmures enfantines ; chœurs de louanges, vivifiant et glorifiant. Pour finir comme au début, le chœur, le vent, les cloches.)

Le baryton R. Capocchi dans le rôle d'un moine du Quattrocento racontant ses souvenirs, a en tant que récitant et chanteur une diction lente et parfaite, souvent entrecoupée de bribes de chant. La Maitrise et l'Ensemble de l'ORTF dispensent, comme toujours, de la fine fleur de musique.

Suit, pour trio à cordes et orchestre, "Jeu de lumière" de Bancquart. De structure très complexe, donc défiant l'analyse (bien que l'auteur lui-même le tente dans la notice jointe) d'écriture hardie (avec quarts de tons) réclamant la scordatura aux cordes d'orchestration transparente et algue (fréquente utilisation des cordales) l'œuvre est moins accessible que la précédente. Elle laisse une impression de mystère et de violence.

Le Trio à cordes de Paris et l'Orchestre national, direction M. Constant, lui donnent un visage certainement conforme à la volonté de l'auteur.

Bonne reproduction, en stéréophonie (13).

- (1) ARCHIV PRODUKTION (DGG) 2 533 054 (33/30)
- (2) ERATO STU 70 582 (33/30)
- (3) C.B.S. 7 233 (33/30)
- (4) PHILIPS 6 525 101 (33/30)
- (5) ANGELICUM (Distribution DISCO-DISC) 948 978 (33/30)
- (6) VOIX DE SON MAITRE 053 0094 (33/30)
- (7) ORTF (Distribution BARCELON) 505 882 (33/30)
- (8) MUSIDIC 30 6 998 (33/30)
- (9) DECCA SKL 6 985 (33/30)
- (10) PHILIPS 830 725 LY (33/30)
- (11) CLASSIC 800 945 (33/30)
- (12) CLASSIC 800 945 (33/30)
- (13) ORTF 595 055 (33/30)

HENRI TOMASI

(suite de la page 1)

le parti de concertiste qu'il confia de tout son cœur, il n'est pas besoin de le dire, à son cher ami Alexandre Lagoya si cruellement éprouvé. Et cette œuvre émouvante encore à un autre titre puisqu'elle est dédiée à la mémoire de Lorca, le grand poète espagnol assassiné, a été interprétée maintes fois au Canada, à Munich, à Zagreb et, en dernier lieu à Paris, le 11 octobre 1970 chez Pasdeloup. Ce jour-là, le maître était dans la salle pour entendre son œuvre qui n'avait pu prendre sa forme définitive qu'après avoir traversé de tristes et pénibles épreuves. Malheureusement, le cher Tomasi approchait lui aussi de sa propre fin et, préliminairement, ce 11 octobre 1970 devait marquer la dernière apparition du maître dans une salle de concerts.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler les nombreux et très beaux ballets que composa Henri Tomasi au cours de sa vie : d'abord La Grisi et Les Sautons, créés à l'Opéra de Paris, puis La Rosière du Village (Opéra Comique) ; Les Noces de Cendres (Théâtre de Strasbourg, Casino de Vichy, Bordeaux) ; Férie Laotienne (Opéra de Marseille) ; Bassine, Sultan du Hoggar, Nana (Théâtre de Strasbourg) ; Les Bureauxques, le célèbre Vocero, Jabudau.

On sait quel amour, quelle affection Henri Tomasi avait pour sa Provence natale. Non seulement il avait été inspiré par les Lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet (Le Sous-Préfet aux champs, Les trois messes basses, L'Élixir du R.P. Gautier, La chèvre, de Monsieur Seguin, La mort du petit dauphin), mais aussi combien il aimait les œuvres du grand Mistral. Son Tombeau de Mireille et la magnifique Messe de Noël qui fut exécutée à l'abbaye St-Michel-de-Frigiolet, ce haut lieu de Provence en sont d'irréfusable témoignages. Il écrivit aussi de nombreux et très beaux noëls provençaux.

J'ai cité, sans doute un peu trop hâtivement, les principales œuvres du grand compositeur Henri Tomasi et j'ai certainement fait des omissions dont je m'excuse. Mais je voudrais maintenant terminer en disant quel homme délicieux, simple et modeste il était. J'avais attentivement suivi ses débuts après son Prix de Rome, je savais quel musicien il était, je me souviens toujours de l'une de ses premières œuvres qui fit sensation vers 1927, son fameux Tm-Tum. C'était à l'époque de ses débuts de chef d'orchestre au poste de Radio-Colonial dont l'administrateur était le regretté Julien Maigret que j'avais bien connu quand j'ai donné ma musique congolaise écrite pour le film de La Croisière Noire, présenté à l'Opéra. Maigret, un colonial chevronné, qui avait fait partie avec le cinéaste Léon Poirier de la Mission Georges Haardt-Audouin-Dubreuil formée par Citroën, m'avait formée par André Citroën, m'avait dit lui-même en quelle estime il tenait son jeune chef d'orchestre de Radio-Colonial, ce Henri Tomasi qui ne tarderait pas à donner toute sa mesure. Mais ce ne fut qu'en 1944, chez le grand éditeur Alphonse Leduc disparu maintenant mais que j'ai si bien connu, que j'ai eu l'heureuse chance de rencontrer ce si sympathique couple d'artistes que formaient le cher Henri Tomasi et sa charmante compagne Odette Camp, artiste-peintre de la plus haute valeur. Peu de temps après, j'eus avec ma femme, hélas aujourd'hui disparue depuis dix-huit mois, un très grand bonheur d'être reçu dans ce foyer d'art de la rue Victor-Massé et je n'oublierai jamais avec quelle chaleureuse amitié et quelle simplicité nous avons été accueillis, ma femme et moi, par ces deux délicieux artistes.

Aujourd'hui, le malheur a frappé cruellement ce magnifique et émouvant foyer. Henri Tomasi n'est plus. Il repose désormais au pays du soleil en Avignon, au cimetière Saint-Véran. Qu'il me soit permis de présenter ici au nom de la Confédération Musicale de France mais aussi en suite en mon propre nom et dans le souvenir de ma compagne disparue, à Madame Odette Camp-Tomasi et à son très cher fils Claude Tomasi, l'expression de nos plus sincères condoléances jointes à mon personnel chagrin. Henri Tomasi restera toujours pour les vrais musiciens un admirable exemple de très grand talent, de conscience et de volonté.

André PETITON.

N.B. — Le 12 mars prochain, un solennel hommage sera rendu à la mémoire de Henri Tomasi. Ce concert du souvenir sera dirigé par Pierre-Michel Lecoq. D'autres auditions des œuvres du maître seront d'ailleurs organisées et annoncées par la suite.

FEDERATION DES CENTRES MUSICAUX RURAUX

Nous apprenons avec un vif plaisir que cette organisation qui mène une action en faveur de la Musique, conjointement avec la CMF vient de nommer M. EHRMANN membre de son comité d'honneur.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
- PARIS - 9^e -
Fournisseur de la Garde Républicaine

Une grande manifestation en faveur de la Musique populaire

Le 2ème FESTIVAL-EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE, DU DISQUE ET DE LA CHANSON aura lieu du 1er au 9 mai 1971 dans le cadre de la Foire de Paris Porte de Versailles, Bâtiment Victor Ovest, Terrasse R.

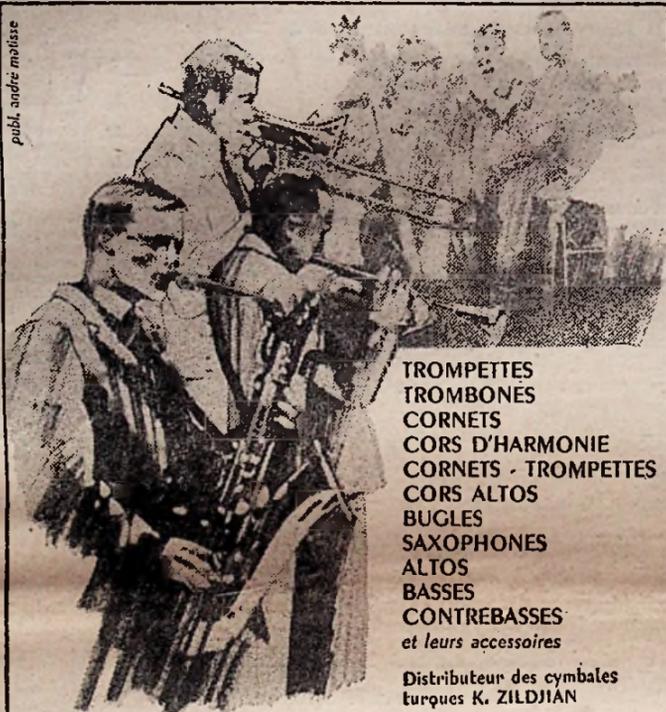
L'entrée sera gratuite pour tous les visiteurs de la Foire qui trouveront soumis à leur jugement autant qu'à leur choix tout ce qu'ils pourront désirer, voir et connaître sur la musique, que ce soit sur le plan artistique, technique, culturel ou pédagogique ; de l'humble pipeau, aux installations électro-acoustiques les plus perfectionnées, en passant par les instruments, les disques, l'audio-visuel, etc...

Un succès confirmé et la promesse d'un brillant avenir, ainsi peuvent se résumer les commentaires unanimes que, participants, exposants, observateurs et personnalités officielles ont exprimés sur le Festival-Exposition de la Musique, du Disque et de la Chanson de 1970, cette première manifestation constituant une solide base de départ pour une très large confrontation internationale de toutes les industries de la musique. Le grand public, avec ses centaines de milliers de visiteurs, a accueilli d'emblée avec le plus grand enthousiasme cette première manifestation qui fut aussi plus particulièrement destinée, marquant son intérêt et son plaisir devant chaque stand et applaudissant chaleureusement les orchestres, vedettes et musiciens qui se succédaient sur le grand podium. En créant cette formule inédite et particulièrement attractive de présentation nous avons conscience d'avoir donné, par son dynamisme, une orientation toute nouvelle aux nécessités d'expression actuelles. La totalité des professionnels, exposants, revendeurs, observateurs, etc... ne s'y est pas trompée, reconnaissant la portée considérable de ce véritable « point de rencontre » où toutes les disciplines se trouvaient déjà représentées.

C'est pourquoi, la Confédération Musicale de France tenait à participer à cette importante manifestation, et que son Président le commandant Semler-Colliery a désigné M. Ehrmann pour représenter la C.M.F. au sein du Comité de Patronage du F.E.I.M.

Les visiteurs trouveront au stand de la C.M.F. toutes informations utiles sur ses activités (inscriptions dans les Sociétés, participations aux concours de musique, etc.) De plus, un kiosque à musique est mis à la disposition des sociétés qui désireraient se faire entendre au cours de ce 2ème Festival-Exposition, les intéressés devant soumettre leurs candidatures au siège de la C.M.F. Rappelons que pour les professionnels, les journées des 1er, 2 et 3 mai leur seront tout particulièrement consacrées.

Pour tous renseignements complémentaires concernant le Festival-Exposition International de la Musique, du Disque et de la Chanson, vous devez vous adresser à la Sté E.G.F.P. 48, rue de Berri, 75-Paris-8ème - 225-43-88 ou 225-43-51.



**TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

André Courtois
Paris
instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

FEDERATION DES CENTRES MUSICAUX RURAUX DE FRANCE

agrée par les Ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, des Affaires Culturelles et de l'Agriculture.

VACANCES MUSICALES DE JEUNES 1971 (séjours mixtes).

Enfants de 6 à 13 ans inclus : du 2 au 30 juillet, au Centre musical rural de Vesc (Drôme) ; du 2 au 25 juillet, à Digne (Basses - Alpes) ; du 5 au 30 juillet, à La Perle-Cerdane à Osseja (Pyrénées-Orientales) ; du 2 au 27 août, à La Perle-Cerdane à Osseja (Pyrénées-Orientales) ; du 4 août au 1er septembre, au Centre musical rural de Vesc (Drôme).

Adolescents de 14 à 17 ans inclus (1) : du 2 au 30 juillet, au Centre culturel de La Noué à Dorceau (Orne) ; du 4 août au 1er septembre, au Centre culturel de La Noué à Dorceau (Orne).

(1) Pour les séjours d'adolescents, demander la documentation spéciale à la Fédération.

Nos séjours sont particulièrement recommandés aux enfants qui poursuivent des études musicales, mais sont ouverts également à ceux qui désirent s'initier à la musique.

Le programme journalier est établi par le directeur de la colonie selon les conditions atmosphériques, l'humeur des enfants... Les enfants sont répartis par groupes selon leurs âges, leurs goûts, leurs possibilités.

Matinée : chorale, solfège, pratique instrumentale, musique d'ensemble.

Après-midi : après un temps de repos, jeux de plein air, promenades, activités manuelles.

Veillée : Auditions d'œuvres musicales, projections.

Chaque séjour bénéficie d'un encadrement spécialisé comprenant des pédagogues et des professeurs d'éducation musicale. Des pianos sont mis à la disposition des enfants, les autres instrumentistes doivent se munir de leur instrument. L'effectif de la colonie ne dépasse pas 60 enfants.

Description des locaux :

VESC : Village des pré-Alpes drômoises, altitude 650 m ; 10 km de Dieulefit. Ferme aménagée : 4 dortoirs, tentes aménagées pour les plus grands.

DIGNE : Locaux du Collège d'enseignement secondaire. Piscine. Altitude 600 m.

OSSEJA : Station climatique, altitude 1.250 m. au pied de Pont-Romeu, ensoleillement exceptionnel. Locaux par petites chambres.

DORCEAU : Propriété située à la sortie du village, dans le Perche, piscine à proximité (à Rémalard). Logement en boxes et petits dortoirs, salles de travail.

Tous ces locaux sont agréés par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

S'adresser à : Fédération des Centres Musicaux Ruraux, 34, rue d'Hautleville, Paris-10ème (service colonies). Tél. 523-12-73 et 824-84-11.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + TVA

OFFRES D'EMPLOI

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes saxos, trombones, basses. Un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ Recherchons musiciens et clairons dans les professions suivantes : tourneurs, ajusteurs, outilleurs, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons charpentiers, couvreurs-zingueurs, agents de sécurité. Ecr. au journal sous N° 835.

■ Harmonie de l'Aisne en pleine expansion, recherche musiciens tous pupitres, pouvant éventuellement assurer cours à l'École de musique. Travail et logement assurés. Adr. renseignements et curriculum vitae au journal sous numéro 836 qui transmettra.

■ Harmonie municipale région Ouest recherche instrumentiste capable d'enseigner. Ecr. journ. sous N° 837.

■ Harmonie de Fresnay-sur-Sarthe offre 2 places cantonniers municipaux, dont un emploi gardien de gymnase à musiciens tous instruments. S'adr. à M. Thérou Claude, C.E.G. 72 - Fresnay-sur-Sarthe.

■ ANNECY 74 - Hie Municipale et Clique S. -Pompier, recherchent tambour qualifié capable assurer formation jeunes éléments. Ecr. 18, rue Vaugelas en précisant emploi désiré.

■ L'Hie municipale d'ANNECY 74 s'intéresse à musiciens tous pupitres. Indiquer emploi convenant au 18, rue Vaugelas.

■ Harmonie Municipale de CLUSES (74) 1ère Div. 1ère Sec. recherche clarinetiste capable assurer enseignement instrument et solfège. Emploi complémentaire et logement assurés. Ecr. M. FAVRE A. Président, 5, rue J. Nicolle CLUSES (Haute-Savoie).

■ Ville de CABOURG (Calvados) recherche contrebassiste de voirie, bon musicien cuivre à pistons ou à coulisse. Ecr. journ. s/N° 838.

■ Commune de SASSENAGE (Isère) Rech. professeur de Musique pour enseigner dans les écoles primaires. Emploi réservé à excellent trombone à coulisse pouvant éventuellement pratiquer et enseigner la Basse. Adr. candidature à M. le maire avant le 25 mars. Possibilité logement à titre onéreux.

■ La ville de VITTEL (Vosges) recherche : 1 directeur qualifié pour l'Harmonie Municipale et l'École de Musique. Logement et emploi assurés. 1 instrumentiste électricien, 1 instr. serrurier, 1 instr. plombier. Logement et emploi assurés. Les candidatures seront reçues au secrétariat de l'Harmonie Municipale à M. ROYER Claude, av. Poincaré (88) VITTEL avant le 15 avril 1971.

■ Batterie-Fanfare ville Sud-Est, recherche Chef qualifié, emploi municipal libre, ou autres places. Faire connaître exigences et références. Ecr. au journ. s/N° 844 qui transmettra.

VIENT DE PARAITRE

Aux Editions ANDEL Uitgave
8400 OSTENDE (Belgique)
GAMMES (Diatoniques et chromatiques) et
EXERCICES (aigu, grave, sons filés) pour tous les saxophones par :
Ernest VERMET
Membre du Jury au Conservatoire de Lille

DEMANDES D'EMPLOI

■ Cherche direction orchestre-harmonie, chorale ; avec emploi ingénieur métal déformé à froid ou cadre sm. 53 ans. Sérulouze références musicales et professionnelles. Ecr. au journ. sous N° 839.

■ Musicien posséd. diplôme, sér. réf. capable enseigner solfège cuivres et saxos, cherche emploi, même secondaire, dans cette profession. Accepterait direction batterie-fanfare. Ecr. au journ. sous N° 840.

■ Professeur et chef d'orchestre. Prix de violon, excellent saxophone, connaissant tous les instruments de l'Harmonie, brevet spécialisé psycho-pédagogique. Ecole normale supérieure et Faculté de Musique, ch. poste de chef de Musique Municipale avec professorat, Ecole ou lycée. Prendrait en charge école de Musique pour y créer éventuellement une harmonie ou une fanfare, d'après des méthodes modernes et rapides. Références professionnelles de premier ordre. Ecr. au journ. s/ N° 842.

■ Sous-Officier retraité cherche emploi chef batterie fanfare. Diplôme. Possibilité fonction chef ou sous-chef de Musique. Ecr. journ. s/ N° 843.

■ A. V. Hautbois Rigoutat mixte parfait mné clé de Do dièse m.g. et 3ème clé d'octave. Révisé annuellement par fabricant. Tr. bon état, 1.200 F. Ecr. journ. sous N° 841.

■ A. v. Saxo-ténor si b occasion. doré, Marque Couesson, Modèle Conservatoire tampons neufs, bon état, avec boîte impeccable. Prix 600 F. Ecr. M. G. Schaeffer, 1, rue de Normandie (90) DELLE

■ Cause cessation, vendis neuf et occasion un lot d'instruments à pistons, depuis baryton, jusqu'à clarinon. Téléphoner à 636.64.73 l'après-midi ou à 636.69.69

■ A. v. Ampli Faylon 60 Watts (ampes) 2 Baffles 4 H.P. Orgue, guitare, basse, prix neuf : 4.800 F cédé pour 3.500 F. Unité reverb Parfisa orgue-guitare : 650 F. Saxo soprano si b Pierret : 650 F. Sono Bouyer amplifi 50 Watts 2 micros colonne : 800 F. s'adr. à M. Guy DURANTON, Musicien (23) PAR-SAC.

■ Recherchons jeu de timbales si b et fa, bonne occasion. Prière faire offre à M. J. MILET, Dr de la SAMP 22, rue des Ecoles, (18) BOURGES Tél. 24-23.79.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Harmonisation, orchestration et tous arrangements musicaux. M. Léo LAURENT, 171, Faub. Poissonnière, PARIS-9e. Tél. 878-56-92.

■ OFFREZ LE CADEAU QUI PLAIRA. Style Ferronnerie Classique, PUPITRE de salon, à tablette double, réglable, TA-BOURET de piano à vis. Très belle présentation. Documents gratuits PECAULT R. CHAN-CAY - 37.

GAGNEZ DE L'ARGENT, devenez votre propre ÉDITEUR DE DISQUES

Nous mettons à votre disposition :

- 1) Nos Studios d'Enregistrements de 10 à 200 Exécutants, nos équipes extérieures qui enregistrent vos concerts sur place ;
- 2) Notre Service Gravure Disques souples et notre Usine de Pressage ;
- 3) Notre imprimerie spécialisée pour la fabrication des pochettes. Très nombreuses références, consultez-nous.

A votre entière disposition pour tout ce qui concerne le son.

C.N.A.I. 19, rue Coysevox - PARIS-18^e - 228-05.91 et 229-24-61

« Recherchons groupes Folkloriques pour Producteurs de Disques »

Manifestations 1971

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02)
5 et 6 juin 1971	LONS-LE-SAUNIER (Jura)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et Territoire-de-Belfort.	M. Louis Véry, hôtel de ville, Lons-le-Saunier.
26 juin 1971	GAP (Hautes-Alpes)	Congrès de la Fédération du Sud-Est, sous la présidence du Cdt Jules Semler-Colleury.	M. Roando 6, rue Charles-Plasse, Saint-Fons (Rhône).
28 et 29 août 1971	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Congrès national des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Salle, 6 avenue Mandallaz Annecy (Haute Savoie), Tél. (50) 45-11-25.
CONCOURS			
16 mai 1971	MONTAGNY (Loire)	Concours de Batteries	M. Bernay Jean-Claude, Secrétaire, Montagny (42)
23 mai 1971	CERISAY (Deux-Sèvres)	Concours National	M. Tarteaut, président de l'Union Musicale de Cerisay (Deux-Sèvres).
29-30 mai 1971	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlant.)	Concours International de Musique.	M. Bassereau, chef de musique, rue du Maréchal-Foch à Châteaubriant (44).
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Concours de Musique et Congrès d'été de la C.M.F.	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
Pentecôte	SAINTE-AIGNAN-SUR-CHER (Loir-et-Cher)	Concours National de Musique	M. Paul Venaille 9, rue Honoré-de-Balzac (41)
6 juin 1971	BASSENS (Gironde)	Concours Fédéral et Interrégional de l'Union des Batteries-Fanfars de la Fédération du Sud-Ouest.	M. Jean Guillaume, 52, rue Victor-Hugo, Bassens (33).
6 juin 1971	VIRE (Calvados)	Concours International.	M. Dousse, secrétaire, rue H.-Gasté, à Vire.
27 juin 1971	SAINT-GIRONS (Ariège)	Concours International de Musique.	Secrétariat du concours de musique Hôtel de Ville 09 - Saint-Girons
4 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Concours National de Musique, organisé à l'occasion du centième anniversaire de l'Union Musicale de Lourdes.	M. Lacaze Hubert, Secrétaire de l'U.M.L., Mairie de Lourdes
FESTIVALS			
1er mai 1971	FOLSCHVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	M. Joseph Besch, président, 18, rue d'Alsace Folschviller.
16 mai 1971	MONTAGNY (Loire)	Festival de Musique	M. Bernay Jean-Claude, Secrétaire, Montagny (42).
16 mai 1971	DIJON (Côte-d'Or)	Fête annuelle de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or.	M. Pierre Roche, Président de la Musique Municipale de Dijon (21).
16 mai 1971	COLLONGE-AU-MONT-D'OR (Rhône)	Festival des Groupements Neuville et Limonest	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille - Lyon.
16 mai 1971	LA FERRIERES-EN-PARTHENAY (Deux-Sèvres)	Festival organisé par « Les Amis Réunis ».	M. Pousse, La Ferrière-en-Parthenay (Deux-Sèvres).
23 mai 1971	COMMERCY (Meuse)	Festival de Musique.	M. Vivenot, secrétaire de Mairie (Hôtel de Ville de Commercy, (55).
23 mai 1971	CIVRAY (Vienne)	Festival de Musique.	M. Fertier Jean, 2, rue Victor-Hugo, Civray, (86).
23 mai 1971	PATAY (Loiret)	Festival de Musique.	M. André Messier 12, rue Coquille (45) Patay
23 mai 1971	SAINTE-HÉAND (Loire)	Festival de Musique, Centenaire de l'harmonie « les Enfants de Sainte-Héand » Saint-Héand (Loire).	M. Paul Breuil, mairie de Sainte-Héand (Loire).
30-31 mai 1971	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Godfrin René, président, 17, rue de la Moselle Corny-par-Neuvant.
30 et 31 mai 1971	LA ROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival de Musique	M. Robert Michaud, Président, rue de Vitrac, La Roche-foucauld (10).
5-6 juin 1971	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique.	Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck.
5 et 6 juin 1971	REHON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Dlsy Simon, 22, rue du Stade Rehon (Meurthe - et - Moselle), (54).
6 juin 1971	LES OLMES (Rhône)	Festival du Groupement Rhin et Trombeuze.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
6 juin 1971	CHAPONNAY (Rhône)	Festival du Groupement de Saint-Symphorien d'Ozon et de l'UD du Rhône	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
6 juin 1971	BOULAY (Moselle)	Festival de Musique.	M. Fischer Jean, route de Saint-Avoid.
6 juin 1971	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Bronner Gabriel, secrétaire, 18, rue de Nancy, Château-Salins.
6 juin 1971	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Gaston Aubin, secrétaire, 10, rue Maréchal-Lyautey, Pagny-S/Moselle.
12 et 13 juin 1971	MIRECOURT (Vosges)	55ème Festival Fédéral de la Fédération Vosgienne.	M. Monnôte, 3, rue Boulay-de-la-Meurthe, 88 - Epinal.
13 juin 1971	BERTRANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Galoni Albert, directeur, 3, rue de Thionville, Bertrange, poste Guenange.
13 juin 1971	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de Musique.	M. Spanler Gabriel, secrétaire, 2, rue du Fort, Basse-Ham.
13 juin 1971	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique	M. G. Kannengieser 14, rue de la Tortue, Metz-Devant-les-Ponts.
13 juin 1971	CHARLY (Rhône)	Festival du Groupement Saint-Denis Laval.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
19 et 20 juin 1971	MONTBELLARD-EXINCOURT (Doubs)	Festival Régional des Sociétés de Musique et Chorales du pays de Montbéliard et du Territoire de Belfort.	Secrétariat : 17 rue des Mines, à Exincourt (Doubs).
20 juin 1971	NEUVES-MAISONS (Meurthe-et-Moselle)	Festival International de Musique (deux musiques allemandes y participent)	M. Kissenberger J.-J., 22, rue du Portail, Neuves-Maisons (54).
20 juin 1971	COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)	Festival de Musique organisé sous le Patronage de la Fédération Musicale du Centre.	M. Pautrat, Vice-Président de l'Harmonie, 1, rue Franc-Nohain à Cosne-sur-Loire, (58).
20 juin 1971	BASSE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Baller Gaston, secrétaire, 32, rue Sainte-Elisabeth, Basse-Yutz.
20 juin 1971	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique - Fête des Fraises.	M. Secheyave, président, « Union » de Wolppy (57)
27 juin 1971	BAUME-LES-DAMES (Doubs)	Festival des 4 Vallées, organisé par la Fanfare Municipale de Baume-les-Dames.	Président : M. Weststein.
27 juin 1971	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	Directeur : M. Scheid.
27 juin 1971	LE PEREON (Rhône)	Festival du Groupement Beaujolais-Villefranche.	M. Nousse Fernand, président route de Sierck Koenigsacker-Metrich.
27 juin 1971	VITRY-SUR-ORNE (Moselle)	Festival de Musique et 50ème anniversaire.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
27 juin 1971	LE TOURNE (Gironde)	Festival de Batterie et Batterie-Fanfare organisé par l'Amicale Tournaise et l'Union des B.F.	M. Goevr, Martin, président de la Société « La Mascotte », 61, r. des Romains, à Anneville-57.
27 juin 1971	SAINTE-SIGOLENE (Haute-Loire)	Festival de Musique	M. Barreau Jacques, La Rondey, 33-Tabanac.
27 juin 1971	VERGT (Dordogne)	Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.	M. A. Guillaumont, cité Paradis, 43 - Ste-Sigolène, Maitre Ducos, notaire à Vergt (24).
3-4 juillet 1971	PAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	Mairie.
4 juillet 1971	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique.	M. Krupp Joseph, président, 15, rue du Parc, Distroff.
4 juillet 1971	STENAY (Meuse)	Festival International de Musique, sous le patronage de la Fédération Champagne et Meuse.	M. Alain Holdrinet, Secrétaire Général de la Lyre Stenaisienne 15 rue Basse-du-Rempart, Stenay
10-11 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Festival du Centenaire de l'Union Musicale Lourdaise.	Boite postale 113, (65) Lourdes.
11 juillet 1971	VAL-DE-GUEBLANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Robert Yax, secrétaire, Musique municipale
11 juillet 1971	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique Saint-Joseph.	M. Jean-Marie Mellinger, rue du Stade, à Haute-Yutz (Moselle).
18 juillet 1971	DANNE ET QUATRE-VENTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Eugene Gehringer, président, 36, rue Principale.
25 juillet 1971	VILLIE-MORGON (Rhône)	Festival du Groupement Belleville, Beaujeu, Monsol.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande

au prix de : 118 Frs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, Rue de Lisbonne - PARIS-8ème Lic. 183

Tél. 522-83-37

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

Nécrologie

Nous apprenons avec tristesse le décès de Mme Robert Martin, éditeur de musique à Mâcon.

Ses obsèques ont eu lieu le 8 février. Nous présentons à M. Martin, grand ami de la CMF et de nos sociétés musicales, l'expression de nos condoléances émuës.

X X X

Nous apprenons avec tristesse le décès de M. Louis Muckensturm, ex-chef de musique de Mirecourt, et qui fut pendant de longues années vice-président de la fédération des Vosges.

La CMF adresse à la fédération des Vosges et à la famille de M. Muckensturm, l'expression de ses condoléances émuës.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

ARDENNES

FMA qui datent de 1908, avec quelques modifications en 1932, 1933 et 1935.

oOo

Fin décembre, le bureau fédéral, présidé par M. Paul Dauchy (bien rétabli d'une délicate intervention chirurgicale) a élaboré son programme d'activités 1971, à savoir :
- 15 février, assemblée générale d'études, préparatoire aux examens et congrès 1971.
- 7 mars, épreuves des examens de division préparatoire (A) en 5 centres : Charleville-Mézières, Fumay, Rethel, Vouziers, Sedan.

- 9 mai, épreuves de divisions moyennes et supérieures (au Foyer social de Charleville-Mézières).
- 16 mai, épreuves de division élémentaire (au Foyer social de Charleville-Mézières).
- 23 mai, 52ème congrès fédéral à Vouziers.

oOo

Le bureau fédéral étudie actuellement la refonte des statuts de la

La quarantaine de sociétés fédérées a, en cette fin d'année, célébré la Sainte-Cécile avec éclat, notamment à Charleville-Mézières, à Rethel, à Givet, à Vouziers (programme étalé sur plusieurs dimanches, à Sedan (Harmonie applaudie après l'office pour sa prestation), à Revin, à Nouzonville, à Fumay, à Carignan, à Mouzon, Deville, etc. Maintes batteries - fanfares, qu'elles soient du sud du département, du plateau de Roerol ou de la vallée de la Meuse ont en outre émuës martialement les capteurs-somptiers le jour de la Sainte-Barbe.

oOo

À Carignan, une école de musique (une grande salle, un bureau, une réserve) créée et meublée par la municipalité a été inaugurée le 21 novembre par MM. le sous-préfet de Sedan, l'inspecteur départemental à la Jeunesse et aux Sports et le secrétaire général de la FMA.

BOUCHES-DU-RHONE

La Sainte Cécile à la Chorale Cœcilia-Marseille

Le 6 décembre, dans la crypte magnifiquement décorée de l'église du Sacré-Cœur, la Chorale Mixte Cœcilia fêtait Sainte Cécile.

De nombreuses personnalités avaient tenu à s'associer à la joie des Cœciliens et de leurs amis, leur prouvant ainsi l'esprit dans laquelle ils tiennent cette chorale.

Aux côtés de M. Perinard, président de la Cœcilia, nous avons pu remarquer M. le Chanoine Restat, curé du Sacré-Cœur; MM. Baldo, représentant le maire d'Alc-en-Provence et le président du Conseil général; D'Apraval, représentant M. l'adjoint délégué aux Beaux-Arts et aux Rapatriés; Amalbert, directeur de l'Harmonie des Cheminots SNCF et délégué par la Fédération des Sociétés Musicales des BDR.

Après avoir souhaité la bienvenue à toutes ces personnalités, les avoir remerciées pour le concours et le soutien que, dans leur domaine respectif, elles ne cessent de prodiguer à la Cœcilia, M. Perinard donna un aperçu des activités de la formation qui, en 27 prestations, a exécuté notamment des œuvres telles que le Requiem de Berlioz, les 7 Paroles du Christ, extrait du Messie de Haendel; le Beau Danube Bleu de Strauss; Messe à 5 voix mixtes de Widor; Extraits de Rédemption de Gounod; Extraits de l'Oratorio de Noël de Saint-Saëns et Acclamations Carolingiennes d'Aubanel.

Il salua la présence à cette réunion de MM. Viola, Orts et Matarese qui, anciens membres de la Cœcilia à Alger, avaient tenu à venir de Nice, Nantes et Châteauneuf pour retrouver cette ambiance fraternelle et traditionnelle. Monsieur Perinard remercia également ceux et celles qui se dévouent sans compter au sein de la Cœcilia et tint à souligner combien il était heureux de voir, dans sa chorale, se réaliser cette union artistique puis amicale entre sociétés rapatriées et de souche métropolitaine.

Tout à tour MM. Baldo, D'Apraval, Amalbert et le Chanoine Restat dirent leur émotion et leur certitude de retrouver dans les traditions d'amitié, de foi et d'amour de l'art qui symbolisent les activités de la Cœcilia, les garants d'un avenir prospère et exemplaire.

La Chorale donna ensuite un nouveau échantillon de son talent en interprétant avec brio la valse «Flûtes de Vienne».

Après quoi, M. Amalbert, représentant M. Courtil, président de la Fédération des Sociétés Musicales des BDR, accéda avec émotion à la médaille de la Confédération Musicale de France au fanion de la Cœcilia pour son activité ininterrompue depuis 62 ans avant de remettre médailles et diplômes aux membres méritants de cette phalange pour leur assiduité et leur ancienneté.

Pour 5 ans et plus : Castellano Roland, Espir André, Espir Maxime, Segni Lydia, Turco Anna.

Pour 10 ans et plus : Camps Josephine, D'Accunto Noncette, Favre Léon, Perinard Lucienne.

Pour 10 ans et plus : Camps Jean, Manasse Pascal, Orts Emmanuel, Perinard Elyonville, Pilato Gabriel, Pilato Marie.

Vétérans : Tordera Gabriel (62 ans) et Viola Vincent (62 ans).

Affaires Culturelles pour 20 ans d'ancienneté : Aristhème Marinette, Bouziques Fernand, Camps Josephine, Castellano Joséphine, Orts Odette, Pilato Pierrette, Pilato Yves, Pilato Jean, Pilato Suzanne, Segni Christian, Turco Charles, Triay Jacqueline, Triay Josette.

M. Perinard renoua ensuite avec la tradition en remettant une récompense pour dévouement exceptionnel à M. Soud.

M. Baldo, évoquant de vieux souvenirs et très ému, remit le plaque du Conseil général des BDR à MM. Perinard, Tordera, Gabriel, Pilato, Aquilina, Josette Triay et Yves Prato.

Encore une belle et bonne journée à l'actif de notre chère société.

Sainte Cécile à la Lyre Gardannaise

La Lyre Gardannaise a été créée il y a sept ans, en septembre, le dimanche 22 novembre.

La journée a commencé à 9 h. 30 par le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts en présence des personnalités locales et des communes voisines.

La Lyre prenait ensuite le pas cadencé pour se rendre à l'église participer à la messe, après quoi la population était conviée à un concert qui, placé sous la direction de M. F. Bézère, a ravi l'auditoire par sa haute tenue artistique.

Le programme était le suivant : Fanfanie de Marine, pas redoublé de Paul Capé; Une fête à Cadix, interprété avec brio à la trompette solo par M. Aimé Fouque, professeur à la Lyre; L'Italienne à Alger, ouverture de Rossini; Elégie de Roger Hubert pour baryton solo, rendu à merveille par M. Merlus Deleuil qui, pendant longtemps, assurait la direction musicale de la Lyre; la Symphonie Inachevée de Schubert; Fantaisie brillante pour saxo-alto solo, qui permit à M. René Portal de faire une magnifique démonstration des possibilités de cet instrument qui sont innombrables; Chérubine, pas redoublé de Paul André.

Après ce brillant concert, une surprise nous attendait. Nous étions en effet le plaisir d'écouter deux formations de jeunes musiciens élèves de l'école de

musique de la Lyre.

Tout d'abord un septuor de violons dont la moyenne d'âge est à peine de 9 ans a interprété une œuvre délicate de Massis « Sur quatre cordes » accompagnée au piano par la talentueuse Mme Josette Caysac et dirigé par le dévoué professeur Joël Besozzi.

Toujours sous la baguette de M. Besozzi, c'était ensuite une formation harmonie de 25 jeunes (moyenne d'âge 12 ans) qui se taillaient une part importante du succès dans : « Phigénie en Tauride » « Hymne des Prétresses » de Gluck; « Armide, de Gluck; « Cache-cache, Schetzko de Fernand Andrieu; le gal laboureur, de Schumann.

M. Gauthier, président de la Lyre peut être assuré de la continuité de sa formation car bon nombre de ces jeunes gens ont déjà rejoint les anciens aux pupitres de l'Harmonie. Bel exemple de travail en profondeur dont bon nombre de sociétés feraient bien de s'inspirer.

Assistaient à ces manifestations M. Savines, maire de Gardanne, ancien président du Conseil général des BDR, accompagné de ses adjoints; M. Gilbert Gay, membre du Conseil fédéral représentant la Fédération des Sociétés Musicales des BDR; la presse écrite et une foule nombreuse.

Fructueuse journée pour la Lyre Gardannaise, son actif président M. Gauthier, son bureau et ses musiciens et comme l'on dit chez nous « A l'an que ven ».

La Lyre de Bonneveine fête Sainte Cécile

La Lyre de Bonneveine a dignement fêté Sainte Cécile le dimanche 22 novembre.

A 10 h. précises, la Lyre offrait à la population de cette riante banlieue un concert de haute tenue auquel le public était venu nombreux pour honorer ses musiciens. Ceux-ci, au nombre de 45, placés sous la baguette experte autant qu'amicale de leur nouveau chef Edouard Chappé, interprétèrent le programme suivant : La Folie des Fous de F. Lehár; l'Or et l'Argent, valse de F. Lehár; Feu d'artifice avec Gilbert Bécaud et O. Bellos Montagnos de Pellé.

Pour ce dernier morceau, exécuté avec brio à la trompette par Francis Mitran, la formation était dirigée par le père du soliste M. François Mitran, lui-même trombone de grande valeur; un grand bravo à ces deux musiciens.

Après le concert avait lieu la distribution des récompenses aux 61 élèves de la Lyre présentés aux examens fédéraux.

C'est devant les parents et amis que ces jeunes lauréats reçurent leurs diplômes, médailles de la ville de Marseille et du Conseil Général, bons de la Caisse d'Épargne, sous les applaudissements nourris de l'assistance. Mme Chirouze, leur dévoué et compétent professeur, avait tenu à offrir aux plus méritants des livres biographiques sur les grands maîtres de la musique.

Après cette distribution, M. Gilbert Gay, représentant la Fédération des Sociétés Musicales des BDR, mit l'accent sur la nécessité de diriger les enfants, après quelques années de piano, vers un instrument d'orchestre, non seulement afin d'assurer la pérennité de la Lyre de Bonneveine pour laquelle ses dirigeants se dépensent sans compter, mais également pour habituer les enfants à cette solidarité, à cette vie d'équipe qu'est l'orchestre au sein duquel la musique prend toute sa dimension.

Le représentant fédéral fit ensuite un large tour d'horizon sur les activités fédérales insistant plus particulièrement sur le premier stage organisé pour 45 jeunes filles et jeunes garçons musiciens des écoles de nos sociétés départementales.

Il procéda ensuite à la remise de la médaille d'honneur de la CMF à M. Di Fusco pour 45 années de présence à la Lyre de Bonneveine, bel exemple de fidélité que nous ne manquons pas de féliciter.

Toutes nos félicitations également et nos remerciements aux organisateurs de cette magnifique journée empreinte de camaraderie et d'amitié. Ce sont M. Emile Bonnet, président de la Lyre, ainsi que son conseil et plus particulièrement M. Alphonse Tisot, vice-président; M. Yvon Agnoul, secrétaire; M. Baptiste Coulomb, trésorier.

Assistaient à ces manifestations M. Rollandin, président de l'Union Musicale de Plan-de-Cuques; M. Bartel, président de l'Harmonie des Cheminots SNCF.

Nous remercions M. Tacussel pour avoir honoré de sa présence ces festivités et pour le prêt gracieux et amical de la salle de sa société à nos activités musicales, démontrant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à la musique dans son quartier.

« Merci et bravo à la Lyre pour cette journée mémorable ».

La Philharmonie d'Arles fête Sainte Cécile et son 97ème anniversaire

Afin de ne pas trop charger la matinée du dimanche, c'est le mercredi 9 décembre, en soirée, dans le Théâtre municipal, mis gracieusement à notre disposition par M. le maire, qu'a eu lieu le concert de la Sainte-Cécile.

A en juger par les applaudissements du nombreux public se pressant dans la salle, ce concert, placé sous la direction de M. Claudius Soubeyras, notre dévoué chef et professeur à l'école de musique, fut des plus réussis.

Le programme en était le suivant : Première Marche au Flambeau, de Meyerbeer; Ouverture d'Égmont, de Beethoven; Mouvement musical, de Schubert; Cavatine, de Raffi; Largo de Haendel; Sylvia, sélection sur le ballet de Léo Delibes; Esquisse, trio de Georges Barbotou avec en solistes au piano, Mme Nancy Bonnotte, à la clarinette, M. Soud, professeur à l'école de musique et

au cor d'harmonie, M. A. Pérela. Au deuxième partie se produisait l'École de danse de Mme Ginette Roman sur de la musique de Gounod et Mendelssohn. Evolutions gracieuses et fort réussies de ces filles et garçons qui obtinrent eux aussi, un beau succès bien mérité également.

Les spectateurs se retirèrent fort satisfaits de ce spectacle gratuit et se montrèrent généreux en laissant dans le plateau disposé dans le hall d'entrée du théâtre la somme de 570 F qui portée à 600 F par la Philharmonie permettra à l'hospice de Saint-Césaire de se partager ce montant au profit des vieillards qu'ils abritent.

Le dimanche 13 décembre, M. Charles Privat, député-maire d'Arles, recevait, dans les salons d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, les membres de la Philharmonie et leurs familles. M. Courtil, président de la Fédération et M. Canavesio, président de la Commission technique fédérale, étaient présents à M. le maire et aux nombreux personnalités présentes; M. Tourret, représentant M. le sous-préfet Seron; M. Jouve, premier adjoint au maire; M. Buon, adjoint à l'Instruction publique; M. Heritier, adjoint aux Beaux-Arts; M. Genet, président du Syndicat d'Initiative; M. Roman, président du Comité des fêtes; M. Ribes, administrateur du Théâtre municipal; les conseillers municipaux; M. le docteur Royer et M. Touzeller, présidents d'honneur de la société.

M. Privat souhaita la bienvenue à ses invités en termes particulièrement courtois, après quoi M. Courtil, dans sa réponse, exprima tout le plaisir qu'il avait de se trouver parmi nous et émit le vœu que soit créée une école de musique municipale solidement structurée qui regrouperait les élèves des différentes sociétés arlésiennes. Il termina en félicitant les musiciens, leur président M. Valentin et les professeurs pour leur activité auprès des jeunes qu'il faut à tout prix amener à la musique et en remerciant M. le maire pour l'aide financière qu'il apporte à « sa musique ».

Le président fédéral remit ensuite la médaille d'honneur de la CMF à M. Bourget, trombone solo et sous-chef pour 50 ans d'activité au sein des sociétés musicales avant que soit servi un apéritif fort copieux.

M. le député-maire s'excusa ensuite de ne pouvoir terminer la journée avec nous étant retenu par le banquet des pompiers; il nous souhaita bonne continuation et tout le monde quitta la mairie pour se rendre à l'Hôtel-Restaurant Europa à Pont-de-Crau pour le repas amical et fraternel.

A l'issue de celui-ci, un compte rendu de l'activité fédérale fut fait par M. Courtil, M. Canavesio faisant un exposé sur l'éducation musicale par les méthodes actives.

Un débat amical et agréable s'est ensuite établi entre MM. Courtil, Canavesio, Buon, adjoint à l'Instruction publique et divers responsables de sociétés voisines qui, nous l'espérons, sera des plus profitables pour la conduite à tenir dans nos formations et écoles.

Le président Valentin sut en quelques mots tirer la leçon de ce 97ème anniversaire et donner rendez-vous à tous les convives pour l'année prochaine.

Sainte Cécile à l'Harmonie des Tramways de Marseille

C'est à un concert fort réussi que l'Harmonie conviait dans la salle du Cercle de la Capelette, les traminois mélomanes le dimanche 6 décembre. A 10 heures, les 60 musiciens prenaient place sur le podium pour exécuter, sous la direction de MM. Edouard Chappé et Adrien Canavesio, un programme d'une assez grande difficulté dont voici les titres : Marche Basque de Trabado, la Lettre à Manon de E. Gillet, les Esquisses Provençales d'Adrien Canavesio. Concerto pour clarinette de Mozart arrangé pour harmonie par Adrien Canavesio. Bayard, marche d'Adrien Canavesio.

Toutes ces exécutions, particulièrement soignées, donnèrent lieu à une formidable ovation du nombreux public garnissant la salle.

La lettre à Manon nous donna l'occasion de mesurer l'importance qu'attachent le président Rouvière et le directeur Canavesio à la promotion des jeunes et à la préparation de la relève dans nos sociétés. Ce morcelet fut en effet dirigé tout à tour avec brio par 5 jeunes instrumentistes, élèves du Conservatoire de Marseille, participant aux activités de l'Harmonie.

Le résultat de cette heureuse initiative montre qu'elle doit être poursuivie et même organisée et étendue.

Après le concert, un apéritif fut offert aux musiciens et à leurs invités, au cours duquel furent remises médailles et récompenses aux musiciens et élèves et plusieurs allocutions prononcées.

En ce qui concerne les élèves : Gabellini, 3ème mention solfège élémentaire, 3ème mention clarinette élémentaire; Héritier Gilles, 1ère mention trombone moyen, 2ème mention trombone moyen, prix de 50 F offert par la Maison Galarette; Sérano Jacques, 1ère mention solfège moyen, 2ème mention trombone moyen, prix de 50 F offert par la Maison Galarette; Léca Claude, 1er prix solfège supérieur, 2ème prix cornet supérieur, un bon de 50 F de la Caisse d'Épargne des BDR et la coupe offerte par M. le président du Conseil général des BDR. Toutes nos félicitations aux lauréats. Pour les musiciens : M. Chichmanian a reçu la médaille de la CMF pour 30 années de présence au sein des sociétés musicales; M. Milsud celle pour 40 années de présence; M. Cassagne a obtenu la médaille des Vétérans pour 60 années d'activité; M. Bonnet se voyant décerner la médaille de la Jeunesse et des Sports. Nos compliments aux récipiendaires. M. Rouvière, président de l'Har-

monie, adressa ensuite ses remerciements à la direction de la RATVM, au Comité d'entreprise pour leur aide ainsi qu'aux musiciens pour leur fidélité et leur bon travail qui a fait que la formation a eu cette année une activité particulièrement constructive en se produisant notamment devant des élèves de CES et leur famille ainsi qu'au kiosque du jardin zoologique de Marseille avant d'aller à Saint-Maximin dans le Var à l'occasion de la fête de l'école municipale de musique qui vient de se former.

Dans son intervention, M. Courtil, président fédéral, devait, après avoir fait un compte rendu de l'activité fédérale, attirer l'attention de M. Mazel, directeur général de la Régie Autonome des Transports de la ville de Marseille, sur l'impérieuse nécessité qu'il y aurait à attribuer à l'Harmonie une salle destinée à ouvrir une école de musique pour les enfants de traminois; cela permettrait d'assurer une rentrée de jeunes talents sur les rangs en même temps que serait ainsi créée une activité artistique saine qui mériterait agréablement leurs heures de loisirs.

Dans sa réponse, M. Mazel promit qu'il allait se pencher sur ce problème, consentant qu'il était que la pratique musicale ne pouvait qu'apporter à la jeunesse un épanouissement intellectuel complet, un sens artistique particulièrement affiné et le goût du beau. Il termina en félicitant les organisateurs et les musiciens pour leur magistrale prestation.

M. Canavesio, directeur de l'Harmonie et président de la Commission technique fédérale dit en quelques mots ce qu'il était indispensable de faire dans nos sociétés pour assurer la continuité tant aux pupitres qu'à la baguette par l'intéressement des jeunes.

De nombreuses personnalités de la RATVM entouraient M. Mazel; M. Mazade, M. Jacques ainsi que les représentants des syndicats et du Comité d'entreprise.

L'Harmonie SNCF était représentée par M. Bartel son président et l'Union musicale de Plan-de-Cuques par M. Rollandin également président.

Un banquet très réussi était ensuite servi aux musiciens et à leur famille dans la magnifique salle du clocheton de Plan-de-Cuques mise très amicalement à notre disposition par M. Bertrand, maire de cette ville.

Un grand bravo aux musiciens et aux organisateurs qui sont le président Rouvière et ses collaborateurs : Graff, Sacati, Martinez, Aussagut, pour cette belle journée musicale.

CENTRE

VICHY Nécrologie

M. Joseph ALVISET directeur du Conservatoire municipal de Musique

Nous avons appris avec surprise et peine le décès subit de M. Joseph Alviset, directeur du Conservatoire municipal de musique. Samedi encore, il dirigeait cet établissement.

Né à Marseille le 30 août 1897, M. Joseph Alviset allait obtenir successivement un premier prix au Conservatoire de Marseille et un premier prix de trombone au Conservatoire supérieur de Paris.

M. Joseph Alviset joua dans les plus grandes formations parisiennes et fut soliste auprès de chefs réputés.

Programme :

- 1) Royal Air Force March Past, Dr Walford Davies.
- 2) Rosamunde (ouverture), F. Schubert.
- 3) Bacchus et Silène (Ballet) n° 1, Introduction, Max D'Oulone.
- 4) Paysage Ecosais (petite pièce caractéristique), Pierre Duclos (arrangement de Dondoyne).
- 5) Concertino pour clarinette (solistes MM. Besset, Atoine, Dubreuil, Marlot et Robert), C.-M. Weber.
- 6) Rhapsodie Norvégienne (2ème partie : Presto), Ed. Lalo.
- 7) Deux Défilés pour Harmonie et Batterie-Fanfare (tambour-major : André Lafave) : a) Majorettes de France, P. Semler-Collery et L. Coppell; b) Les Africains, F. Boyer.

Membre pendant l'été, de l'orchestre du Grand Casino de Vichy, il en devint le secrétaire syndical actif. Passionné de musique, il s'attacha à Vichy et à la lutte que menaient les responsables pour lui garder sa tradition de capitale d'été de la musique. Insensiblement, il fut amené à remplir d'autres tâches auprès des responsables du festival de musique de Vichy avant d'en devenir directeur.

Avec lui, le Grand Casino connut des soirées lyriques inoubliables et des concerts qui ravissaient les mélomanes les plus avertis. En 1964, une certaine désaffection de ceux-ci l'amena à accepter le poste de directeur-adjoint du Conservatoire municipal auprès de M. Stalin. Il lui succéda le 11 octobre 1965. Sous son autorité, le Conservatoire de musique allait progresser, se transformer et devenir, avec plus de 300 élèves et des professeurs de qualité, un instrument de culture au service des familles.

Désireux de parvenir encore à un meilleur résultat, il venait de mettre sur pied avec le concours de la ville et du ministère des Affaires culturelles, des stages musicaux pour Pâques et l'été. M. Joseph Alviset avait participé aux guerres de 14-18, puis de 39-45. Il avait reçu deux blessures et s'était vu décerner la croix de guerre.

Homme de caractère, méticuleux, cordial et fidèle en amitié, il était passionné par la musique, son enseignement et sa vulgarisation.

C'est un grand serviteur de la musique et de vichy qui disparaît. Ses obsèques ont eu lieu mercredi à 14 h., en l'église de Bellevue, pas de condoléances.

En ces pénibles circonstances, nous adressons à son épouse, à sa fille Mme Millet, professeur d'éducation musicale au CES des Célestins, et de solfège et chant choral au Conservatoire, à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.

(La Montagne, 19-1-71).

Concert donné à la salle municipale des fêtes le dimanche 24 janvier 1971, à 17 h., par la Société Musicale de Vichy.

Direction, M. Paul Rolin.

Programme : 1) Anchor's Aweigh (Marche de la Marine Américaine), Chas. A. Zimmermann.

2) Echos du Midi (Mosaïque sur des airs populaires du Midi), P. Kelsen.

3) La Chaste Suzanne (Fantaisie sur l'Opérette), Jean Gilbert (arrangement Fernand Andrieu).

4) Rondo la Blue (Rondo moderne), Fernand Ruelle.

5) Scènes Espagnoles : a) Habanera, b) Caracota, c) Valse et Finale, Edmond Avon.

6) La Marche du Président (dédié avec tambours et clairons), Paul Rolin.

Concert donné à la salle municipale des fêtes le dimanche 31 janvier 1971, à 17 h., par l'Harmonie Municipale de Vichy (direction André Rollin).

Programme :

- 1) Royal Air Force March Past, Dr Walford Davies.
- 2) Rosamunde (ouverture), F. Schubert.
- 3) Bacchus et Silène (Ballet) n° 1, Introduction, Max D'Oulone.
- 4) Paysage Ecosais (petite pièce caractéristique), Pierre Duclos (arrangement de Dondoyne).
- 5) Concertino pour clarinette (solistes MM. Besset, Atoine, Dubreuil, Marlot et Robert), C.-M. Weber.
- 6) Rhapsodie Norvégienne (2ème partie : Presto), Ed. Lalo.
- 7) Deux Défilés pour Harmonie et Batterie-Fanfare (tambour-major : André Lafave) : a) Majorettes de France, P. Semler-Collery et L. Coppell; b) Les Africains, F. Boyer.

WELTKLANG
fanfares harmonies

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
BUFFET-CRAMPON
18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

Éditions Musicales TRANSATLANTIQUES

14, Avenue Hoche — PARIS 8^e — Tél. 924. 01. 46

DERNIERES NOUVEAUTÉS pour Musique d'Harmonie ou Fanfare

Ivan AVIGNON

LES HEURES SENEGALAISES, Rapsodie Africaine. Suite d'orchestre pour Harmonie ou Fanfare.

Roger CALMEL

LES VENDANGES, danses populaires et Choral final pour Harmonie ou Fanfare.

Paul LIESENFELT

FLANDRE ET ARTOIS, pièce pour Harmonie.

Pierrette MARI

MARCHE AU SOLEIL pour Harmonie ou Fanfare. Transcription de Michel DELGIUDICE

Lucien MORA

CHANSONS DE FRANCE, trois extraits de Ballet :

- 1) La Mère Michel,
- 2) J'ai du bon tabac,
- 3) Le Pont d'Avignon.

ŒUVRES pour Clarinette

J.-P. BEUGNIOT

CONCERTINO pour Clarinette et Orchestre à cordes. Réduction pour Clarinette et Piano

DUREE

15'

D. DONDEYNE

TRIPTYQUE pour Clarinette et Orchestre à cordes avec 2 Harpes ou accompagnement de Piano

9'

J. FRANCAIX

CONCERTO pour Clarinette et Orchestre. Réduction Clarinette et Piano

27'

I. GOTKOVSKY

CONCERTO pour Clarinette et Orchestre. Réduction pour Clarinette et Piano

20'

J. LANCELOT

VINGT-CINQ ETUDES faciles et progressives d'après Grünwald, Kayser, Hermann.

J. LANCELOT

QUINZE ETUDES d'après Berbiguier, Cramer et Kaiser.

J. LANCELOT

VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES d'après Dancla, Wohlfahrt.

J. RIVIER

CONCERTO pour Clarinette et Orchestre à cordes. Réduction pour Clarinette et Piano

17' 20"

G. ROSSINI

VARIATIONS pour Clarinette et petit Orchestre. Réduction pour Clarinette et Piano. Arrangement J.-P. Dautel. Révision et annotations de J. LANCELOT.

« CONCERTI » CELEBRES pour Trompette avec accompagnement de Piano

J. BONDON

CONCERT DE PRINTEMPS

16'

J.-N. HUMMEL

CONCERTO en Mib

20'

A.-L. STRADELLA

SONATE DE CONCERT

G.-P. TELEMANN

SONATE DE CONCERT

12'

G. TORELLI

CONCERTO en Ré majeur

12'

NOUVELLE COLLECTION d'ŒUVRES pour CUIVRES

Ed. H. BULL

CONCERT pour Trompette, Cor et Trombone. Partition et Parties

14'

G. HUGON

FANFARE pour 4 cors, 4 Trompettes, 3 Trombones, 1 Tuba. Partition et parties

4'

E. LOVREGGIO

EVOCATION pour 3 Trombones, Tuba, 4 Timbales. Partition et parties

11' 30"

J. MAILLOT

TRIO POUR CUIVRES pour Trompette en Ut, Cor en Fa, Trombone en Ut. Partition et parties

4' 30"

J. RIVIER

BRILLANCES pour Septuor de cuivres

(2 Cors, 2 Trompettes, 2 Trombones ténors, 1 Tuba) Partition et parties

12' 45"

H. SAUGUET

GOLDEN SUITE pour 2 Trompettes, Cor, Trombone, Tuba. Partition et parties.

P. SCIORTINO

CORTEGES, Suite pour 3 Trompettes, 4 Cors, 2 Trombones, Tuba, Piano, Percussion. Partition et parties

10'

SUITE EN ROUGE pour 2 Trompettes Ut, Cor en Fa, Trombone ténor. Partition et parties

12'

J.-J. WERNER

CANZONI PER SONAR pour trompette, Cor et Trombone. Partition et parties

13'

CHAMPAGNE ET MEUSE

CHAMPAGNE et MEUSE

A la Philharmonique de Champagne

Lors de la traditionnelle réception de début d'année, le 12 janvier 1971, le président de la Société Philharmonique a évoqué l'organisation d'une rencontre musicale exceptionnelle, en 1972, à l'occasion du cinquantième de sa formation.

Une série de tables étaient dressées, dimanche matin, entre l'enchèvement des instruments de musique, les amateurs chargés d'ans sous l'imperturbable des fondateurs de la Société Philharmonique dont les portraits ornent les murs de la grande salle de répétition au Parc de Maigret.

Pour la quarante-neuvième fois la première répétition de l'année était suivie d'une courte réception. M. de Vogüé, président, présentait ses vœux aux musiciens.

En même temps, il donnait toutes les nouvelles, les potins même, de la Philharmonique, présentant ici ses condoléances à une famille en deuil, là ses félicitations pour une naissance... Une seule en 1970. C'est insuffisant s'exclama-t-il.

La société, pourtant s'est enrichie d'une dizaine de jeunes musiciens. Le niveau de la Philharmonique est tel qu'assurément cette simple addition est équivalente à un certificat de talent pour ces nouveaux venus.

Cette qualité, ce renom devaient d'ailleurs faire l'objet d'un court débat. Pour une société d'amateurs, la Philharmonique présente des œuvres difficiles, trop difficiles, pensent certains. On se souvient du programme de l'audition de gala donnée au théâtre municipal, l'année dernière. Le programme de 71 est paraît-il tout aussi difficile.

Et si les apparitions de la Philharmonique sont assez rares (trois en 1970) elles sont synonymes de programmes de qualité. La présence à la réception de MM. Foret et Blot en est une preuve supplémentaire.

M. de Vogüé parla d'une prochaine sortie de la Société à l'étranger et rappela à ce propos l'un des buts de la Philharmonique : la propagande pour le champagne.

M. Médard, directeur du CIVC assistait d'ailleurs également à la ré-

ception en compagnie de M. Dricot, adjoint au maire d'Épernay, et de M. Bigotte, président de la Fédération Musicale Champagne et Meuse.

Ce dernier remit à l'un des musiciens la médaille d'argent de la Confédération. Le récipiendaire, M. Thibault, de Verneuil, compte en effet cinquante années de dévouement au service de la musique.

Une année de plus que la société elle-même. On effect, la Philharmonique fêtera l'année prochaine son cinquantième. Et le président a évoqué déjà cet anniversaire. Probablement cette date sera l'occasion d'une grandiose manifestation musicale.

Les Sparnaciens se souviendront que, lors du trentenaire de la société en 1952, soixante-cinq formations musicales avaient défilé dans les rues de la ville.

Certainement, il ne faudra pas moins d'une année de préparation pour une manifestation de cette importance. Et si 1971 verra le programme traditionnel de la Philharmonique, l'année prochaine, certainement, annoncera une manifestation grandiose et prometteuse.

VERDUN

L'Harmonie Municipale fête Sainte Cécile

L'Harmonie municipale de Verdun qui nous a toujours habitués à de belles auditions a voulu respecter la tradition en fêtant dignement Sainte Cécile le 29 novembre 1970, en l'église de la Cité Verte de Verdun.

Dirigée d'autorité par M. Libert, la messe célébrée en présence de M. le sous-préfet de Verdun, de M. le général commandant la 4ème Division, de M. le Ministre député-maire de Verdun, de M. Laforgue, vice-président de la Fédération musicale Champagne et Meuse, de M. Kirikdjan le si dévoué président de l'Harmonie municipale de Verdun et nombre d'autres personnalités, débuta par « La Marche des Princes », fanfare d'Anny Giraud-Laurencenau écrite en forme de sonnerie mettant en évidence les timbres clairs, suivie une œuvre splendide écrite par le grand musicien qu'est

Paul Somler-Collery, ex-chef de Musique du 150ème RIM de Verdun. Cette admirable « Andante » donnée en première audition à Verdun prit dans ce cadre mystique un relief et un cachet tout particuliers. Son auteur dont les compositions quoique plus rares que ses remarquables transcriptions symphoniques est un des meilleurs auteurs de notre temps pour musique d'harmonie mû par une tendance toute spontanée, il écrit sans calcul, comme il pense, comme il sent. Pour l'interprétation de cette page, M. Libert n'avait qu'à se laisser conduire par son intuition.

Nous entendions là une harmonie dont l'effort et la ténacité achevèrent l'intelligence du travail.

« La Fanfare pour un Héros disparu » dont nous connaissons la nostalgique tendresse est caractéristique de la manière de Loup. La déclamation du hautbois solo est d'une incomparable beauté et la structure de certains thèmes d'une saisissante originalité.

Les musiciens de l'harmonie ont répondu parfaitement à ce que leur demandait leur directeur.

Et pour terminer, c'est la célèbre « Marche des Bonnets à poils », marche napoléonienne de Furgot avec l'excellente batterie de l'Harmonie que nous entendîmes.

Dès la fin de la messe, une gerbe fut déposée au monument aux morts de Verdun, par le président Kirikdjan.

Ensuite un excellent repas fut servi aux personnalités, aux musiciens et à leurs épouses à l'Hôtel Bellevue. Au cours de ce repas, tour à tour, le président Kirikdjan, le ministre André Beauguitte et M. Laforgue, vice-président de la Fédération musicale Champagne et Meuse, félicitèrent les musiciens et leur chef de leur bon travail.

De nombreux musiciens ont été décorés :

Médaille des vétérans de la F.M.C.M. à MM. Eustache Albert et Damart Roger ;

Médaille de 50 ans de la C.M.F. à MAF, Garnier Emile et Damart Roger ;

Médaille de 25 ans de la F.M.C.M. à MM. Decout Gabriel et Simon Pierre ;

Etoile fédérale à MM. Damart Roger, Collin René et Garnier Emile ;

Diplôme de 15 ans à MAF, Pierret Daniel et Simon Pierre ;

La médaille d'honneur des Socié-

tés musicales et chorales et le grand Prix Humanitaire de France avec médaille d'argent à M. Helas Claude, secrétaire général de la société et de l'école municipale de musique.

Une sauterelle termina cette belle fête qui fut tout à l'honneur de la musique populaire.

COMMERCY

La fête de Sainte Cécile

Traditionnellement l'Harmonie municipale de Commercy fait bien les choses pour honorer sa sainte patronne : il n'en fut pas autrement cette année.

Les festivités commencèrent par un grand bal au dancing Mexico, le samedi soir 21 novembre. On nota une forte participation, la danse étant conduite par l'Orchestre de Roland Zaino.

Dimanche, à 10 h. 15, devant l'Hôtel de Ville, le cortège se forma et prit la direction de l'église Saint-Pantaléon où fut célébrée la grand messe à la mémoire des membres disparus. Au cours de l'office, l'Harmonie interpréta, dans la direction de son chef, M. Edmond Leroy, la messe de Kellian. Les majorettes et leur clique, sous la conduite de leur présidente, Mme Contesse, participèrent à la cérémonie.

À l'issue de la messe, et en présence des personnalités locales, M.

Jacques Legrand, adjoint au maire et président de l'Harmonie, et M. Edmond Leroy déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts.

Après un défilé dans les principales rues de la ville, la phalange se rendit au restaurant Carillier où avait lieu apéritif et banquet.

Au cours de l'apéritif, cinq fidèles serviteurs de la Société furent à l'honneur : MM. Bachelier, Bockquillon et Leboulanger se virent remettre le diplôme fédéral pour 15 années de service ; M. Hatton reçu la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales pour 20 années de service, et M. Verpillier se vit attribuer l'Etoile fédérale pour 50 années de service.

Très bien servi, le banquet se déroula dans une atmosphère de franche camaraderie. Au dessert, M. Leroy brossa un rapide tableau des activités de l'année écoulée : outre les habituels concerts de quartiers et les cérémonies nationales, la Société a participé au festival de Ligny-en-Barrois, et aux festivités du jumelage Commercy-Hockenheim, d'une part à Hockenheim et d'autre part à Commercy. Enfin, 28 élèves ont été présentés aux examens fédéraux et ont obtenus des résultats satisfaisants. Après avoir annoncé l'organisation d'un festival dans le courant du mois de mai prochain, M. Leroy félicita les décorés du jour avec une mention particulière pour M. Maurice Verpillier, sous-chef honoraire dont il rappela les brillants états de service. Il remercia ensuite la Municipalité qui étudie toujours avec beaucoup de bienveillance les problèmes de l'Harmonie municipale.

« L'avenir, c'est la jeunesse », déclara ensuite M. Jacques Legrand, qui se félicitait de voir le nombre important de jeunes musiciens.

Enfin, M. Santoni, maire, tint à souligner le bon équilibre de la Société où les adultes côtoient la jeunesse de telle façon que l'Harmonie municipale de Commercy est un exemple unique dans le département.

Parmi les personnalités : MM. Donatus, sous-préfet ; Perrin, conseiller général ; Santoni, maire ; Legrand, adjoint au maire et président de l'Harmonie ; Toillini et Moulin, adjoints au maire ; Colletille, président d'honneur ; Granddier, ancien président ; Placard, Lapouille et Mme Contesse, conseillers municipaux membres de la Commission de la musique ; Strantolue, secrétaire général de la sous-préfecture.

Côté harmonie : MM. Edmond Leroy, chef de musique et président départemental de la Fédération Champagne et Meuse ; Maurice Verpillier, sous-chef honoraire ; Jacques André, secrétaire-trésorier ; Robert Perrot, sous-chef ; Mangin et Bertrand, fonctionnaires-sous-chefs ; Ney et Hatton, chef et sous-chef de clique.

L'Etoile Fédérale à M. Maurice VERPILLIER

Ainsi que nous le relatons par ailleurs, M. Edmond Leroy, chef de l'Harmonie municipale de Commercy et président départemental pour la Meuse de la Fédération Champagne et Meuse, a eu le plaisir, lors de la dernière fête de Sainte Cécile, de remettre à son ami de longue date, M. Maurice Verpillier, sous-chef honoraire, l'Etoile fédérale consacrant cinquante années passées au service de l'Harmonie municipale et de la musique populaire.

À cette occasion, M. Leroy a rappelé les brillants états de service du récipiendaire : « entré à l'Harmonie en 1920, il fit rapidement une première partie de clarinette. En 1926, il passa le brevet d'aptitude musicale de préparation militaire avec succès lui donnant priorité, et fut incorporé en 1927 à la Musique du 3ème Zouave à Constantine où il fit de la bonne musique (180 concerts en 15 mois). C'est dire qu'il revint en « forme ». Nommé fonctionnaire-sous-chef en 1930, puis sous-chef l'année suivante, il fut chargé plus particulièrement du solfège et des cours de clarinettes et de saxophones. Pendant la guerre, sous l'occupation, alors que j'étais déporté, il continua les cours non sans mal, seconde par son ami, le fonctionnaire-sous-chef Jacques André, pensant à la future libération de Commercy. C'est ainsi que le dimanche 3ème jour après la libération, l'Harmonie municipale de Commercy, seule de la région, a défilé et donné un concert au kiosque municipal sous sa direction. C'est en 1962 qu'il démisionna pour raisons professionnelles, ayant assumé la formation musicale et instrumentale de plus de 600 élèves. »

M. Maurice Verpillier est le neveu de feu Gabriel Franot, natif de Commercy, qui a été capitaine chef de musique au 26ème R.I. à Nancy, puis chef de l'Harmonie des usines Renault et de la Musique des Anciens combattants de Paris.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

M. Georges Vriez est né le 13 mai 1894 à Belfort. Employé à l'Alsthom, mais passionné de musique, il passa de nombreuses heures à enseigner la clarinette, le saxophone, le hautbois et le basson aux élèves de l'école de musique auxquels il donna ses premiers cours en octobre 1928.

Retraité de l'Alsthom en 1961, il se consacra totalement au Conservatoire jusqu'au 15 septembre 1967. Compositeur de musique, M. Vriez est président de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Titulaire des palmes académiques, M. Vriez voit récompensé son dé-

vouement et son amour de la musique par sa nomination de chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres au titre du ministère des Affaires culturelles.

Cette flatteuse distinction lui a été décernée au titre de compositeur et d'ancien professeur au conservatoire municipal de musique de notre ville.

Est-il besoin de rappeler que M. Vriez assume depuis une vingtaine d'années, avec autant de dévouement que de compétence, la présidence de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

« J'AI BIEN MANGÉ, J'AI BIEN BU »

Musique de Jean-Pierre BOURTAYRE

Paroles de Claude FRANÇOIS

« EN FANFARE »

Messieurs les Fanfaristes adressez-vous à ESPIEGLE MUSIC

53, Boulevard Bineau - NEUILLY-sur-Seine - 92
Téléphone : 637-51-77 637-51-87 637-55-41

La belle médaille des Arts et Lettres qu'il vient de recevoir s'ajoute aux nombreuses décorations militaires et civiles dont il est titulaire.

Nécrologie

M. Georges Jeannotot, excellent musicien, animateur de sa société, la Fanfare de Pin-l'Émarny, M. Jeannotot a été un chef remarquable et un excellent pédagogue...

L'Union Artistique des Cheminots Français à Besançon, vient de perdre son nouveau chef, M. Bentana qui, à l'âge de 42 ans, est décédé d'une congestion cérébrale.

C'était un grand musicien plein d'ardeur et pourvu d'une solide formation musicale.

La Fédération de Franche-Comté et du Territoire de Belfort présente ses condoléances attristées aux familles de ces deux vaillants chefs, ainsi qu'aux membres des sociétés respectives auxquelles ils appartenaient.

ILE-DE-FRANCE

PARIS

L'Harmonie du Chemin de Fer du Nord classée en division d'excellence, organise son 46ème grand concert annuel, le dimanche 4 avril 1971, à 14 h. 30, au Théâtre Gérard. Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde à Saint-Denis.

Au programme des œuvres de : Bruneau, Lancelotti, Liszt, Rimsky-Korsakow, Saint-Saëns.

Entrée gratuite.

Paris-Echo Philharmonique 62ème assemblée générale de l'Echo Philharmonique « Paris »

Dans le cadre de la salle des mariages de la mairie du 18ème arrondissement, l'Echo Philharmonique Paris a tenu le 11 décembre sa 62ème assemblée générale présidée par M. Blockyusen, maire-adjoint, président d'honneur de cette société.

On remarquait la présence de M. Coillet, maire-adjoint honoraire; M. Bousset et Mme, secrétaire général de la mairie; M. Charpentier, vice-président de l'USMP; M. Boulanger, ainsi que de nombreux amis de l'Echo.

L'orchestre interpréta l'Ouverture des Noces de Debussy de Mozart; la Procession Nocturne (Brahms), sous la direction de M. Huys; puis la Petite Suite (Debussy) et la Symphonie la Reine (Haydn) sous la direction de M. Dussay.

Tous les musiciens et leurs chefs purent être félicités pour ce concert.

La seconde partie de l'assemblée générale était réservée aux questions administratives. M. Guindet, secrétaire général, présenta le rapport moral. Il lança un pressant appel aux jeunes pour venir grossir les rangs de l'Echo et assurer ainsi la pérennité de la société.

M. de Mérand, trésorier général, donna un bilan positif de la situation financière.

Les jeunes et gentilles musiciennes de l'Echo, Nicole Maréchal, Jocelyne Jaurès et Danièle Buys, furent très respectueusement et chaleureusement félicitées de l'Echo.

M. Charpentier, vice-président de l'Union des Sociétés Musicales de Paris, remercia les dévoués bénévoles de l'Echo.

M. Huys, président-directeur, clôture cette 62ème assemblée en remerciant M. G. Dussay, directeur adjoint, les membres du comité, les musiciens et leur famille et tous les amis de l'Echo. Il les convia à triangler au nom de la musique et de l'Écho.

Les répétitions de l'Echo ont lieu tous les vendredis, à 20 h. 45, à la mairie du 18ème arrondissement. Il est fait un pressant appel à ceux (violonistes, violoncellistes, altistes) qui voudraient bien apporter leur concours à cette société. Ils sont assurés de trouver un excellent accueil.

Sainte Cécile et les Musiciens

Il nous fut très agréable de constater, une fois de plus, la profondeur de l'attachement manifesté par nos musiciens envers la tradition cécellienne, un symbole musical, qui les réunit, en fin d'année, à leurs

chers auditeurs, amis et admirateurs, pour honorer le souvenir de Sainte-Cécile et lui rendre un fervent hommage. Il est vrai que ce joyeux anniversaire, toujours vénéré en notre milieu musical populaire, donne l'occasion d'offrir les joies profondes et intimes d'une réunion amicale et musicale très attachante, qui allie aux charmes de l'esprit, ceux de nos oreilles et de nos gosiers en leurs expressions subtiles et profondes, grandement appréciées par tout être humain qui se respecte.

Cette année 1970, qui disparaît, ce fut tout d'abord notre toujours bien vivante et excellente Harmonie Municipale de Colombes, qui dirige avec sa grande maîtrise notre cher camarade M. J. Brouquières, qui est également directeur de l'École municipale de musique, qui me fit l'honneur de venir assister à leur belle et traditionnelle réunion cécellienne qui eut lieu au sein du groupe scolaire Ambroise-Paré, à Colombes. Là, se réunirent nos musiciens et leurs grand chef pour recevoir leurs invités, fort nombreux, autour d'une grande table, présidée par M. Freulaud, le cher maire de Colombes, qu'entouraient M. Bazangé, le sympathique président de l'Harmonie; M. Lafrigue, son cher vice-président; et son aimable épouse; M. Y. Danset et de nombreux conseillers municipaux, et, évidemment, M. Brouquières, le talentueux chef-directeur, son aimable sous-directeur, M. Foussard, ainsi que de nombreuses personnalités musicales invitées. Nous n'eûmes pas le plaisir et la joie d'y rencontrer notre cher ami et Maître Paul Le Flem, grand prix de Rome, retenu à son foyer. Personnellement, j'y représentai notre grande CMF et son cher président, le commandant J. Semler-Collery. Et ce fut dans une atmosphère chaleureuse et très musicale qui fut dégusté l'excellent menu préparé. Mais l'événement le plus marquant de cette réunion, fut la présence d'une délégation de musiciens de l'Harmonie de Franckstein, la grande cité allemande, avec laquelle Colombes est jumelée. Ce qui ajoutait encore plus d'émotion à notre joie cécellienne, faisant naître une floraison supplémentaire et sentimentale en nos cœurs, conquis par cette camaraderie musicale, ravie et fort émus, en cette atmosphère généreuse et délicieuse.

Un grand bal clôturait cette magnifique soirée. En résumé, une fort belle réunion anniversaire cécellienne, digne de la grande cité parisienne qu'est Colombes, de son cher maire et de ses adjoints, de ses talentueux et dynamiques directeur et sous-directeur M. J. Brouquières, M. Foussard, et de leurs chers musiciens.

Capitaine F. BOYER.

Le « Grand Concert » de l'Orchestre Symphonique de la « RATP », honorant le « Bicentenaire » de la « Naissance de Beethoven ».

Pour honorer le bi-centenaire de la naissance de Beethoven, le célèbre compositeur mondialement admiré, la direction de notre grand Orchestre Symphonique de la RATP avait décidé d'offrir son nom et son souvenir à celui de Sainte-Cécile, en choisissant ce mois de novembre dernier, traditionnellement réservé aux manifestations musicales et artistiques organisées en sa faveur (Beethoven est né, lui, en décembre 1770) et pour donner son premier concert de la saison 1970-71. Le programme de ce grand concert beethovenien, interprété en la salle Gaveau par notre grand et bel Orchestre Symphonique de la RATP, place, comme vous le savez, sous la haute direction du talentueux directeur qu'est notre camarade G. Fossier, le programme, dit-jé, était uniquement réservé aux œuvres de Beethoven. Je redirai, une fois de plus, que Beethoven fut l'un des plus grands maîtres de la musique instrumentale classique. Il figure parmi les plus grands compositeurs historiques, de l'histoire de la musique, ce que personne n'ignore.

Pour ce grand concert anniversaire et beethovenien, M. Fossier s'était assuré les concours d'une cantatrice renommée, Françoise Arnould, une délicieuse soprano, et de Jean-Paul Guillou, un remarquable pianiste virtuose. En la 1ère partie du programme, réservée à l'Orchestre, nous entendîmes, en premier lieu, « l'Allégo Con Brio » de la 3ème Symphonie dite « l'Éroïque », que Beethoven avait dédié à Napoléon. Puis vinrent, dans l'ordre, les exécutions de « l'Adagio Molto et Cantabile » de la 5ème Symphonie; de « l'Allegro Molto et Vivace » de la 1ère Symphonie; de « l'Allegro Con Brio » (final) de la 7ème Symphonie qui terminait cette 1ère partie, magistralement interprétée par notre grand et excellent Orchestre.

La 2ème partie débutait par l'audition de « l'Air de Léonore », de « Fidèle », l'œuvre vocale de Beethoven, interprétée par Françoise Arnould, très artistiquement. Les auditeurs, charmés, ne s'arrêtèrent point d'applaudir, elle du calmer

son auditoire en interprétant, en bis, une Suite de mélodies, « La Bien aimée lointaine », composée par Beethoven, suite peu connue, qui émut profondément les auditeurs. Puis ce fut le remarquable pianiste qu'est Jean-Paul Guillou, qui conquiert l'auditoire en interprétant, avec grand art, le 5ème Concerto en mi bémol majeur dit « l'Empereur », pour piano et orchestre, ce dernier toujours placé sous la direction magistrale de G. Fossier. J'avais l'honneur d'être placé aux côtés de mon cher camarade M. Maurice Brun, le cher et nouveau président de notre belle Fédération Musicale d'Ile-de-France. Et nous étions bien d'accord sur la haute valeur artistique de ce grand concert, commémorant le bi-centenaire de la naissance de Beethoven. Et nous devons grandement en remercier M. G. Fossier, le grand et talentueux directeur-chef, ses musiciens et solistes; M. Varin, le distingué président de la Symphonie; M. G. Bidaud, le sympathique président de l'Ensemble musical, très artistique, de la RATP, et tous ses chers collaborateurs.

Capitaine F. BOYER.

La « Sainte-Cécile » du « Maugein-club Sannoisien ».

Le dimanche 22 novembre dernier, c'était le musical Maugein-Club Sannoisien, la jeune et belle phalange d'accordéonistes de Sannois, que dirige avec art et sa grande expérience musicale, mon cher camarade et ami Monestés, bien connu en nos milieux accordéoniques populaires, qui faisait la Sainte-Cécile. A cet effet, une grande réception, présidée par le cher maire de Sannois, M. le Dr Cauceller entouré par Mme Cauceller, avait lieu en la mairie, où l'on recevait M. et Mme Abel Monestés et ses jeunes musiciens, et de nombreux invités, parmi lesquels figuraient des personnalités musicales bien connues. J'avais l'honneur d'y représenter notre grande CMF. Cette agréable réception était d'autant plus importante, par le fait que j'étais chargé par le commandant J. Semler-Collery, notre cher président de la CMF, de remettre à M. Abel Monestés, la médaille d'or de notre Confédération Musicale de France, et pour honorer ses 66 ans d'activité en son sein et au titre de directeur de sociétés musicales. Ce n'est pas sans émotion que je procédais moi-même à cette remise de décoration et me conformant au désir de mon très cher camarade Monestés, auquel je suis lié par une longue vie musicale, militaire et populaire. M. le maire prononça ensuite des paroles élogieuses et très émouvantes, félicitant et soulignant les mérites artistiques de Monestés, la belle qualité de son enseignement et la haute valeur de sa jeune phalange musicale, qui réunit un lot important de jeunes exécutants, tous ses élèves et déjà très experts en leur art sur l'accordéon. Ils étaient d'ailleurs très émus par cette émouvante consécration, qu'ils ardemment de fort belles auditions d'œuvres charmantes et agréables. J'eus également le grand plaisir d'y rencontrer, autour de notre cher maire et de Mme Cauceller, de Monestés et de sa chère épouse, les visages bien sympathiques de M. et Mme Parmentier; M. et Mme Lurault, le distingué chef du Club Sannoisien; de M. et Mme Monnet, mécènes très attachés à notre Maugein-Club, ainsi que de nombreux personnalités sannoisiennes. Après cette amicale et joyeuse réception, ce fut le départ vers un autre horizon, car il était midi. Et l'on nous emmena à Jouy-le-Moutier, en l'auberge Saint-Vincent, bien connue des gastronomes parisiens, et en laquelle un excellent repas nous fut servi et bien dégusté, dans une ambiance joyeuse et culinnaire très amicale, familiale et musicale, les sourires de Sainte-Cécile aidant.

L'un de nos orateurs, à l'heure des discours, nous y fit même un amusant rapprochement entre Sainte-Cécile et Saint-Vincent, qui était, paraît-il, un musicien fervent.

Après ces délicieuses et musicales agapes, vint l'heure de la séparation. Et l'on se quitta avec regret, en se souhaitant à l'année prochaine et dans la joie de nous revoir dans une même ambiance cécellienne.

Capitaine F. BOYER.

La « Sainte-Cécile » du « Club-Musical des PTT ».

La brillante phalange musicale, qui fait partie de ce grand Club Musical des PTT, que préside avec une ferveur éclairée et profonde notre cher ami M. Parigot, haut fonctionnaire de notre grande administration postale, et que dirige avec autorité le commandant Deutricourt, notre talentueux camarade, ne néglige point de rendre hommage, chaque année, au souvenir de Sainte-Cécile, la patronne vénérée des musiciens, se conformant ainsi à nos traditions nationales. Le joyeux anniversaire 1970 fut honoré, tout d'abord, par deux belles soirées de galas qui eurent lieu, avec le même programme, les mercredi et jeudi 2 et 3 décembre derniers. Elles se déroulèrent en la grande et souriante salle des congrès du ministère des PTT, avenue de Ségur. En présence du cher président Parigot, des membres de son conseil d'administration; de M. Maurice Brun, notre nouveau président fédéral et représentant notre grande CMF, et de nombreux auditeurs et invités, la belle Harmonie PTT ouvrait, en 1ère partie, la séance sous la haute direction de son chef talentueux: le commandant Deutricourt, elle interpréta un beau programme qui débutait par le célèbre défilé avec tambours et clairons « La Victoire ou la Mort », bien connu. Venait ensuite, deux pièces du « Ballet des Deux Pigeons »: 1) « l'Entrée des Tziganes », 2) la « Danse Hongroise », de Messager; « Les Croyances », de Grauna-



des instruments français de classe internationale.

- trompettes
clarinettes
saxophones
trombones
cors d'harmonie
saxhorns
tubas
flûtes
hautbois
instruments à percussion
cymbales
instruments à cordes
guitares classiques et de jazz
instruments de fanfare, batterie, sonnerie

COUESNON

31, r. du Maroc - PARIS-19' - T. 206.69.80

En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... La perfection c'est COUESNON

dos, une œuvre très intéressante en ses beaux développements. Mais le sommet artistique de cette 1ère partie fut atteint par l'interprétation du « Concertino pour Clarinette » de Weber, superbement exécuté par l'excellent pupitre de clarinettes, faisant preuve de grande virtuosité et d'une pureté sonore délicieuse, réalisée dans une finesse d'expression de haute qualité. Et je me permets de féliciter le soliste du pupitre, M. Poidevin, pour sa finesse sonore d'expression, précise et délicieuse, et de féliciter avec lui tous ses camarades du pupitre, délicatement soutenus par un ensemble également de qualité et dirigé avec grand art. Un dynamique et brillant allegro, « La Saint-Jean à Bourbourg », du commandant Semler-Collery, notre cher président de la CMF, terminait cette remarquable et très artistique 1ère partie, réalisée par la belle Harmonie, sous la haute direction du talentueux chef-directeur, le commandant J. Deutricourt.

La 2ème partie de ces grandes soirées de gala, était réservée aux variétés. Nous y entendîmes une fort belle et grande formation variétés, présentée par Claude Davier, un excellent animateur et réalisé avec la participation de l'école de danse des PTT de Paris, que dirige Mme Simone-Ozane. Ce fut un fort beau spectacle en son ensemble. Puis un groupe d'accordéons, dirigé par Maurice Poirier, nous fit entendre de belles œuvres très musicalement interprétées. Vinrent ensuite les Dixieland-Boys-Stampers, en leurs joyeuses présentations. Une fanfare villageoise folklorique nous fit une charmante démonstration: puis un petit groupe symphonique, « Les Gil's », s'exprima avec art et grande musicalité. Et cette charmante soirée de gala se terminait par l'audition de « Bonsoir les Amis », réalisée par l'ensemble des musiciens du club. Ce compte rendu serait incomplet si j'oubliais de signaler l'accueil en musique, fait aux auditeurs, au début de la soirée, par Maurice Débat, avec son orgue électrique, qui interpréta de belles et très musicales fantaisies. Quant à la partie récréative de cet hommage cécellien, elle fut réalisée le dimanche suivant 6 décembre. Le cher président, M. Parigot, emmena, en cars, ses musiciens, leurs chefs et leurs honorables invités, à Maulé, un charmant village des Yvelines, et pour y déguster un excellent repas, servi au restaurant « Le Prieuré ». Là, en un cadre romantique, dominé par sa vieille église, charmante en son style gothique, d'y passer quelques heures douces et fort agréables, dominées par les sentiments provoqués par une profonde et affectueuse camaraderie très musicale, qui se développait dans une atmosphère chaleureuse et très cordiale. Un excellent menu nous y fut servi et fort apprécié. Même le soleil, par ses rayons lumineux, avait désiré être des nôtres, désirant également honorer Sainte-Cécile en compagnie de ses chers apôtres.

Puis ce fut le retour vers Paris, nos esprits bourrés de grands souvenirs, ô spirituels et purs flambeaux, animés par Sainte-Cécile et dus à la ferveur musicale de notre cher président Parigot.

Le Club musical des PTT de Paris vient de sortir son premier disque. Un « 33 tours » présentant un échantillonnage aussi varié que plaisant des principaux styles de musique

pratiqués au sein de cette association, qui offre un éventail très large d'activités.

On y va, en effet, de l'harmonie à la formation de jazz, en passant par la batterie-fanfare, les rythmes modernes, le folklore, l'orchestre dixieland et l'accordéon. De multiples genres donc et une grande diversité d'instruments.

EAUBONNE

Sainte-Cécile de la Lyre Amicale.

Sainte-Cécile, patronne des musiciens, fut fêtée le dimanche 22 novembre par la Lyre Amicale. Le matin une délégation de la société rendait hommage aux victimes des deux guerres en déposant une gerbe au monument aux morts et se recueillait sur la stèle élevée à la mémoire des sociétaires disparus en présence des familles de nos amis et de M. Henry, représentant la municipalité.

Ensuite, à 11 h. 30, les paroissiens venus nombreux à l'église du Sacré-Cœur ont assisté à une très belle messe en musique et ont pu apprécier la chorale paroissiale et la Lyre Amicale dans des morceaux de choix:

Judex, Ch. Gounod; Ave Verum, Mozart; O Jésus que ma joie demeure, J.-S. Bach; Chorale de Noël, J.-S. Bach.

Ce dernier morceau fut admirablement interprété par M. Hérouin à la trompette accompagné à l'orgue par M. Lecointe.

Puis c'est avec plaisir que tous les musiciens se retrouvèrent autour du traditionnel repas dans une ambiance très agréable.

Président ce banquet: M. Petit, conseiller général, maire d'Eaubonne et président d'honneur de la société, et M. l'abbé Denis, curé d'Eaubonne. De nombreux conseillers municipaux et de nombreux amis de la musique étaient venus participer aussi à la fête. Quelques personnes n'ont pu être parmi nous pour différentes raisons et se sont fait excuser, ce sont: M. le commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France; M. Hugonnet, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France qui vient de mourir subitement en plein congrès au service de la musique; M. Neff, M. Hollmann, Mlle Bonnefoy, M. Horne, M. Saincotille, M. le commandant Marehand, M. Vatus, M. Plot.

Après un repas simple mais excellent, le président de la Lyre Amicale, M. Collier adresse quelques remerciements en ces termes:

Au nom de notre société, tant pour les membres actifs que pour les membres honoraires, je vous remercie vivement d'avoir accepté d'honorer avec nous, Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Je remercierai particulièrement M. le maire et son conseil municipal pour le soutien et les encouragements qu'ils nous apportent. Parmi le conseil municipal, je citerai M. Henry, maire adjoint; M. Gilbert, M. Maulé-Gasté à qui nous avons constamment recours pour l'organisation de nos manifestations.

De plus, Messieurs, votre présence à cette table est pour nous tous un reconfort.

Je rendrai hommage à notre directeur, M. Claude Lacroix qui, par sa haute valeur musicale, nous permet de faire de la bonne musique. Je n'oublierai pas M. Hérouin, notre vice-président, directeur de l'école de musique, qui tient en ses

malins une pépinière de jeunes musiciens. A ce sujet, je préciserai, qu'en coopération avec l'école de musique, il vient d'être créé une classe d'orchestre dirigée par M. Hérouin, répétiteur M. Bourgeois. Cette formation permettra de préparer l'entrée des jeunes qui le désireront vers la Lyre Amicale. Bien entendu, le me dois aussi de remercier tous les musiciens ; c'est grâce à vous tous si nous sommes ici ensemble. La fête de Sainte-Cécile est l'occasion de réunir la grande famille que représente la Lyre Amicale.

En effet si la musique est un dévouement pour ceux qui l'écourent et jusqu'à un certain point pour ceux qui l'exécutent, il ne faut se dissimuler que sa pratique exige une somme importante de travail et particulièrement des répétitions fréquentes et régulières, de plus ce temps consacré à la musique est forcément prélevé sur celui que vous pourriez consacrer au plaisir et au repos.

A ces remerciements j'ajouterai une mention toute spéciale pour notre conseil d'administration et particulièrement MM. G. Valdenaire et Duhamel.

Avant de terminer, mes amitiés vont à M. Désévaux, directeur d'honneur et à M. Nosbaume, président pour développer notre Lyre Amicale ont porté leurs fruits, il reste beaucoup à faire et là, je m'adresse à vous tous qui aimez la musique pour que vous continuiez à nous aider matériellement et par votre présence.

M. Lecolte, à son tour, prit la parole et remercia les musiciens sociétaires d'avoir maintenu la Lyre Amicale avec courage. La reprise de la société n'étant possible qu'avec l'appui des organismes officiels et des artistes musiciens professionnels, car un concert ne peut plus souffrir de la médiocrité. Il remercia M. le maire d'avoir compris cela, vu l'évolution inévitable de la région, tant au point de vue démographique que socio-culturel.

Pour conclure il remercia MM. Nosbaume et Désévaux d'avoir entretenu un climat favorable et amical et fut très satisfait de l'accueil qu'il reçut au sein de la société.

M. le maire adressa ces quelques mots :

« Mesdames et Messieurs mes chers amis,

Nous sommes en famille et je me réjouis d'être cette année près de vous.

En effet, avec le conseil municipal, nous avons essayé de créer à Eaubonne une politique culturelle dont la musique fait effectivement partie. A notre époque il est indispensable que l'homme, pour conserver son équilibre, ait à côté de son travail des éléments qui lui permettent de se détendre et la musique est un des piliers essentiels de la culture.

Nous avons la chance d'avoir encore une des rares sociétés de musique du département et de la région parisienne. Véritablement, du fond de mon cœur, j'ai l'impression qu'à Eaubonne, sur le plan de la musique, on assiste à une remontée spectaculaire, vous faites un effort extraordinaire, j'ai assisté à une évolution telle que dans très peu de temps, la Lyre Amicale, avec son appui sur l'école de musique, sera certainement l'une des principales sociétés du département et même de la région parisienne. Car les dirigeants et les musiciens se sentent véritablement soutenus. C'est pourquoi, vous avez tout l'avenir devant vous et cet avenir je le prévois grand si vous voulez continuer à travailler à poursuivre l'effort que vous avez commencé. Quelques musiciens furent recom-

pensés par des médailles et des diplômes pour leur dévouement à l'art musical.

— Par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France : M. Thibault, pour 20 ans de société ; M. Gallet, pour 25 ans de société ; M. Cellier, pour 30 ans de société.

— Par la Confédération Musicale de France : M. R. Valdenaire, pour 30 ans de société ; M. G. Valdenaire, pour 30 ans de société ; M. Nosbaume, pour 45 ans de société.

MIDI

Dans la gaieté et la joie, les Etoiles du Rail ont fêté les Rois

Le 16 janvier 1971, à 17 h., le nouveau comité des Etoiles du Rail conviait les majorettes et leurs parents à un vin d'honneur qui leur était servi dans la salle de télévision du foyer des jeunes travailleurs, mis gracieusement à leur disposition par la dynamique directrice de cet établissement, Mme Dozou.

On notait la présence de M. Dejean, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; de MM. Couton Pierre et Vallet Gérard, respectivement président et secrétaire de l'Association Artistique des Cheminots de Béliers.

Après une courte allocution de bienvenue, M. Liguory, président de ce petit bataillon de charme, rappela les faits marquants de la saison écoulée.

Les Etoiles du Rail, présentées au public biterrois pour la première fois le 30 mai 1970, ont effectuées en trois mois 28 défilés au cours de 22 sorties.

Elles se sont produites dans les départements du Tarn, de la Lozère, du Cantal, de l'Hérault et en Lorraine au terme d'un magnifique voyage.

Pour affronter la nouvelle saison, notre société cheminote vient d'être dotée par la direction régionale d'un matériel très moderne, ce qui lui permet de varier à l'infini les thèmes de ses présentations et la fantaisie de ses costumes.

Les Etoiles du Rail doivent effectuer de très nombreux défilés au cours de cette année 71 et nous leur souhaitons beaucoup de succès au cours de leur nombreuses présentations et surtout pour leur participation au concours international de musique de Saint-Girons dans lequel notre formation biterroise aura la lourde tâche de faire briller les couleurs de notre ville et de notre région au côté d'une très bonne formation musicale, la Lyre de Cessenon.

Jeunes filles de cheminots actifs ou retraités, si vous avez plus de 11 ans et si vous désirez participer aux activités de notre groupe, rapprochez-vous des responsables au bureau qui est ainsi constitué :

Président, Liguory Jean, rue Bernard-Aurillac, BZ ; trésorier, Banon Henri, rue Guiraut-Regulier, log. 38 ; entraîneur, Mme Bazzanella P., rue de Constantine, N. 15 ; costumes, Mme Liguory S. ; surveillants, Soulier Gabriel, rue des Frères-Lumière, esc. 7, Mme Soulier ; musique, M. Dijoux J., 2, rue du Capus.

Vous pouvez aussi vous faire inscrire les jeudis et samedis, entre 15 h. et 17 h., au foyer des jeunes travailleurs, boulevard De-Laître-de-Tassigny, au cours des séances d'entraînement.

Les Etoiles du Rail se feront un plaisir de vous accueillir dans leur rang. Vous y trouverez un climat de franche camaraderie et d'amitié sincère.

M. Cellier remit à MM. Nosbaume et Désévaux un présent, en reconnaissance des services rendus à la Société depuis de nombreuses années. M. le maire et M. Lecolte apportèrent également leurs remerciements. MM. Nosbaume et Désévaux furent très touchés de ce geste amical.

Une petite sauterie organisée par nos amis musiciens termina très agréablement cette sympathique journée.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Musiciens du Nord...

Notre Fierté Stéphane Cardon l'a prouvé à Besançon : il est le meilleur des jeunes chefs d'orchestre

Sa baguette est peut-être magique ! Stéphane Cardon, de Béthune, vient en effet de remporter le titre le plus envié lors du concours international de jeunes chefs d'orchestres de Besançon. Si Stéphane est aujourd'hui devenu Parisien, en raison même de la vocation qui est sienne, il n'en reste pas moins que sa gloire en rejaille sur la région où il a fait ses premiers pas dans le monde musical.

Après Guy Condette, lauréat du même concours l'an passé, dans la catégorie « non professionnels non diplômés », c'est encore à un ancien élève du Conservatoire de Lille que revient le Premier Prix de direction, cette fois dans la catégorie « professionnels ». Tandis que Guy Condette entame une carrière au théâtre de Nancy, Stéphane Cardon, jeune artiste originaire de Béthune, s'est couvert de lauriers au terme des épreuves longues et difficiles qui constituent le concours des chefs de Besançon. Il reçut les chaleureuses félicitations du jury présidé par Tony Aubin, qu'entouraient Jésus Etchevery, Rudolph Albert, Jacques Houtman, tous chefs confirmés, ainsi que Louis Courinat, directeur général des orchestres de l'ORTF. Au jury figurait également le jeune chef du nouvel orchestre régional « Rhône-Alpes » à Lyon.

Une profonde sensibilité musicale Stéphane Cardon fit montre au cours des différentes épreuves d'une grande habileté allée à une profonde sensibilité musicale, et domina ses concurrents, que ce soit dans le travail des œuvres, le dépiéage des fautes, l'accompagnement d'un concerto, le déchiffrement ou encore l'épreuve finale du concert public.

Rappelons qu'il fut élève du Conservatoire de Lille. Il entra en 1959 au Conservatoire National Supérieur de Paris et obtint deux ans plus tard un second prix d'harmonie, point de départ d'une série de premiers prix : Harmonie dans la classe de Frank Contrepoin dans celle de Marcel Bitsch, Fugue chez Yvonne Desportes, Analyse musicale chez Olivier Messiaen, Direction d'orchestre chez Manuel Rosenthal et Georges Tzipine. Citons encore en 1963 un premier prix de contrebasse.

Ce solide bagage, couronné par le récent Prix de direction d'orchestre du Concours International de Besançon, confère à Stéphane Cardon une valeur affirmée, encore que celle-ci ne fut jamais mise en doute par ses collègues musiciens, d'autant qu'elle s'ajoute à de grandes qualités humaines parmi lesquelles la bonté, l'honnêteté professionnelle et la modestie.

Rappelons au public de notre région que l'Orchestre Radio symphonique de Lille est choisi depuis bien de nombreuses années déjà, par le comité de

direction du Concours International de Besançon pour prêter aux candidats, au cours des différentes épreuves, sa valeur et sa souplesse peu communes, qualités qui lui sont reconnues par les membres du jury et par le public.

« Notre prestige à l'étranger » avec la Batterie Municipale de Saint-Pol-sur-Mer

Pour ovationner les jeunes musiciens « saint-polois » de la BMS, les Tchèques ont écrit « Vive la France » en plusieurs fois.

Nous avons déjà exprimé les raisons pour lesquelles il nous semblait nécessaire d'encourager les jeunes musiciens de la Batterie municipale de Saint-Pol-sur-Mer, et dit à quel point le dévouement de leur chef Ernest Vermet, nous paraissait digne d'intérêt.

Cette formation vient de représenter la France en Tchécoslovaquie peu de temps après la crise que cette nation venait de traverser. L'accueil populaire réservé aux jeunes Français fut bouleversant d'admiration, d'émotion, de grandeur symbolique ; il mérite d'être relaté. Ernest Vermet nous a confié quelques-unes de ses notes de voyage, que nous résumons ci-dessous.

Mercredi 1er, Jeudi 2 juillet 1970.

La BMS quitte Dunkerque, accompagnée de membres du Comité, Metz, Stuttgart, Francfort. Une heure d'attente à la frontière tchécoslovaque, pour visas et formalités, tandis que, déjà, à 200 mètres de là, la musique des jeunes de Cheb — destination finale du voyage — s'apprête à recevoir les jeunes Français et joue quelques marches en l'honneur des invités Saint-Polois.

Arrivée en gare à 16 h. 45. Des militaires prennent en charge l'imposant matériel de la société. Nous sommes logés dans un lycée de la ville.

A 19 h., premier et court défilé en ville, avant une réception, et le repas en présence du président du festival, le Maître Jindrich Pra-vecek.

Pendant le repas, la population stationne devant le restaurant, pour « biser » les Français à leur sortie. Nous repartons donc, pour un nouveau défilé, malgré les fatigues du voyage.

Vendredi 3 juillet. Visite de la ville thermale aux 32 sources de Karlovy Vary, et d'une autre ville d'eau célèbre, Marienbad. Concert à la colonnade de cette ville, un superbe kiosque en plein air, niché dans un parc de verdure.

2.500, peut-être 3.000 personnes, debout, font au jazz group, aux tambours, clairons, majorettes, un succès impossible à décrire. Six rappels, au dernier morceau, un quart d'heure d'applaudissements !

La BMS attaque l'hymne national tchécoslovaque. Alors nous voyons ces hommes, ces femmes, devenir livides et se mettre à pleurer.

C'est incroyable, c'est impressionnant. A leur descente du podium, nos jeunes musiciens sont salués aux cris de « Vive la France ». On les embrasse, on les photographie ; ils signent des autographes, reçoivent des petits cadeaux. Un moment inoubliable d'intense émotion.

Nous sommes invités par le Comité local, dans un chalet de montagne. Quatre grands feux de bois permettent, à chacun, de rôti, au bout d'une perche, le demi-poulet qui lui a été offert.

Les représentants du Comité et de la municipalité reçoivent, lors d'une réunion intime, l'assistance souvenir de la ville, et dégustent la slivovice, l'alcool du pays.

Samedi 4 juillet. Répétitions, puis premiers défilés du festival à Cheb.

A 16 heures, départ du cortège de toutes les sociétés invitées.

La BMS, ses majorettes, sous la conduite de leur chef Martine Jonckland parcourent peut-être une

dizaine de kilomètres, sans s'en apercevoir ; de partout, la foule, en lisse applaudit, bat des mains au rythme des marches et toujours, partout, et de plus en plus fort, scandé de vibrants « Vive la France ».

Prestation ensuite, au Casino-Théâtre de Mariánské-Lazné, où notre jeune tambour-solo Daniel Tirmarche (11 ans), se taille un assez beau succès personnel en exécutant « Le Rigodon d'Honneur ».

Dimanche 5 juillet. L'ambiance devient délirante, lorsqu'en présence de dizaines de photographes, de caméramans de télévision, les majorettes de la BMS défilent, dans une apothéose grandiose, un drapeau tchéque de 32 mètres carrés, tandis qu'elles sautent, de l'autre main, le public, en agitant de petits drapeaux français.

La journée se termine par un concert, dans le cadre du superbe château de la ville. La radio l'enregistre, pour le retransmettre peu après.

A 21 heures, clôture du festival. Il faut alors un cordon de militaires pour laisser le passage à la Société, qui regagne son lieu d'hébergement, le lycée, accompagnée par une foule énorme qui restera sous les fenêtres pendant plus d'une heure.

Lundi 6 au mercredi 8 juillet. Salués par la musique de Cheb, la formation part pour Stetl. Concert de marches dans un camp de vacances, défilé, concert en salle.

Jeudi 9 juillet. Visite de Hradec Kralove. Toujours aussi applaudis, nos musiciens multiplient les concerts et défilés.

Vendredi 10 au vendredi 17 juillet. Nouveau séjour dans un chalet de montagne, près de la frontière polonaise cette fois. Sports, jeux de cartes, promenades, et bonne table, assurée par les femmes des musiciens tchèques qui ont à cœur de faire la cuisine « à la française ».

Le 13 juillet, nous improvisons une retraite aux flambeaux qui surprend le village. Le 14, un grand mit de fortune nous permet de hisser les couleurs de la Tchécoslovaquie, de la France et de Saint-Pol-sur-Mer. Les clairons, tambours sonnent les couleurs, en short. Nous jouons la Marseillaise. Mémorable 14 juillet en Tchécoslovaquie.

Samedi 18, dimanche 19 juillet. Le départ approche. Dernières réceptions très sympathiques. 40 jeunes sont invités dans des familles du pays, en guise d'ultime témoignage d'amitié. On met, à cette occasion, les petits plats dans les grands.

Au revoir, amis Tchèques. Lundi 20, réveil à 4 heures. Une performance d'un tout autre ordre nous attend : 4 minutes, montre en main, pour embarquer nos 200 valises ou sacs, et nos 20 caisses de matériel.

Prague, Metz, Hazebrouck, où nous attendent les représentants du conseil municipal et des services communaux.

La BMS a fait un voyage magnifique : vous lui avez réservé, amis Tchèques, un accueil émouvant, un succès dépassant toute espérance.

Longtemps, longtemps, le bruit de vos applaudissements, le chœur de vos vivats, a estompé le rythme monotone des bogies, dans le train nous ramenant vers Dunkerque.

Souvenirs de voyage de E. VERMET recueillis par P. DELCROIX.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Concert spirituel de Sainte Cécile du 22 novembre 1970 donné en la cathédrale de Metz

Une fois de plus et cela pour la 3ème fois la foule des grands jours était présente au rendez-vous, pour le grand concert spirituel de Sainte-Cécile, donné par l'Harmonie des HBL, auquel s'étaient joints M. Gazin Pierre pour l'inauguration officielle du nouvel orgue.

Placé sous la présidence de Monseigneur Schmitt, évêque du Diocèse, son rendez-vous dans l'assistance MM. Quantin et Grison, respectivement président de l'Harmonie des HBL, accompagnés de leurs épouses ; de M. Lafond, président de la Fédération Musicale de Moselle, Meurthe-et-Moselle, et de Mme de nombreux professeurs du Conservatoire régional de Metz, ainsi que de nombreux chefs de musique de la région Messine, accompagnés de leurs présidents.

Le programme débutait par la Marche Funèbre, de Beethoven, après laquelle M. Gazin nous fit entendre la Toccata et Fugue en ré mineur de J.-S. Bach. L'Harmonie reprenait sa place en donnant successivement le 1er mouvement de la Symphonie Inachevée de Scht. bert, et un extrait de « Bretagne » de F. Casadesu. Notre-Dame de la Clarté, transcription de Pierre Dupont.

La seconde partie débutait par le troisième choral en la mineur de C. Franck, suivi par l'Harmonie dans la Symphonie en ré mineur du même auteur, pièce maîtresse de ce concert. Une improvisation de M. Gazin, majestueusement interprétée, amenait l'Harmonie à conclure avec « Les Perses ». Choral et Marche Funèbre de X. Leroux.

Les mélomanes eurent également le plaisir d'entendre le Quatuor de Saxophones des HBL que dirige M.

Cesco dans une magnifique interprétation de deux mouvements du Quatuor de Desenclos.

Brillant succès et très belle interprétation de part et d'autre, cuivres et orgues ont satisfait les mélomanes à la fois par leurs éclats, leurs timbres et leurs veloutés.

Magnifique exemple que celui de l'Harmonie des HBL, placée sous la direction de M. Roland Boitel, toutes les espérances d'une culture populaire fondée sur l'engagement personnel, et des moyens matériels presque toujours limités à l'essentiel.

Ce concert était présenté par M. le chanoine Nassoy, Maître de Chapelle de la cathédrale.

7 novembre 1970 : banquet de l'Harmonie suivi de sauterie à l'occasion de la Sainte Patronne

C'est un repas de plus de 170 couverts qui fut servi au siège de l'Harmonie, aux musiciens, épouses et invités d'honneur, parmi lesquels M. Lafond, président de la Fédération, qui eut la charge de remettre aux musiciens méritants plus de 25 médailles de la Confédération Musicale de France.

Parmi les décorés, citons M. Izine (chef de la Batterie-Fanfare) qui reçut la médaille d'or de direction et M. Dolone (invité d'honneur) la médaille d'argent de direction pour l'orchestre d'accordéons, dont il est le fondateur, qu'il mène dans les plus hauts lieux des concours internationaux et mondiaux, depuis plus de 20 ans.

Banquet très apprécié, habilement préparé par les soins du Cercle des HBL, qui permit à la sauterie qui faisait suite, d'enlasser jeunes et moins jeunes.

Félicitons une fois de plus le directeur de l'Harmonie pour sa grande initiative et sa belle réussite.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dalmat

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

Le point final de la soirée avec des «Airs et danses antiques pour le luth», de Respighi, cet Italien mort en 1936. «Itallana» «Arie de Corte», «Sicilliana», «Passacaglia» sont inspirés du passé pour lequel il tenait la plus haute estime.

Tout cela fut, bien entendu, souligné de chaleureux applaudissements. Cédant «aux rappels», l'exécution, non prévue, du premier mouvement d'un «Quatuor», de Dalmayrac, conclut remarquablement cette artistique soirée.

OUISTREHAM-RIVA-BELLA

L'Union musicale de Oustréham-Riva-Bella a célébré la Sainte-Cécile le dimanche 29 novembre 1970 en se faisant entendre au cours de la messe célébrée en l'église Saint-Samson de Oustréham.

Le programme comprenait les œuvres suivantes : Le Thème du Concerto de Tchaikowsky, en entrée, à l'offertoire, le Concerto pour une voix de Saint-François, magnifiquement interprété au bugle par Pierre Dutoit ; à l'élevation : «Grave», de R.-A. Brudot (directeur de la Musique de Bayeux) ; à la communion : le Chant Hindou, de Rimsky-Korsakow et en sortie : le Chœur des Pélerins, de Tannhauser.

Le banquet se tenait à l'Auberge du Cheval Blanc, dirigé par M. et Mme Dendura, où un excellent repas fut servi et où régna une parfaite ambiance. Le nouveau président de l'Union musicale fut présenté à cette occasion par André Bellis. Il s'agit de M. Mondhard, pharmacien à Lion-sur-Mer, qui succède ainsi à M. René Desmezières, décédé au cours de l'année.

Avant de sabler le champagne, M. Mondhard dit sa joie d'avoir été choisi pour présider la Société, remercia la Municipalité de Oustréham d'avoir doté la musique d'une très belle salle permettant les cours de musique dans de confortables et agréables conditions. Cette salle inaugurée le 10 mai dernier, porte désormais le nom de François Bellis, honorant ainsi la mémoire de celui qui avait remis sur pied la Société après la dernière guerre et l'avait dirigée avec tant de compétence et de dévouement pendant plus de 20 ans, formant et initiant de nombreux jeunes à l'art de la musique.

André Bellis s'associa aux paroles du président et remercia aussi les musiciens de leur dévouement aux nombreux services de l'année 1970.

M. Gallon, maire de Oustréham, tint de son côté à féliciter les musiciens et leur chef et porta un toast pour la prospérité et la continuité de l'Union musicale. Il remit ensuite la médaille de reconnaissance de la ville de Oustréham (frappée à l'effigie de Beethoven) aux sociétaires méritants suivants : MM. Guy Mareadet, Robert Grell, Pierre Dutoit, Serge Hamon et également les diplômés et médaillés de la Confédération musicale de France aux musiciens suivants : M. Léon Fay (médaille de bronze) ; MM. Charles Vasnier, Pierre Guillonet, Gaston Guillonet, Bernard Longuet (médaille d'argent), Marcel Guernier (médaille des vétérans).

CHARTRES

Lorsqu'on sait avec quelle peine les sociétés chorales et instrumentales maintiennent stables leurs effectifs, on apprécie d'autant mieux l'effort fait, d'une part, par l'Harmonie municipale sous la direction de son chef M. Léon Cordier, de l'autre par les chorales de la ville, réunies sous l'autorité de M. l'abbé Pierre Herfroy, maître de chapelle de la cathédrale. Ces qualités, nous ne sommes jamais mieux à même de les mesurer que le dimanche où orchestre et chorales, unis, fêtent leur patronne, Sainte-Cécile, au cours d'une messe rehaussée par un programme musical de grande qualité.

À la messe de 11 h. 30, célébrée par M. l'abbé Boudard, aumônier militaire, à l'autel de la croisée des transepts de la cathédrale, au premier rang d'une très nombreuse assistance, de nombreuses personnalités sont venues apprécier la valeur de nos musiciens. On nota M. Georges Mac Grath, préfet d'Eure-et-Loir ; M. Claude Gerbet, député d'Eure-et-Loir ; M. Marcel Gaudard, conseiller général, maire de Chartres ; le colonel Taddei, directeur militaire des troupes de l'Eure-et-Loir ; le lieutenant-colonel Pierre commandant le groupement de gendarmerie d'Eure-et-Loir ; MM. Allard, Charbon, Etasson adjoints au maire de Chartres ; plusieurs conseillers municipaux parmi lesquels M. Pichard, ancien maire, etc...

M. l'abbé Boudard assurait les commentaires de la cérémonie au cours de laquelle il nous fut permis d'entendre d'abord une «Fanfare» très brillante de Smetana par les œuvres de l'Harmonie, puis «Peuple ou Seigneur» le Seigneur par les œuvres habilement soutenues à l'orgue par le maître Victor Ruelle.

Les accents les plus émouvants de cette cérémonie ont été sans nul doute donnés par «Rédemption», de César Franck, par toute empreinte de piété mystique.

Le Sanctus alliait la puissance des chœurs, à celle de l'orchestre municipal. À l'élévation sur les indications précises de M. Ramseyer, la batterie - fanfare sonna «Aux Champs».

Après le chant de communion «Notre Père» de Beiss et «L'Agneau de Dieu», de Prétorius, nous avons entendu un délicat andante de Louis Aubert, où le début, assésé pour saxos, clarinettes et flûtes, rend un joli effet, belle sonorité diaphane, à laquelle furivement, petit à petit, s'incorpore le reste de l'orchestre. La cérémonie finissait dans l'éclat triomphal de la «Marche solennelle», d'Orbiat, symbole de renouveau de notre Harmonie municipale.

À 13 h., dans les salons de l'Hôtel de Ville, le banquet de la Sainte-Cécile, organisé par l'Amicale des

Exécutants de l'Harmonie municipale a retrouvé son succès et son ambiance habituels.

Au seuil d'une année qu'il espère aussi féconde que la précédente, M. Cordier souligna que la réussite du concours n'a été possible que grâce au travail fourni par tous. Le directeur dit son plaisir de voir les jeunes venir aussi nombreux. Il exprima sa gratitude à M. le maire pour l'aide qu'il apporte à l'Harmonie en toutes circonstances, remercia MM. Clément et Maugrain... et donna rendez-vous aux exécutants à la prochaine répétition.

M. Clément, en qui l'on connaît l'un des plus ardents défenseurs de la musique à Chartres et qui lui apporte une aide précieuse et efficace au sein du conseil municipal, se réjouit de constater que ses espoirs de l'an dernier se sont réalisés, l'Harmonie ayant franchi le niveau de la division d'excellence. L'Harmonie progresse, mais aussi la batterie - fanfare, renforcée par de nombreux jeunes, qui a obtenu le premier prix de sa division à Caen. M. Clément souligna aussi le développement de l'école municipale de musique, qui réunit 305 élèves. Il remercia M. le maire d'avoir donné un toit à cette école qui deviendra prochainement le Conservatoire municipal de musique.

M. Gaujard, dernier orateur, présenta ses plus vifs compliments à l'Harmonie pour les brillants résultats qu'elle a obtenus. Il félicita les exécutants pour leur courage et leur persévérance et les élèves qui progressent de manière spectaculaire. M. le maire fit l'éloge de M. Cordier, de M. Noël, son prédécesseur, de M. Ramseyer, chef de la batterie-fanfare, des professeurs de l'école de musique, rendit hommage à l'action de MM. Maugrain et Clément.

L'argent que nous dépensons pour l'Harmonie municipale, dit-il en terminant, n'est pas de l'argent gaspillé. L'Harmonie est une formation sérieuse à laquelle on peut être fier d'appartenir.

Les discours ayant été chaleureusement applaudis, le secrétaire donna lecture des états de service de musiciens qui ont mérité des récompenses de la Fédération musicale de Normandie et de la Confédération musicale de France.

Fédération musicale de Normandie, médaille de bronze (15 années de service), M. Bernard Hébert.

Médaille d'or (25 années de service), MM. Maurice Bâcle, Roger Béaur, Jack Cabaret, Lucien Cranonne, Jean Dumus, Bernard Guillaume, Gilbert Lesourd, Paul Letort, Gilbert Milochau.

Confédération musicale de France, médaille de bronze (30 années de service), MM. Lucien Maréchal, Georges Prévost.

Médaille d'argent (40 années de service) : MM. Hugues Picard, René Vovelle.

Médaille d'or (50 années de service) : MM. Robert Catelet, Raymond Lecointe, Camille Lesourd, René Letué.

M. le maire et les membres de la municipalité remercièrent leur décoration aux récipiendaires présents sous les applaudissements de l'assistance.

DREUX

Si les dirigeants de la «Lyre Druidique» ont péché par excès en voulant présenter un programme trop complet et donc un peu long, ils n'en ont pas moins offert à un public qui remplissait très largement la salle des fêtes, un très joli concert que celui-ci a applaudi chaleureusement.

Ce concert, consacré à Beethoven, marquait le deux-centième anniversaire de la naissance de cet extraordinaire auteur. Remarquable performance, dont il convient de féliciter M. Michel Langreny, qui a su, depuis qu'il a pris la direction de la Lyre Druidique faire évoluer celle-ci dans le sens de la qualité, en lui créant un répertoire plus large et plus noble.

Après l'exécution des trois mouvements de la «Première symphonie», le public a particulièrement applaudi le «Duo» de clarinette et clarinette-basse de MM. Moncull père et fils.

Puis il s'est régalé avec une «Sonate» pour piano et violoncelle in-

terprétée par Mme E. French et Jack Batrel, solistes des concerts Lamoureux et de l'Orchestre de chambre de l'ORTF.

Suivit un «Trio» pour clarinette et violoncelle (Allegro, Adagio, Menuetto, Final).

Il convient de féliciter particulièrement le quatuor de saxophones de Dreux qui fut remarquable dans une transcription de «L'Andante et de l'Allégo» du huitième quatuor à cordes», présenté par M. Bernard Jaguin.

Ce concert de Sainte-Cécile devait se terminer en apothéose, par «L'Hymne à la Nature» et des extraits de la «Neuvième», par l'orchestre et, près des 200 choristes qui avaient pris place sur le proscenium monté pour la circonstance, choristes fournis par l'école de musique, le choral de l'église Saint-Pierre, la Chorale du CES Retrou, de l'Ecole Godeau et de nombreux scolaires et quelques adultes.

Au cours de l'entracte (écourté), le président de la Lyre, M. Raymond Leloup, conseiller municipal, avait annoncé qu'un certain nombre de distinctions artistiques avaient récompensé récemment les instrumentistes dreuxais, et ces instrumentistes furent décorés, sous les applaudissements, par M. Jean Cauchon, maire, qui en profita pour féliciter très chaleureusement les musiciens et leur chef.

Fédération musicale de Normandie :

(Diplôme et médaille de bronze, 15 ans) : M. Roger Bailly.

(Diplôme et médaille d'or, 25 ans) : M. Henri Decrette et M. Jean Rattier.

C.M.F. :

(Diplôme et médaille de bronze), diplôme et médaille d'argent, 40 ans) : M. Robert Lelinois.

(Diplôme et médaille d'or, 50 ans) : M. André Coudray.

A tous, nos félicitations.

Au tour de M. Jean Cauchon, on remarquait à ce concert, M. Legendre, conseiller général, et Mme Goujard, MM. Goujard et Mme Goujard, et M. Marrie, adjoints ; M. Leloup, président de la Lyre, conseiller municipal ; M. Philippe, conseiller municipal, etc...

EVREUX

L'Ecole municipale de musique aura une fois de plus fait salle comble dimanche après-midi au théâtre où elle organisait son premier concert de la saison. Les pupitres, il est vrai, méritaient pareil honneur, puisqu'ils étaient tenus par les douze musiciens de l'Orchestre de Chambre de Rouen. Cette excellente formation était déjà venue à Evreux, à l'invitation de M. Lion, il y a trois ans. Ce jour-là, les musiciens avaient joué sans chef, Albert Beaucamp avait en effet disparu brusquement quelques semaines plus tôt. Mais l'orchestre avait voulu rester fidèle à ses engagements. Et Albert Beaucamp lui-même aurait admiré la façon dont ses musiciens avaient su défendre seuls le grand renom de leur orchestre.

Aujourd'hui, devant une formation très largement renouvelée, un autre chef a pris la relève. Et le public évroïcien a pu constater que la baguette de Beaucamp était de nouveau entre bonnes mains. Tout au long de son concert, Jean-Sébastien Bereau a montré en effet qu'il tenait solidement les rênes. L'orchestre de chambre de Rouen forme ainsi un ensemble de haute qualité, bien au point et très homogène. Tous pour un, un pour tous. Peut-être faut-il voir un symbole bien sympathique dans le fait que le concert de dimanche ne comportait aucun concerto de soliste ?

Ce programme (la chose est plutôt rare !) faisait très largement appel à la musique française. Deux étrangers seulement y figuraient : Gunguis - mais il a longuement œuvré à Paris - qui ouvrit le concert avec une «Ouverture en ré» dont les trois mouvements avaient le bon ton et le bon goût qu'on reconnaît à l'auteur d'«Orphée». Et Mozart - lui aussi Français, mais un bref moment ! - qui le conclut avec une de ses œuvres les plus émouvantes : «L'Adagio et fugue en ut mineur - K546». L'œuvre que Mozart transcrivit peu de

A. M. R. BARRET
 Extrait de la méthode complète pour hautbois
 par R. LUTTMANN

Cet extrait est dû à M. Reinhard Lüttmann, professeur à la Westfälische Schule für Musik de Münster. Il met à la disposition de l'élève ce qui est essentiel dans l'enseignement du hautbois.

Les hautboïstes désireux de porter leur technique et leur connaissance à un degré de perfection plus élevé encore, trouveront aux Editions Alphonse Leduc la grande Méthode complète de Barret, véritable encyclopédie du Hautbois.

En deux volumes, chaque 27,90 F.

1ère partie : Premiers exercices de sonorité — La Gamme — 6 Détaché — Les Arpèges — 28 exercices sur les articulations — 12 petites études — 27 mélodies progressives N° 1 à 15
 2ème partie : 27 mélodies progressives N° 16 à 27 — 3 Grandes sonates — 14 Grandes Etudes.

Editions A. LEDUC
 175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er - Tél. 073-48-61

temps avant sa mort à partir d'un de ses quatuors, fait pressentir le lyrisme d'un Beethoven.

J.-S. Bereau donna à ce chef-d'œuvre une interprétation pleine d'émotion contenue et de sérénité douloureuse qui culmina sans doute dans l'adagio.

Mais la plus grande partie du programme était donc consacrée à l'école française : celle du 17ème siècle, avec Marc-Antoine Charpentier ; celle du 18ème avec Corrette, Jean-Marie Le Clair et surtout Jean-Philippe Rameau.

Toutes ces pièces ont été écrites dans ce style élégant et supérieur, raffiné qui fait penser à de la porcelaine de Saxe. La musique court sur des talons Louis XV avec un naturel racé. Et elle danse la sarabande avec une solennité méconnue chez Vivaldi et ses amis. Quant au déluge du romantisme, ce sera pour après... Le concert en ce sens fut le plus haut moment de ce festival qui comprenait également quatre pièces pour cordes, de Corrette, et la suite d'intermèdes de «Scylla et Glaucus», le seul opéra écrit par Jean-Marie Leclair.

Le deuxième mouvement, fut d'une délicate finesse. Quant au troisième, il illustra parfaitement le talent du grand coloriste que fut Rameau, faisant entrer le temps d'une danse, la pittoresque et lourde silhouette des violoncelles et de la contrebasse, mêlant ainsi Breughel à Watteau.

Le «Prélude pour la Genèse», de Jacques Charpentier fut la seule pièce moderne du concert. Des accords, longuement tenus, évoquant l'ardente attente du «Cosmos», de Schönberg ou au «Tiréon pour les victimes d'Hiroshima», de Penderecki. L'œuvre est belle dans sa puissance d'évocation. Elle a été à juste titre, très chaleureusement applaudie. Tout comme le fut l'orchestre à la fin du concert avant de jouer en bis une pièce de Telemann.

Tous les amis de Jam. Nivet ont le sourire. L'ancien élève de l'école de musique d'Evreux vient, en effet, d'être reçu au concours d'entrée à la classe de trombone du Conservatoire national de Paris. Ce n'est évidemment pas une surprise pour tous ceux qui ont suivi la déjà brillante carrière du fils du kinésithérapeute de l'allée des Soupliers.

Entré à l'école de musique en 1962, il montra rapidement des dons pour la pratique du trombone, et suivit les cours du professeur de

l'école, M. Max Foucher, soliste à l'Opéra-Comique. De leur côté, MM. Lion et Lecointe lui apprenant le solfège. C'est, en 1968, que son talent naissant apparut au grand jour. Tandis qu'il était reçu au baccalauréat, il commençait à collectionner les plus hautes récompenses, tant en solfège qu'au trombone. Il devait ainsi remporter le Challenge Emile Clérissé et obtenir des premiers prix à la Fédération musicale de Normandie, ainsi qu'à la Confédération musicale de France.

Après une première tentative, l'an passé, il vient donc de réussir à prendre rang parmi les cinq trombones reçus, cette année, au concours sur un total d'une trentaine de concurrents. On l'accueillera avec un chaleur particulière à l'école de musique, qui voit en lui le troisième de ses élèves à connaître la consécration d'entrer au Conservatoire national de Paris. Alain Villette et Jean-Noël Crocq l'ont, en effet, précédé dans cette voie glorieuse, mais difficile, qu'aura manqué, cette année encore, de très peu, un autre élève de M. Lion, le flûtiste Philippe Gauthier.

Si l'on se rappelle que Mme Danielle Demuer, actuellement professeur d'éducation musicale au CES de Navarre, est aussi une ancienne élève de l'école municipale de musique, on ne pourra que se féliciter une fois de plus des résultats obtenus, rue Guillaume-Costeley, à la fois pépinière de talents et instruments de large culture populaire.

VERNEUIL

La Musique municipale de Verneuil a donné un beau concert de la Sainte-Cécile à la salle des fêtes de Verneuil. Les musiciens, dirigés par leur chef, M. Leclercq, ont interprété une douzaine de morceaux. Ils étaient renforcés par d'autres exécutants venus de la région, notamment de Bourth, Damville et Saint-André de l'Eure. A l'entracte, sept Verneuliens ont reçu la médaille de la musique française, pour leur ancienneté et leur fidélité à la musique municipale, ce furent MM. René François, Marcel Lebœuf, qui totalisent, tous les deux, quarante-trois ans de musique ; Bernard Georget, conseiller municipal, trente-deux ans de musique ; Jacques Rault et Pierre Lenotre, vingt-quatre ans de musique ; Jean Poher, vingt-et-un ans de musique et Raymond Lenotre, dix-huit ans de musique.

VOVES

Le foyer laïque vient d'organiser un concert avec la participation de l'Harmonie sa Batterie-Fanfare et l'Estudiantina de Chateaudun sous la direction de M. Peret, vice-président fédéral. En présence notamment de M. le maire et de MM. Anne et Angot, un nombreux public a chaleureusement applaudi les diverses exécutions.

En lever de rideau, trois pas redoublés par la batterie-fanfare, puis l'Estudiantina dunoise avec Gyniek, Estudiantina, Kourienka ; lui succéda la batterie-fanfare et l'Harmonie : dans les «Batteries de l'Empire» ; Le pas de charge, Le champ d'honneur, Le réveil au bivouac, La Marche des trainards.

En deuxième partie, l'Harmonie et la batterie-fanfare : «Le travail, c'est la santé» ; l'Harmonie : a) Variations, b) Cavalerie légère, c) 5ème Symphonie de Beethoven (Andante) ; d) Kansas-City.

Avec toute la formation : un pas redoublé : «Sans Peur».

AVRANCHES

La «Sainte-Cécile» 1970 a été célébrée par l'Harmonie municipale avec un éclat tout spécial, du fait qu'elle marquait le départ de M. Yves Ponty, chef depuis 28 années, qui farsant valoir ses droits à la retraite, passait sa baguette au nouveau chef, M. Jean-Philippe Kœhl que notre journal, dans son numéro du 15 novembre 1970, a présenté.

Cette journée fut présidée par M. Anne, président de la Fédération musicale de Normandie, dont M. Ponty reste le vice-président. Elle fut honorée également de la présence de MM. Labaud, sous-préfet ; Joseph-Marie, président du conseil général, sénateur-maire ; Bizet, député de la Manche, maire de



Barenton : M. Malphettes et M. Verrier, respectivement président et vice-président de la musique municipale ; Houssard, maître-adjoint et les membres de la Commission municipale de la Musique ; M. Patard, président du Tribunal de Grande Instance ; le capitaine Vallée, commandant la Cie des sapeurs-pompiers d'Avranches, qui est très liée à notre société musicale ; Mlle Troprès, la dévouée secrétaire.

Après un dépôt de gerbes au monument de la place Littré, la musique, au rythme de marches allégres, se rendit, suivie des notabilités et d'un groupe déjà compact d'Avranchinais, jusqu'à la Basilique Saint-Gervais, pour la messe.

M. Kœhl avait la joie de diriger un bel ensemble composé bien sûr des sociétés habituées, mais aussi d'amis venus de Carentan, Saint-James, Fougeres et autres lieux. On entendit, en ouverture : Canon (J.-S. Bach) ; Entracte de La Colombe (Gounod) ; « Avé Verum » (Mozart) et Choral (Bach).

En prélude et en final de l'office religieux, le nouveau chef exécuta à l'orgue deux brillantes improvisations.

Dejà, il nous révélait l'aspect d'un autre talent que celui de chef d'orchestre. Il en possède d'autres, encore, tel celui de compositeur, que, dans un avenir relativement prochain, il aura la possibilité de mettre, en valeur publiquement.

A l'Hôtel de Ville, au cours d'un vin d'honneur, deux allocutions furent prononcées.

Le sénateur-maire exprima son plaisir de recevoir le président Anne dont la présence donne un relief particulier à cette passation de pouvoirs de l'ancien au nouveau chef, sous le regard de sainte Cécile.

Pendant ce, M. Yves Ponty (auquel il associa Mme Ponty et leur fils Jean-Luc), M. Jozeau-Marcé déclara : « Nous n'oublierons pas que nous vous devons beaucoup à de nombreux titres... Ne vous oublieront pas non plus toutes ces générations successives de musiciens que vous avez dirigés, que vous avez formés, avec votre grande passion pour la belle musique... Vous êtes toujours ici chez vous et à la première place... »

S'adressant ensuite à M. J.-P. Kœhl, le premier magistrat de la cité lui dit : « C'est un contrat qui s'établit entre la ville et vous et nous mettons en vous notre espérance qu'Avranches soit toujours digne de l'amour de l'art... »

Le président Anne rappela dans quelles conditions s'était déroulé le concours pour le recrutement du nouveau chef, conditions qui ont été la garantie du choix du meilleur et l'orateur se félicita que ce qu'il avait entendu le matin confirmât amplement sa première impression : « Je suis persuadé que la succession de M. Ponty est en très bonnes mains et je souhaite que M. Kœhl fasse à son tour progresser et la société musicale avranchinaise et l'école de musique... »

M. Anne remit ensuite une série de médailles et de diplômes récompensant les mérites d'un certain nombre d'instrumentistes, leur dévouement et leur fidélité ; voici les noms qui ont été appelés :

Fédération de Normandie, médaille des 15 ans de service : MM. Joseph Gilbert (16 ans), Raymond Lainé (16), Gérard Provost (15 ans et demi), François Ruellou (15).

Médaille des 20 ans de service : MM. Henri Gilbert (22 ans), Jean Guéhen (21).

Médaille des 25 ans de service : MM. Georges Ausé (29 ans), André Fougard (23), François Poullain (23), Charles Hardy (35 ans), Robert Desjardins (31).

Médaille des 50 ans de service : MM. Alfred Appéré (51 ans), Ferdinand Lagoutte (51), André Barre (50).

Médaille des vétérans : MM. Appéré et Lagoutte, Restant, deux titres médailles. Le président Anne ne manqua pas la joie de les remettre à M. Ponty qui n'a jamais rien demandé et a toujours été humble et se contenta de la médaille de la Fédération musicale, de Normandie, la médaille des vétérans et la médaille de direction de la CMF (C. d'Avranches) au sujet de longs applaudissements.

C'est au restaurant scolaire qu'une collation de convives se retrouva pour partager, outre le pain et le sel, les divers menus.

M. Malphettes demanda si, en matière de direction musicale, l'honorable assistant M. Ponty le mérite bien, ainsi que le quatuor salua. Il a tenu de longues années au sein de sociétés à cette Sainte-Cécile 1970 qui est un touriste, il le transmet en de bonnes mains et nous sommes assurés quant à l'avenir de notre musique... »

M. Anne a parlé de sainte Cécile puis a ramené les mérites de M. Ponty « homme-prote » pendant 38 ans, avant de se lancer dans un éloqu岸t plaidoyer en faveur de la musique populaire : « Il ne faut pas voir seulement les professionnels, tombés ou à malheureusement trop tardifs... »

Enfin, M. Kœhl laissa parler son cœur pour remercier tout le monde d'un accueil plein de chaleur, « J'espère pouvoir succéder, dans ce métier, à M. Ponty. Je me suis vite rendu compte de tout ce qu'il a fait à Avranches ; personnellement, je ne pouvais le faire avec plus d'amour... Ma tâche commence, elle s'adresse aux jeunes et j'espère bénéficier à mon tour de la confiance de tous, mais vers cet idéal qu'est la musique... »

M. J.-P. Kœhl lança un appel à toutes les sociétés locales : « Travaillons tous ensemble afin que la somme de nos activités contribue à la vie d'une même famille rassemblée de cœur... »

Après avoir annoncé la participation de la musique municipale à la Sainte-Barbe et deux concerts dans un proche avenir, M. Kœhl donna la date du concert de Sainte-Cécile : il est fixé au 8 janvier.

GRANVILLE

L'Harmonie nouvellement reconstituée par M. Fièvre vient de donner un très agréable concert sous sa direction.

En voici le programme : 1ère partie : Saint-Cir, J. Alazard ; Avé Verum, Mozart ; Les Cloches de Corneville, Planquette ; Highroad Impressions, R. Scheffer ; Cherbourg, Paul André.

Deuxième partie : Quatuor de clarinettes : Réverie, Schumann ; Menuet, Boccherini ; Largo, Haendel.

Marche du Colonel Bogey, Kenneth et Afford ; Brazil, Barosso ; Sur un Marché Persan, A.-W. Ketelbey ; Hymne à la Nuit, Ramcau ; La Granvillaise, V. Chesnals.

SAINT-LO

Au Conservatoire Municipal

Poursuivant son action éducative et culturelle, le Conservatoire municipal de musique de Saint-Lô a rendu visite à l'Ecole Nationale de Perfectionnement (1) en présentant une réputation de travail agrémentée de commentaires sur les possibilités des divers instruments. On écouta, tout d'abord, un trio de saxophones qui joua « Donjon dans la brume » et « Divertissement » de Depelsenaire. Au cours de cette leçon de musique, M. Carrière, directeur, s'attacha à montrer les possibilités d'un orchestre symphonique. A cet effet, l'orchestre symphonique du Conservatoire interpréta successivement le Premier mouvement de la « Symphonie des Jouets », de Haydn, et l'ouverture de « Caravelle », de Delbecq. Ces démonstrations et auditions intéressèrent vivement le jeune auditoire. Souhaitons que, parmi celui-ci, de nombreux élèves se soient sentis attirés par la musique et que, grâce à l'exemple donné par le Conservatoire municipal, beaucoup de nouveaux adeptes viennent rejoindre les rangs de leurs jeunes camarades.

Le dimanche 22 novembre dernier, le Conservatoire municipal rendit au Conservatoire de Vernon la visite que les jeunes musiciens de cet établissement avaient faite à Saint-Lô, l'année dernière. La délégation Saint-Loise, sous la direction de M. Carrière et accompagnée par MM. Lantier, adjoint chargé des Arts, et Mesnildrey, président de l'Association des Parents d'élèves, comprenait un certain nombre de solistes, tant pour les instruments à cordes que pour les instruments à vent. Ce concert, qui produisit une excellente impression sur tout l'auditoire, se termina par une brillante interprétation de l'Harmonie des Cadets. Il y a lieu de se féliciter de sémblables échanges qui, par les liens d'amitié qu'ils créent entre les participants, ne peuvent que favoriser l'éducation artistique parmi les jeunes qui ont — et combien devons-nous les en approuver ! — choisi la musique pour agrémenter leurs loisirs et parfaire leur culture.

(1) L'Ecole Nationale de Perfectionnement fonctionnant à Saint-Lô depuis deux ans est un établissement subventionné par l'Etat et qui accueille les jeunes gens ne pouvant suivre une scolarité normale. Ils ont la possibilité d'y apprendre un métier : menuiserie, mécanique, peinture, horticulture.

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE — Grâce à l'Association des Parents d'élèves du Conservatoire municipal, les mélomanes Saint-Lois ont eu le privilège d'entendre, au Théâtre Roger-Ferdinand, l'Orchestre de Chambre de Caen.

La réputation de cette excellente formation, placée sous la direction de Jean-Pierre Dautel, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire de Caen, promettait une soirée exceptionnelle. Elle le fut, il n'était, pour s'en convaincre, que d'écouter les chaleureux applaudissements qui saluèrent chacun des morceaux figurant au programme composé d'œuvres de Haendel, Vivaldi, Samuel Barber et Respighi. Le public ne pouvait se décider à voir cesser le charme créé par ces interprétations précises et nuancées et l'ovation finale obligea le chef à reprendre sa baguette pour une œuvre non prévue au programme.

A Saint-Lô, on n'est pas près d'oublier cette admirable soirée.

R. L.

Musique Municipale

Ouvrant la saison 1970-1971, la Musique municipale de Saint-Lô a donné un concert à l'Hôpital Mémorial où elle produisit, en avant-programme, plusieurs morceaux qui allaient fleurir, quelques jours plus tard, au programme de la Sainte-Cécile.

La Sainte-Cécile elle-même fut, cette année encore, une réussite. C'est le dimanche 6 décembre que les musiciens Saint-Lois fêtèrent leur sainte patronne. A cette occasion, ils se firent d'abord entendre, le matin, au cours de la messe en l'église Notre-Dame, notamment dans l'Hymne des Prêtresses, de Gluck, et l'Adagio de la « Sonate Pathétique », de Beethoven. L'après-midi, il ne restait plus une place disponible dans le théâtre Roger-Ferdinand lorsque M. Coupeaux, chef-adjoint, prit la baguette pour débiter le concert par l'exécution d'un pas-redoublé accompagné par la Batterie-Panfare des Sapeurs-Pompiers. Après cet éclatant début, M. Guy-Louis Carrière ayant pris place au pupitre, la Musique Municipale interpréta, avec une homogénéité que l'on pourrait qualifier de parfaite, le Larghetto de la « Deuxième Symphonie », de Beethoven, page pleine de ferveur et de recueillement. Puis, ce fut le final de « Water-Music », de Haendel. L'ouverture de « L'Enlèvement au Sérail », de Mozart, faisait figure de morceau de choix pour cette première partie ; elle fut exécutée brillamment et le solo de hautbois, détaillé par Gérard Desmoulins, fut particulièrement apprécié.

Avant l'entracte, Christian Dziers-

la, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, et Michel Nicolle, élève de ce même Conservatoire, donnèrent un aperçu de leur grand talent et des possibilités du tuba en interprétant : « Invention » en si bémol majeur, de J.-S. Bach ; « Adagio », de Schumann, et « Etude », en fa majeur de J.-S. Bach. La virtuosité de ces deux artistes déclencha de chaleureux applaudissements.

En deuxième partie, le public écouta avec un vif plaisir : la Valse de « Faust », de Gounod ; « Modern-Story », de Daigneux, et « London-Suite », d'Eric Coates. Cet excellent concert se termina, selon l'habitude, par un pas-redoublé, « Le Quarantenaire », de Reybert.

L'entracte, M. Liébard, maire, assisté de M. Lantier, adjoint chargé des Arts, et de M. Lepuissant, membre du bureau de la Fédération Musicale de Normandie, remit aux élèves présentés par la Musique Municipale aux examens organisés par cette Fédération, les diplômes qu'ils avaient mérités. D'autre part, un jeune saxophoniste plein d'avenir, Pascal de Saint-Jorre, se vit remettre le Prix Roger Mayeur récompensant l'élève ayant obtenu la meilleure moyenne à ces examens. M. Liébard remit également la médaille d'or de la Fédération Musicale de Normandie à M. Emile Levallois qui fait partie de la Musique Municipale de Saint-Lô depuis 1945, tandis que M. Léon Bouamy se voyait décoré de la médaille d'or de la Confédération Musicale de France pour récompenser 50 années de services.

Cette agréable journée trouva sa conclusion logique au banquet réunissant, sous la présidence de M. le maire, le directeur et tous ses musiciens accompagnés de leurs épouses. M. le maire en profita pour féliciter et remercier le directeur et les membres de l'harmonie pour la haute qualité des interprétations données au cours de cette journée ; il se réjouit également de voir le grand nombre de jeunes figurant maintenant sur les rangs.

A son tour, M. Carrière dit la satisfaction qu'il éprouve en constatant l'audience et le succès que rencontre la Musique Municipale auprès du public de Saint-Lô et de la région.

Mais il faut bien reconnaître que, sous son habile direction, comment pourrait-il en être autrement ?

REMILLY-SUR-LOZON

Notre petite commune, nichée dans la vallée du Lozon, accueillait le 22 novembre, le représentant de la Fédération Musicale de Normandie, M. Lepuissant, qui venait remettre des médailles méritées à six membres de la Fanfare « l'Union Vannière ». Le soleil était absent, mais le temps doux permit à un nombre raisonnable d'habitants d'assister à la messe en musique, où la Fanfare « L'Union Vannière », sous la direction de son chef André Hue, fit entendre « Messe Militaire » en 4 numéros (Entrée, Offertoire, Communion et Sortie) du R.P. Bonjean. A l'issue de l'office, visite au monument du souvenir, dépôt de gerbe par les petits-enfants du chef A. Hue, où la traditionnelle minute de silence fut observée.

Puis ce fut le banquet traditionnel dans la salle paroissiale aimablement prêtée par notre pasteur, sous la présidence d'honneur de notre maire, M. Laurent, sous-chef. Au champagne, offert par le conseil d'administration, M. Lehouey Albert, président, salua M. Lepuissant et réserva une mention spéciale au chef André Hue, qui, durant cinquante années, s'est dévoué pour la vie de notre Société Musicale, et pour satisfaire aux exigences d'une conscience musicale aussi respectueuse qu'irréprochable pour convenance son public.

Le concert d'usage réunit un nombre raisonnable d'auditeurs dont les applaudissements approuvèrent la valeur du programme donné, que voici : « Marche d'Athalie », de Mendelssohn ; « Sur un Marché Persan », de Ketelbey ; Fantaisie sur « Carmen », de « Paimé d'Or », fantaisie de Lardeur ; « Amour et Pains », valse de Waldteufel ; « Normandie », Fantaisie-Ouverture de Martin.

A l'entracte, M. Lepuissant retraça en longs détails la vie musicale des musiciens, décorés et la vie toute de labeur et de dévouement du président Lehouey, textes qu'il ne nous est pas possible de reproduire ici en extenso.

C'est donc au nom de la CMF que M. Lepuissant remit la médaille d'or au chef André Hue, qui dirige l'Union Vannière depuis 1933 et qui compte actuellement 50 ans de service musical, au cours desquels il a obtenu de nombreuses récompenses : la médaille d'argent au barryon Vaudin Raymond, pour 40 ans de service. Au nom de la Fédération Musicale de Normandie, il remit à la basse Hue René, fils du chef, la médaille d'argent, 23 ans ; à la trompette Moulin Daniel, trésorier de notre fanfare, la médaille de bronze, 18 ans ; au saxo Levillain André, la médaille de bronze, 18 ans, et le président Lehouey Albert, la médaille de bronze pour 18 ans de services bénévoles.

Les efforts de tous prouvent, une fois de plus, que des musiciens modestes et effacés, quand ils sont conduits par un chef respecté, peuvent encore porter bien haut le drapeau de l'art populaire, qui est source de bien des joies.

ARGENTAN

Dimanche 6 décembre, musiciens et Sapeurs-Pompiers d'Argentan félicitèrent solennellement Sainte-Cécile et Sainte-Barbe, leurs patronnes respectives.

A 11 heures, une messe était célébrée en l'église Saint-Martin d'Argentan, devant une assistance considérable, puisque de nombreux fidèles ne purent trouver de places assises, assiselles ou premiers rangs de laquelle on notait M. Vidal du Bouchet, maire, conseiller

général ; M. Chaplain, président de la Musique ; M. Laigne, directeur de l'Accordéon-Club, et de nombreuses personnalités.

Dans le chœur avait pris place le drapeau des Sapeurs-Pompiers tandis que le fond de l'église était occupé par la Musique et les chorales dirigées par M. Bouny.

Ce fut une belle cérémonie, rehaussée par l'interprétation de différents morceaux « le saint édifice offrant, comme se plut à le souligner M. l'archiprêtre, toutes les qualités d'accoustique et de ferveur pour écouter et apprécier de la grande musique ».

La « Marche Solennelle » de Mendelssohn, fut brillamment exécutée comme morceau d'entrée, tandis qu'avant l'Evangile un très beau chant « Près du Vieux Couvent » sur une musique de Jean-Pierre Bouny, les paroles de Marc-Emmanuel Saletes, notre poète concitoyen, écrites spécialement pour la circonstance, et chantée par Mme Plessis, soutenue par la chorale de sauridine. Cette partie chantée devait être tenue par Mme Moraine, qui ne put le faire en raison du deuil récent et cruel qui la frappe en la personne de sa mère.

A l'offertoire, sur des paroles également composées par M. Saletes et mises en musique par M. Bouny « O Mère », un très bel hommage à nos mamans de la terre et à notre Mère du Ciel. Le solo de trompette par M. Fernandez a été particulièrement goûté.

Haendel, suscitait le recueillement de l'élévation par l'exécution d'un Larghetto. Le Chant de Jericho à la gloire d'Israël, repris en chœur, pour la sortie, a permis de savourer une fois de plus l'interprétation de Mme Plessis.

Félicitations à M. Bouny et à son ensemble musical et vocal, ainsi qu'à M. Saletes.

L'AIGLE

Les sociétés musicales ont fêté leur sainte patronne : Cécile. Le matin, en l'église Saint-Jean, l'Harmonie municipale participait à l'office et la Symphonie, en l'église Saint-Martin, donnait quelques morceaux de son répertoire. Adagio, de Samuel Bemberg ; Angelus (scènes pittoresques) de Massenet ; Grave, de J.-S. Bach (au violoncelle solo Doct. Crepon) ; Volontaire Trompette, de Purcell.

A l'issue de ces offices, les musiciens de l'Harmonie et de la Symphonie se retrouvaient au café de l'Europe où, comme chaque année, M. et Mme Lelarge leur offraient l'apéritif. Un déjeuner traditionnel eut lieu à l'Hôtel du Dauphin.

Dans leurs discours, MM. Potier, chef de musique ; Angot, chef de la Symphonie ; Quéré, président de la Symphonie et Boudet, député-maire, président de l'Harmonie, portèrent des toasts aux sociétés musicales et après avoir fait l'historique de celles-ci remercièrent tout ceux qui participent à leur bonne marche. M. Angot parla de Catel et de la salle des fêtes. Cela était attendu par l'assemblée et plus particulièrement par le maire qui, chaque année, répond à ces questions.

La salle des fêtes ? Un aménagement de celle présente est envisagé et déjà à l'étude mais il sera nécessaire pour la ville d'envisager dans quelques années la construction d'une salle des fêtes moderne, ajoutons que l'église Saint-Barthélemy sera aménagée en salle de concert et d'exposition.

MESSEI

L'Indépendante de Messel a ajouté l'an dernier une harmonie à sa fanfare. Comme elle ne dispose pas de local au chef-lieu de canton, c'est dans la salle de La Selle-la-Forge qu'elle organise ses répétitions et ses cours de solfège et d'instruments.

Aussi, les manifestations de la Sainte-Cécile se sont-elles déroulées dans les fêtes communes. Le premier avait lieu dimanche matin, à l'église de La Selle-la-Forge. Avec M. Gallet, leur président, MM. Christian Morin et Pringault, chefs de musique ; M. Péan, chef de fanfare, les quarante musiciens de la société ont assisté à la messe, célébrée par l'abbé Lesellier. Une foule nombreuse, où l'on remarquait M. Garnier, maire et les autorités locales, était présente à l'office, que l'Harmonie accompagnait d'un excellent programme musical. Le défilé, l'aubade dans la rue et devant le monument aux morts suivirent la cérémonie religieuse.

A Messel, après le vin d'honneur, l'Indépendante assurait la traditionnelle manifestation au monument aux morts. Y participaient les personnalités locales, notamment M. Burel, conseiller général ; M. Riegler, maire ; les représentants de la brigade de gendarmerie et des sociétés patriotiques.

Les musiciens se sont fait entendre ensuite dans les rues du bourg. La Sainte-Cécile s'est achevée au restaurant Letournour, où l'Indépendante organisait son banquet.

BLAINVILLE-sur-ORNE

Comme il est de tradition, la Fanfare municipale a fêté Sainte-Cécile. Cette journée a commencé par un défilé dans les rues de la ville, puis s'est déroulée une très belle messe en musique au cours de laquelle l'Harmonie a interprété les morceaux ci-après : 1) Nous venons à toi ; 2) Je crois en toi mon Dieu ; 3) Le Choral de Luther ; 4) Le Chant des Adieux ; 5) Le Choral n° 137 de J.-S. Bach.

Ensuite ce fut le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. A la salle des fêtes, remise de la médaille d'honneur au jeune Butagaine Ali. Au cours du vin d'honneur, M. Bleyer, président de la Fanfare, retraça les activités de la société ; il remercia M. le maire de Blainville pour son attachement à la Fanfare. La cérémonie se termina par un banquet qui se déroula dans une très bonne ambiance.

RANES

Dimanche la musique de Rânes offrait un concert dans la salle des fêtes du château de Rânes.

Les responsables de la fanfare pouvaient être satisfaits puisque la grande salle était presque remplie.

Sous la conduite de leur chef, Mlle Quie, les morceaux de Boieldieu, de Bizet, de Ketelbey, de Blandon, de Bourdon, de Waldteufel et de Schumann ont été parfaitement exécutés, pour le grand plaisir des spectateurs.

M. Pierre Peccatte, président de la musique, remercia chaleureusement l'assistance qui, par sa présence, encourageait les responsables et participants. Il remercia particulièrement les jeunes qui suivent en ce moment les cours de musique chaque semaine. Il s'adressa également aux éléments venus de l'extérieur, de la Ferté-Macé, de Fiers et des Yveteaux qui viennent aider et renforcer la fanfare rânaise.

RANDONNAIL

A Randonnail, la coutume s'est prise de réunir le même jour. La veille, samedi soir, un concert a été donné par la fanfare renforcée par des musiciens de l'Aigle, Mortagne, Touvroure, Moulins et Boisthorol. M. E. Villette dirigeait selon son habitude, avec bienveillance et autorité, cet ensemble qui présenta une soirée d'excellente qualité.

Le dimanche, la messe en musique permettait d'entendre à nouveau la fanfare.

Un vin d'honneur servi par M. Bélaud réunissait les personnalités parmi lesquelles nous avons remarqué M. Boudet, député ; M. Durand, conseiller général ; M. Angot, M. Coupeau, MM. Lefort, capitaine des pompiers ; Fleury, lieutenant ; l'adjudant Deblock, recus par M. Metra, maire, accompagné par MM. Verlongen et Delarue, adjoints, et membres du conseil municipal.

ST-GERMAIN-DE-LA-COUDRE

La société philharmonique de St-Germain-de-la-Coudre, qui est une des plus anciennes musiques de toute la région et se maintient au prix de nombreux dévouements, a fêté sa patronne Sainte-Cécile. Après le réveil en fanfare, ce fut, en l'église paroissiale, la messe en musique, en présence d'une nombreuse assistance. Défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts, réception à la mairie et apéritif d'honneur devaient ensuite précéder le grand banquet traditionnel à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Batallie, maire et président de la société.

TOUROUVRE

Cette année, nos musiciens ont fêté leur patronne à la date exacte du calendrier, puisque c'est dimanche 22 novembre que celle-ci s'est déroulée, avec les festivités de la Sainte-Barbe par nos sapeurs-pompiers.

Les manifestations commencèrent par le concert qui donna la Fanfare la veille, à la salle des fêtes. Son chef, M. Emile Villette, dont on ne louera jamais assez le dévouement, avait réuni à ses musiciens les amis habituels des sociétés voisines, Randonnail, Mortagne, Boisthorol, et c'est à une phalange d'une trentaine de musiciens qu'il donna le coup d'envoi avec « Versailles », pas-redoublé brillamment enlevé. Puis successivement : « Vieilles chansons françaises », morceau au titre évocateur qui nous permit d'apprécier un duo de saxo-alto par Miles Sylvie Lepin et Jacqueline Leroy ; « Le Comte de Luxembourg », valse célèbre, et « Trilanon ».

Après cette première partie, ce fut au tour du « Quatuor du Perche » de se produire. Il fut présenté par un de ses membres, M. Ouvrier, chef de la Musique de Boisthorol. Ce quatuor de saxophones fit entendre successivement : « En descendant le Rhin », marche alsacienne de J. Graff ; « Andante Cantabile », de Mozart ; « Pastorale », de Gretry ; « Bourrée », de la suite pour trompette, de J. Sébastien Bach ; extrait du « Tannhäuser », de Wagner ; un lied de Beethoven ; et, pour terminer, « Fête montagnarde », une polka de J. Graff, que le quatuor, devant l'enthousiasme des auditeurs, dut reprendre en bis.

En 2ème partie, la Fanfare termina son concert avec des œuvres plus modernes et devant les braves des auditeurs, elle dut reprendre en bis de nouveaux morceaux.

Pour ce concert de Sainte-Cécile, une nombreuse affluence était venue encourager nos musiciens. On notait notamment la présence de M. Durand, conseiller général et maire ; M. Lessard, 1er adjoint ; M. Verdier, 2ème adjoint et président de la Fanfare ; M. Angot, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie ; M. Braut, président de la Fanfare de Randonnail ; M. Coupeau, président de la Musique Municipale de Mortagne. A l'issue du concert, M. Verdier, président de la Fanfare, remercia l'assistance, les musiciens et leur chef.

Dimanche matin, sous un soleil radieux, un peu inhabituel pour une Sainte-Cécile, les musiciens, auxquels se joignirent les sapeurs-pompiers, s'assemblèrent pour se rendre à la messe de Sainte-Cécile et Sainte-Barbe. Là encore, la Fanfare nous donna la mesure de son talent en interprétant des morceaux de circonstance.

Après la messe, emmenés par la Fanfare, les sapeurs-pompiers et les personnalités se rendirent au monument aux morts, où M. Seneux, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers, déposa une gerbe.

Vers 13 h., tout le monde se retrouva à l'Hôtel de France, pour le banquet.

A l'issue des discours, M. Seneux, président de l'Amicale, et M. Verdier, président de la Fanfare, firent le tour d'horizon de l'année écoulée et adressèrent leurs remerciements aux membres et dirigeants de leur Société.

DEVILLE-LES-ROUEN

L'orchestre symphonique de Deville donnait son premier gala artistique de la saison au Centre culturel Voltaire, le samedi 28 novembre 1970.

Cette soirée était placée sous la présidence de M. Cozette, maire de Deville; l'O.S.D. accueillait également plusieurs membres du Conseil municipal et de nombreuses personnalités.

Une nombreuse assistance était présente. M. Jean-Paul Vauquelin, baryton, avait apporté son concours, accompagné au piano par Mme Claudia Larmande, professeur à l'École de musique de Deville.

La baguette était tenue par son chef, M. Maurice Métayer. La présentation était faite par le secrétaire Bruno.

En cette année consacrée au souvenir de Beethoven, l'O.S.D. s'était fait un devoir de porter à son répertoire plusieurs œuvres de ce grand musicien. La première partie, nous permis ainsi d'entendre « Les Ruines d'Athènes », « La Marche turque » en particulier très populaire, et la célèbre ouverture de « Coriolan ».

Ce fut surtout la première symphonie en Ut majeur qui couronna cette soirée Beethoven.

Ce fut à M. Jean-Paul Vauquelin, baryton, de l'Opéra, accompagné de Mme Claudia Larmande, de montrer son grand talent.

Pour notre plus grand plaisir, nous entendimes : a) Air du Tondor de Carmen; b) Les gars qui vont à la fête de F. Poulenc; c) Chanson à boire (Don Quichotte à Dulcinée) de Ravel.

M. J.-P. Vauquelin au cours de ces deux derniers intermèdes fut particulièrement brillant et très apprécié du public qui le rappela. En bis, il chanta « To Night », extrait du film West Side Story. Suivit encore l'Air de Rigoletto, de Verdi avant l'entracte.

Pour le début de la deuxième partie, M. Maurice Métayer reprit la baguette pour l'ouverture de « Rêve de Valse ».

L'intermède de M. J.-P. Vauquelin se renouvela dans la plus grande perfection par : a) Air des Cloches de Cornéville, de Planquette; b) Air de la Rose rouge de M. Beaucaire de Messager; c) Air des Saltimbanques, de Louis Ganne.

M. R. François, président de l'Orchestre, prononça alors une brève allocution dans laquelle il remercia le public et les exécutants, non sans avoir fait l'éloge de celui dont dépend une soirée comme celle-ci : c'est bien sûr M. Maurice Métayer qui, avec des moyens réduits et bien peu d'encouragements, doit faire de tout un concert un succès.

M. François présenta également la suite de valse du Comte de Luxembourg de Fr. Lehár.

Les Danses Norvégiennes de Grieg conclurent cette magnifique soirée à laquelle le public ne ménagea pas ses applaudissements.

QUEST

La Société Philharmonique de Thouars a célébré brillamment la Sainte Cécile

C'est sous la direction de M. Désiré Darmenté, le nouveau directeur de notre école municipale de musique, que la Société Philharmonique vient de célébrer la Sainte Cécile avec un éclat particulier. Le programme, qui se composait de la Marche Pontificale de Gounod, de l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagni et de la Marche Solennelle de Mendelssohn, bénéficia d'une interprétation exceptionnelle.

Au cours du vin d'honneur, offert par la municipalité, qui suivit, M. Vouhé, maire de Thouars, souligna le travail déjà accompli par M. Désiré Darmenté, nouveau venu à Thouars. Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Forchaud et Lhermitte, présidents; Breilhat, directeur de la Casse d'Espagne; Jaud et Sarrazin, respectivement président et chef de la Fanfare des Cheminots, ainsi que plusieurs membres du conseil municipal.

CHARENTAIS-MAIRIE

1971. — Calendrier des Festivals de Musique et de Majorettes patronnés par la Fédération Musicale de l'Ouest

Le 20 mai, à Rochefort-sur-Mer, organisé par la Batterie-Fanfare l'Étoile de Rochefort, président-directeur M. Gérard Mathé.

Le 30 mai, à Saint-Fort-sur-Gironde, organisé par « L'Avenir Saint-Fortais », président, M. Suire.

Le 6 juin, à Anzoulin-sur-Mer, organisé par la Batterie-Fanfare, président, M. Aubry.

Le 20 juin, à Châtellain-Plage, organisé par la Batterie-Fanfare et les Majorettes, directeur, M. Larrat.

Le 27 juin, à Orignolles, organisé par l'Harmonie municipale, vice-président, M. Gilbert Iheraud.

Le 4 juillet, à Surzeaux, festival de Majorettes, organisé par les Majorettes de cette ville, directeur, M. Brouard.

Le 18 juillet, à Challevettes, festival de Majorettes, organisé en collaboration avec la Batterie-Fanfare de Saint-Fort-sur-Gironde dont le président est M. Suire, responsable des Majorettes, Mme Bricou, à Challevettes.

Le 15 août, festival annuel réservé aux sociétés de l'Île de Ré, président de la Fédération musicale de l'Île-de-Ré, M. Emile Brullon, maire de La Couarde-sur-Mer.

REPÉTITIONS DE L'HARMONIE DEPARTEMENTALE

Les musiciens de l'Harmonie départementale et ceux qui voudraient y adhérer, sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu, salle habituelle (salle Jeanne-d'Arc), rue Voltaire, le dimanche 7 février, à 9 h., à Rochefort-sur-Mer, possibilité de garer les voitures dans la

cour. Prière d'apporter les pupitres, (salle chauffée).

Concerts : le 9 mai, à Rochefort; le 1er août, à Fouras (en pourparlers, Matha et Saint-Palais-sur-Mer). Nous en reparlerons.

Bienvenue à M. Machu, nouveau chef de Musique au Château d'Oléron-17

C'est avec une vive satisfaction que nous venons d'apprendre l'arrivée d'un nouveau directeur dans notre département, en effet, M. Arthur Machu vient de prendre la direction de l'Harmonie « Echo de l'Océan », au Château d'Oléron, il y remplace M. Bourrassé qui a donné sa démission pour raison de santé.

M. Machu arrive de Gap (Hautes-Alpes) où il dirigeait le Conservatoire de musique de cette ville, depuis septembre 1961.

Nous félicitons la municipalité du Château, d'avoir fait un effort pour maintenir une société de musique dans la ville. Nous souhaitons à M. Bourrassé qui prend sa retraite, une bonne retraite et à M. Machu et à sa famille, une cordiale bienvenue en espérant qu'il fera du bon travail et que d'autres municipalités suivront l'exemple du Château d'Oléron.

Le président de l'UDSMC, F. BONNIN.

PICARDIE

AMIENS

Assemblée générale de la Fédération Musicale de Picardie

Comme les années précédentes, l'assemblée générale de la Fédération musicale de Picardie s'est tenue dans la grande salle du Conservatoire d'Amiens. 62 sociétés y étaient représentées.

Le commandant Semler-Collery, président de la Confédération musicale de France, avait répondu favorablement à l'invitation des dirigeants picards et présidait l'assemblée ayant à son côté le Maître Charles Jay, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire, président fédéral.

Le président confédéral, qui l'assemblée avait ovationné à son arrivée et dont l'allocation fut suivie de longs applaudissements, exprima son bonheur de se retrouver en cette ville d'Amiens qui ravive en lui d'agréables souvenirs et qui lui permet de reprendre contact avec de nombreux et fidèles amis. Il prononça quelques paroles élogieuses à l'adresse de deux absents pour raison de santé : le vice-président Héraclé-Leroy récemment décoré du Mérite national et le secrétaire général honoraire, Léonce Leroy, ancien directeur de la Fanfare Saint-Pierre.

« Je suis, dit-il, le travail que vous faites et les excellents résultats que vous obtenez ainsi que l'étroite liaison bienfaitrice qui existe entre le Conservatoire d'Amiens, ses excellents professeurs et la Fédération. Sans réserve, je vous dis un grand bravo et je souhaite qu'avec l'appui financier de plus en plus substantiel des autorités départementales, cette belle fédération de Picardie puisse réaliser le mieux possible ses nombreux projets en cours et son ardent désir de donner à tous ses chers sociétaires le goût de la vraie musique populaire, source infinie de paix, de sérénité et de joie ».

Le Maître Charles Jay exprima la joie d'éprouver les musiciens picards à revoir celui qui fut l'élève et chef de cette brillante musique du 51ème R.I. des années d'avant-guerre. Il lui affirma la reconnaissance de la Fédération et termina son allocution par ces phrases : « Il va, à votre satisfaction — nous l'espérons — par des exposés qui seront faits au cours de cette assemblée générale et par les débats qui s'ensuivront, vous être démontré que la cause de la musique populaire, de la musique tout court, si vous préférez, est dans notre département à présent défendue et prise très au sérieux. Puissez-vous, mon cher président, et cher grand ami, emporter de cette réunion, un souvenir vivant, reconfortant et une grande dose d'optimisme pour votre réussite dans la noble tâche que vous vous êtes assignée ».

Le rapport moral présenté par M. Caublier, secrétaire général, et le rapport financier de M. Villemot, vice-président et trésorier malade, approuvés par M. Fronier, furent adoptés sans observation.

M. Fronier, conseiller fédéral, particulièrement chargé des examens et concours d'élèves, donna les chiffres qui montrent clairement l'importance progressive qu'a prise l'enseignement de la musique dans le département. Les examens itinérants ont eu lieu dans 13 centres ruraux réunissant les élèves de 20 écoles ou sociétés. Au total, sur 730 inscrits, 691 se sont effectivement présentés et 628 ont été récompensés. 572 en solfège et 208 à l'instrument. Le concours d'honneur a vu la participation de 137 concurrents et de 66 instrumentistes sur 88 retenus. Rappelons qu'en 1966, 195 candidats s'étaient inscrits aux examens, 248 en 1967, 300

en 1968 et 576 en 1969. Il est à prévoir l'inscription d'environ 900 candidats en 1971. La création de nouvelles écoles de musique n'a pas été étrangère à cet accroissement. M. Fronier présenta les remerciements de la Fédération aux membres des professeurs du Conservatoire, directeurs de sociétés, chefs de pupitre, conseillers fédéraux, et termina par ces paroles : « C'est donc avec un certain optimisme que nous pouvons, tous ensemble, regarder l'avenir de nos sociétés musicales qui se préparent à tenir un rôle prépondérant dans la société des loisirs de demain ».

M. Brisse présenta son rapport sur le concours fédéral du 31 mai qui eut lieu à Alilly-sur-Noye à l'occasion du festival fédéral et qui se déroula sans incident et conformément au programme. Certaines sociétés profitèrent de la circonstance pour se faire classer. En considération des résultats obtenus au concours d'honneur par la société de Doullens — Barly la garde du fablon fédéral lui fut confiée pour la nouvelle année musicale, la fanfare de Provant ne pouvant réglementairement conserver cette garde qui lui avait été confiée au concours de Bray-sur-Somme en 1968.

M. Brisse donna toutes précisions utiles relatives au concours fédéral de 1971.

M. Courtis donna un compte rendu complet de la fête fédérale d'Alilly-sur-Noye. Il souligna le parfait déroulement de cette importante manifestation et félicita les organisateurs locaux.

Tous ces rapports étant adoptés par l'assemblée, le commandant Semler-Collery procéda à une remise de décorations confédérales.

Médaille d'argent de chef à M. Michel Brisse; grande médaille d'or C.M.F. à M. André Caullier. La médaille d'or devait être remise en même temps à M. Villemot et à M. Léonce Leroy. Malheureusement, la maladie les ayant tenus éloignés de l'A.G., on ne put que proclamer leur décoration.

Il fut ensuite procédé à l'élection ou à la réélection de conseillers fédéraux dont le nombre fut porté de 15 à 18.

Le moment venu des initiatives, un débat très suivi s'engagea sur tout ce qui concerne l'enseignement musical réalisé et soutenu par la Fédération.

Notons en particulier le désir exprimé par plusieurs des congressistes ou de morceaux de choix de la Confédération soient mieux établis au point de vue graduation des difficultés. Il fut demandé aussi qu'il soit prévu des catégories A et B dans la section élémentaire de l'enseignement du solfège, c'est-à-dire un enseignement de deux années au lieu d'une seule dans cette section.

Le président Semler-Collery prit l'engagement formel de s'occuper personnellement de ces questions au Conseil de la C.M.F.

Le repas traditionnel, présidé par le commandant Semler-Collery assisté du Maître Charles Jay, réunit au restaurant du Prêtre, les membres des jurys et les conseillers fédéraux. Ce fut l'occasion pour les présents d'un fructueux échange de vues sur l'activité de la Fédération et sur l'avenir de l'art musical en Picardie.

Nécrologie

Eugène Villemot, vice-président trésorier de la Fédération de Picardie

La Fédération de Picardie, centrée à Amiens, vient de perdre, en la personne de l'un de ses vice-présidents, Eugène Villemot, un homme qui fut pour elle, durant de longues années — exactement depuis 1924, un conseiller fédéral exemplaire et surtout un trésorier modèle.

C'est ainsi que le Maître Charles Jay, président de la Fédération, caractérisait Eugène Villemot en proclamant, lors de la dernière assemblée générale de la F.M.P. le 18 octobre 1970, la Médaille d'or que la Confédération venait de lui décerner mais que son absence (définitive, hélas!) ne permettait pas de lui remettre, ce jour-là.

M. Charles Jay, accompagné du vice-président Héraclé-Leroy — qui était pour Villemot plus qu'un collègue, un ami intime — alla lui remettre cette récompense confédérale si bien méritée quelques jours plus tard et c'est en pleine lucidité qu'il la reçut conversant avec ses interlocuteurs de telle manière que l'on se reprénaît à espérer une guérison déclarée impossible.

Dire de lui qu'il fut un trésorier modèle ne se réfère pas à une vaine tautologie, car il avait, des finances de la Fédération de Picardie tant difficiles à équilibrer croissante sans cesse et malgré le désintéressement personnel de tous ceux qui agissent en son nom — un tel souci qu'il fallait passer ce souci bien avant celui du directeur de contentieux qu'il était devenu après avoir été principal clerc de notaire.

Mais comme Eugène Villemot était, sous des dehors quelquefois un peu rude, un philanthrope sensible, c'est la cause de secours de la Fédération qu'il ouvrait le plus aisément pour secourir des détresses que parfois il avait devinées sans qu'on les lui signale.

Lorsqu'il proclama la récompense confédérale d'Eugène Villemot, le président de la F.M.P. n'a pas oublié de souligner le mérite du musicien et du mélomane qui fonda, avec le chef d'orchestre, Pierre Sarré, l'Art musical symphonique, société composée exclusivement d'amateurs dont il fut le président très actif et très compétent et qui continue, sans déchoir, à donner des concerts symphoniques de qualité à Amiens. En Picardie on se préparait au concours de musique de Laon avec ce classement, rare pour un orchestre symphonique d'amateurs, de 1ère division, 1ère section.



classique-moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE Documentation sur demande: HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-aux-Lois - 75-PARIS XIe - Tél.: 03-09-74



Pour quiconque a vu vivre et prospérer depuis qu'il existe l'Art musical symphonique d'Amiens, il n'est pas contestable que dans la valeur comme dans la durée de cette société modeste, Eugène Villemot a joué un rôle prépondérant. En lui ce n'est donc pas la Fédération seule qui perd un serviteur éminent de l'Orphéon, c'est la musique elle-même qui est en deuil.

G. H. L.

repris par divers directeurs de concours et, à l'époque, il remporta un énorme succès. Même en tenant compte de l'atmosphère patriotarde de l'époque, on doit reconnaître que la pièce ne manque pas d'allure : une page d'infinie tristesse, qui évoque le vent soufflant sur les fagnes de la Baraque de Fraiture, dans les Ardennes, à qui est opposé un ensemble d'airs traditionnels du Carnaval de Binche, gais, pimpants, dans la plus pure tradition populaire, le tout traversé de sons de trompettes bouchées, de chants de cloches et d'un beau solo donné par le petit bugle (Gérard Sylvan).

L'audition s'est achevée sur la « Fête polonaise », extraite du « Roi malade lui », d'Emmanuel Chabrier. L'adaptateur, à temps complet, qui montre en l'occurrence, un esprit clair, présentant ses pupitres comme à la parade, avec la volonté de les faire valoir dans le meilleur esprit possible. Cette « Fête polonaise », disons-le, est traitée à la manière espagnole par le chef de la formation et en dit long sur les facultés d'adaptation de l'Union Musicale : on est revenu, dans la salle, sur les « Musiciens du soir » de Samelli, pour penser qu'après tout, l'Union Musicale pourrait s'intéresser à Moussorgski et à ses « Tableaux d'une exposition », en particulier à la « Porte de Kiev ». Avec son portefeuille de basses graves, sa discipline dans l'exécution, ce morceau pourrait être étudié avec profit et prendre place au programme d'un prochain concert.

M. Tavernier, président de l'Union musicale, a ensuite réuni ses musiciens et ses invités dans la salle du premier étage. Auparavant, et sous les applaudissements de tous, M. Remandet avait présenté son ensemble à pleines et avait donné une seconde partie absolument sensationnelle à l'audition de l'Union Musicale, parce que l'équilibre entre les deux formations avait été réalisée de façon très belle. Mozart, Haydn et Beethoven avaient captivé la salle et ses auditeurs, dont beaucoup n'avaient jamais pris contact de façon formelle avec les mandolines, mandoles et guitares à un ensemble à pleines.

M. Tavernier présenta ses félicitations à Chalou-Estudiantina et dit un grand merci à M. Louis Prost, qui fait travailler sérieusement ses musiciens dans un climat de solide amitié.

M. Jarrot, député de Saône-et-Loire, maire de Montceau-les-Mines, a exprimé tout le plaisir qu'il a pris à entendre un concert aussi bien composé. « La musique, a-t-il dit, devrait avoir une place plus grande qu'elle ne l'a : on distribue beaucoup d'argent, mais pas assez aux sociétés musicales. L'Union Musicale est parvenue aux sommets, et elle l'a prouvé sur tous les terrains européens : sous la direction de M. Louis Prost, elle porte haut les couleurs chalonaises. M. Remandet a présenté une audition charmante, exécutée par une société composée en majorité d'éléments jeunes. Je tiens, a-t-il dit, à lever mon verre à la santé et à la prospérité de l'Union musicale, à ses exécutants et à leurs familles, auxquels j'exprime mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année ».

Étaient présents au concert : M. Desbats, maire de Saint-Marcel; M. Merle, président de la Fédération musicale de Saône-et-Loire; M. Berthaud, ancien président de l'Union Musicale; M. l'abbé Biot; M. Pierre Sylvan; M. Ponta, directeur adjoint de l'école municipale de musique de Chalou; M. le président Berthet, de la Vaillante, avec M. Girardot; M. Droux, etc. M. Bachelard, directeur de l'Institut; MM. Remandet, Camus; Mme Selli, de Chalou-Estudiantina; M.

CHEF DE MUSIQUE ECUSONS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse Les Brodeurs REUNIS 84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél ARC 62-50 Se recommander au journal

Mazoyer et M. Becar (Gergy); M. Gay, du Réveil Semécéen; M. Marius Gautheron; plusieurs musiciens de l'Elan Musical de Châteaunoy-le-Royal; Mlle Haub, de la Lyre Bourguignonne, etc.

SAINT-MARCEL

Au cours d'une cérémonie intime, (précédée d'un copieux machon) dix sociétaires de l'Union Musicale ont reçu des médailles de la C.M.F.

Les sociétaires de l'Union Musicale, qui sont au nombre de 90, leurs épouses, cela fait un nombre imposant de convives; tous les ans, à peu près à cette époque, a lieu la remise des médailles obtenues par des musiciens qui ont prouvé leur attachement à la société pendant de nombreuses années.

Samedi, à la table d'honneur, on notait la présence de M. Desbois, maire de Saint-Marcel et président d'honneur de la société; de M. Tavernier, président actif; de M. Bernthault, ancien président; de M. Louis Prost, directeur, et de Mme Prost; de M. Marcel Bert, le doyen des musiciens, qui, à 76 ans, tient encore la partie de premier cornet; de M. Louis Tabary, ancien musicien; de M. Martial Sylvan et Dimor, sous-directeurs; de MM. Mercier, Victor Flamand, Emile Mazué, et tous les membres du Comité, ainsi que M. Ruget, ami de la société et limonadier de classe.

Les sociétaires étaient en tenue, mais sans instruments. On va leur faire faire des uniformes en tergal, avec un écusson au-dessus de la poche pectorale, pour marquer leur identité.

Au cours du machon, on a parlé de l'enregistrement de l'audition placée dans le cadre des « Musiciens du Sol»; Serge Kaufmann et ses techniciens, ses camions d'enregistrement, feront le voyage de Saint-Marcel le dimanche 21 février, dans l'après-midi. Les morceaux à enregistrer sont connus: l'Union Musicale donnera «La fête polonoise» extraite de «Rol malgré lui» de Chabrier, avec une marche: «Fils de brave». En tout: douze minutes de musique, avec un intervalle à déterminer. La programmation sur les ondes aurait lieu dans le courant du mois de mai prochain, à une date qui n'est pas encore déterminée.

Le président Tavernier a prononcé une courte allocution, rendant hommage au travail sérieux et à la discipline des exécutants: (90 années d'existence de la société, 90 exécutants) soulignant le travail fécond accompli par Louis Prost, qui ne compte que des amis à la société. Il a ensuite remis à M. Commaré, secrétaire, et à M. Foyard, trésorier, un cadeau qui fut vivement apprécié: un service de verres à dégustation.

On procéda ensuite à la partie officielle de la cérémonie: les médailles furent remises par M. Desbois, maire de Saint-Marcel, et les diplômés par le directeur Louis Prost.

Ont été décorés: Médaille de 50 ans: M. Charles Léon, contre-basse si bémol. Médailles de 40 ans: M. Chazeau André, saxophone ténor; M. Despand Roger, saxophone basse; M. Fillette André, saxophone ténor; M. Thevenot Louis, burlé solo. Médailles de 25 ans: M. Chapot Gérard, basse; M. Commaré Maurice, clarinette; M. Dimor Pierre, trompette; M. Leveque Maurice, bugle solo. Médaille de 20 ans: M. Bugaud Maurice, saxophone alto.

Au cours de son allocution, M. Tavernier a donné le programme de travail de l'Union Musicale: 21 février: Enregistrement pour l'ORTF.

7 mars: Concert de printemps à la salle des fêtes. 16 mai: Festival de la Fédération Départementale à Cuisery. 9 juin: Concert en soirée au Théâtre de Lons-le-Saunier. 19 juin: Concert à la Foire de Châteaunoy.

26 et 27 juin: Soirée-concert dont le lieu n'est pas encore établi de façon certaine. Ensuite la parole fut donnée aux chanteurs comme le veut la tradition, et c'est le doyen des musiciens décorés qui remonta l'assistance d'une chanson de haute époque: «L'hirondelle du faubourg» en guise d'introduction, dans le style des belles années 1910.

SARTHE ET MAYENNE

LAVAL

La Sainte Cécile à la Musique Municipale. C'est avec un éclat particulier que la Musique Municipale a honoré sa patronne Sainte Cécile, dimanche 22 novembre, avec cette année la participation de la Chorale Lavalloise réputée «La Lyre Saint-Tugal». La messe de Sainte Cécile fut célébrée à 11 h., en l'église Sainte-Thérèse qui s'avère trop petite. Au cours de cette messe, la Musique municipale interpréta trois pièces tirées de la messe pour harmonie de Sicillan, tandis que la chorale chantait le «Notre-Père», de Rimsky-Korsakov et un choral extrait de la Cantate n° 147 de J.-S. Bach, accompagnée par la Musique municipale.

L'après-midi, le concert traditionnel avait lieu au Palais de l'Industrie, sous la présidence d'honneur de M. le préfet et de M. le maire de Laval, président du Conseil général. On avait vu grand, mais pas encore assez puisque sur 900 auditeurs environ, une centaine durent rester debout. La Musique municipale avait mis à l'étude des pièces difficiles, dont la «Danse du Sabre» de Katchaturian. Nous tenions ici une mesure exacte des mérites d'un chef et de ses instrumentistes: Précision, justesse, entraînement et intelligence de l'œuvre, toutes ces qualités que nous retrouvons ensuite dans les deux autres pièces: «l'Ouverture du Roi Etienne», de Beethoven et la «Sulte d'orchestre», de Grieg, «Sigurd-Jorzalfar». L'ensemble était dirigé avec son autorité habituelle par M. Semin.

La seconde partie du concert était la grande nouveauté offerte par la Musique municipale. La chorale «La Lyre Saint Tugal» apportait son décor et son art. Son art est celui de choristes, c'est-à-dire de son directeur, M. Courcier. Ce fut un plaisir d'entendre la Fanfare du Printemps, aimable pastiche d'une Fanfare municipale, le «Notre-Père», de Rimsky-Korsakov, exécuté le matin à la messe, puis avec l'accompagnement de la Musique municipale, la Cantate n° 147, de J.-S. Bach et pour terminer ce concert mémorable, l'éternel et toujours aimé «Beau Danube Bleu», de J. Strauss. Brlo, charme des valse viennoises étaient au rendez-vous, sous la baguette masquée de M. Semin, qui se retrouvait ainsi à la tête de 100 exécutants. C'était une grande révélation pour l'assistance littéralement enthousiasmée.

Dans la composition de son programme, M. Semin, chef de la Musique municipale, a visé particulièrement juste. Il assumait pourtant une lourde entreprise. Ces œuvres sont douées d'une indéfinissable force persuasive, mais ne les a-t-il pas choisies d'instinct parce qu'il est lui-même doué de cette même force qui s'impose, qui oriente et qui séduit?

La Sainte-Cécile 1970 marquera certes dans les annales musicales de Laval. (Extraits des comptes rendus parus dans l'«Ouest-France» et «Le Courrier de la Mayenne», sous les signatures de MM. Vallin et Genouist, critiques musicaux.)

Sous la baguette... ou historique de la Musique Municipale d'Ernée (53)

Le document le plus ancien sur la Musique d'Ernée se trouve à la mairie de notre ville (archives, dossier 75-12).

En 1847, M. Giovanni Rivetti, compositeur et professeur de musique, informe le maire et les conseillers municipaux que 13 musiciens et un «chef» acceptent de former «la Musique de la Garde Nationale». On ne sait quelles furent la durée et la fortune de cette société.

Une autre lettre (archives 75-12) signée de M. Camille Baquet, datée du 7 mai 1860 et adressée aux membres du Conseil municipal, demande l'autorisation d'organiser une musique qui sera à la disposition de l'Administration municipale pour les fêtes publiques.

En 1893, c'est M. Garrouste qui est chef. A cette époque, il y avait un chef, 21 membres. En cette même année, cette société devient «Société Philharmonique» et est réorganisée le 15 octobre 1898. Le maire d'Ernée était président honoraire, M. Eugène Philippot, président, le chef d'orchestre, M. Karren.

En 1874, c'est M. Philippe, organiste, qui dirige la musique, ainsi que l'indique une liste de jeunes élèves faite en 1874-1875. Le président était alors M. Sorin. Le 1er septembre 1878, elle s'appelle «Société Musicale d'Ernée». Ensuite, une note signée Gauthier, indique une liste d'instruments de musique appartenant à la ville (22 juillet 1886). Ce M. Gauthier était professeur au collège dont le principal était M. Grandin.

Le 30 juillet 1891, un Comité des fêtes fut créé sous la présidence de M. Girard qui arrête les statuts de la Musique du Comité des Fêtes Municipales d'Ernée le 28 mai 1892. Le 1er juin 1892, les statuts furent approuvés. M. Renault-Morlière, député-maire, était président d'honneur et M. Pommier, président.

Le 2 octobre 1893, M. Boyer fut nommé président du Comité des fêtes et M. Fortin Auguste, instituteur, chef de musique et devait le rester jusqu'en 1948.

Le président de la Commission de la Musique était M. Cheux. Le 14 janvier 1895, le Comité fut dissous et une Commission municipale fut nommée en octobre 1895, composée de M. Billeux, président; M. Fortin, chef.

En avril 1894, le Comité ayant refusé de voter 100 F pour la continuation des cours de solfège, le président donna sa démission. Le 23 avril, M. Gérard est élu président de la Commission municipale. Le 9 octobre 1895, M. Billeux est nommé président, il conserve le titre jusqu'à sa mort le 22 avril 1907. M. Delalande le remplace.

Le 3 mars 1907 élaboration des statuts de «La musique des sapeurs-pompiers» qui sont approuvés le 9 avril 1907 et le 18 a lieu la première assemblée générale. Président d'honneur: M. Renault-Morlière (député-maire); président, M. Lambert, capitaine; chef, M. Fortin.

Après le décès de M. Delalande, M. Leroy a été nommé président. Après son décès en 1938, M. Beauchef lui succède le 22 novembre. Depuis 1920, les répétitions se sont régulièrement déroulées avec 17 musiciens.

En 1948, M. Fortin devient président d'honneur; M. A. Beauchef est président. M. Jégou, instituteur, devient chef de musique le 20 avril

1948, M. Edouard Leclerc, sous-chef. Le 28 février 1962, de nouveaux statuts sont déposés, la Société s'appelle alors «Musique municipale, dite des Sapeurs-Pompiers d'Ernée», le 4 décembre 1966, M. Edouard Leclerc est nommé chef de musique. A cette même époque, M. Constant Helbert (ancien musicien) est nommé président en remplacement de M. Beauchef, décédé. Le président d'honneur est M. René Bailly, maire et conseiller général.

Lorsque M. Leclerc se retire, son sous-chef (depuis 1964), M. Paul Guillot, devient chef le 7 décembre 1965 et le sous-chef, M. René Leclerc, fils de l'ancien chef.

En décembre 1968, le Comité de la Musique décide de s'adjoindre un groupe de majorettes (jeunes filles du pays) et en décembre 1967, une modification des statuts est faite pour intégrer le groupe dansant dans la société (50 musiciens et 20 à 30 majorettes).

Cet historique permet de constater qu'il a existé une continuité dans l'art musical à Ernée. Le chef actuel, M. Guillot assure des cours gratuits de solfège le jeudi après-midi et le mercredi soir, aidé par son sous-chef, M. Leclerc, démissionnaire fin 1968.

Le mardi soir, lors de la répétition générale et le vendredi soir, Mme Guillot, assistée par son mari, entraîne les majorettes.

«Il s'agit d'un ensemble remarquable et remarqué, les musiciens en tenue bleu foncé et les majorettes en tuniques rouges et minijupes blanches, le menton farouche et la superbe guerrière, port de reine jouant aux petits soldats. Les jeunes filles ont été fort applaudies» (extrait de la presse locale) dans les déplacements: au Carnaval de Floermeil, à Montaudin, à Lérif, à la fête des fleurs 1968 d'Ernée, à la fête des fleurs de la Javo-Pesnel, à Couptrain, au Gué d'Orger, fête de quartier à Laval, à Aron, à Lesbols, à Désertines, à Commer, à Mayeune, à Fougères, etc...

SEINE-ET-MARNE

THORIGNY

Brillant concert de l'Harmonie

Nous ne pouvons que répéter à cette occasion, ce que nous avons eu loisir de constater lors des concerts précédents, à savoir les hautes ambitions de cette formation et de son chef, M. Roland Neuranter.

Leur but est exaltant, il est d'apporter dans notre région ceux qui aiment la musique classique, des auditions de valeur, loin du répertoire traditionnel des harmonies, montrant ainsi ce que peuvent produire la cohésion d'une société, la passion de la musique noble et le travail.

Le programme du 20 décembre dernier témoigne de cette volonté. Après la «March d'Aïda» et l'ouverture de «Guillaume Tell», nous eûmes le plaisir d'entendre le «Ballet de Gayaneh», de Katchaturian, l'ouverture pour musique d'harmonie, de Mendelssohn, le «Concerto pour Basson», de Mozart, où Daniel Neuranter nous a enthousiasmés par sa technique et sa musicalité, et enfin le «Ballet de Faust», de Gounod.

Nous ne devons laisser dans l'ombre ni la direction de M. Roland Neuranter, ni la mise au point efficace et rigoureuse de l'orchestre qui ont contribué à la qualité de la présentation.

Le service de la musique de cet orchestre ne s'arrête d'ailleurs pas aux présentations des grandes œuvres. Son école lui a permis de former une grande partie de ses exécutants. Elle compte cette année 48 élèves dans divers instruments. Elle présentait dimanche, ses lauréats aux concours des Sociétés musicales de Seine-et-Marne où ils ont obtenu de nombreux premiers prix. En un temps où la culture devient une exigence, les efforts de l'Orchestre d'Harmonie de Thorigny représentent un élément réconfortant. Le public, de plus en plus nombreux, qui suit ses concerts ne s'y trompe d'ailleurs pas.

SUD-OUEST

Joyeuse «Sainte Cécile» à Andernos

La traditionnelle fête avait rassemblé, à Notre-Dame de la Paix, un nombre imposant de musiciens, qui ont interprété à la messe de 11 h., entre autres, deux œuvres célèbres: Tristesse de Chopin, soliste R. Gorry (saxo-alto), et Paris Angelets de C. Franck, soliste R. Descot (trombone).

Après la cérémonie, une aubade a été donnée par un groupe de trompettes, dirigé par M. Martin, chef de l'Harmonie, qui recut les compliments de M. le curé Sarcou et des nombreux auditeurs.

A 13 h., un succulent repas réunissant une cinquantaine de convives parmi lesquels de nombreuses dames des musiciens, qui apportèrent un charme particulier à cette assemblée.

Aux côtés de M. Pons, président de l'Harmonie, on notait MM. Lahaye, maire; Dessau et David, de la FMSMO; Lestable, président des 3 A; Martès et Gorry, chefs de musique d'Andernos et du Pour; Blesan, président du Pour; Larousse, doyen des chefs de musique de la région. M. le conseiller général et maire d'Ars, présent à l'audition du matin, s'excusa pour le banquet.

Le président Pons remercia les personnalités présentes, excusa les absents, félicita le traiteur et les artisans de la journée, M. David, au nom de la Fédération, compli-

Paul Beuscher 23 à 29, boulevard Beaumarchais PARIS-4° - Tél. 887-09-03 Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels - A vent (bois - cuivre). - A percussion. - Accessoires. - Tenues de musiciens - Equipements complets pour majorettes. - Musique imprimée, méthodes, etc.. Catalogues et devis gratuits sur demande Et... Si vous parlez Musique... Dites toujours: Paul BEUSCHER!

meinta chef et musiciens, ainsi que les élèves venus recevoir leurs diplômes et donna des précisions sur les futurs examens de 1971.

Après que M. Lestable se déclara comblé par le plaisir de se trouver à pareille fête, M. le maire assura l'Harmonie de toute la considération du conseil municipal. Puis il remit les diplômes aux élèves ravis d'être récompensés devant cette va-leureuse société.

GUITRES Sainte Cécile

Ce dimanche 20 décembre la messe en musique contenait les plus difficiles par «La Saint-Anoine» de Langlois, «l'Ange Gabriel» de Morand, «l'Ave Maria» de Gounod et «la Marche du Sacre de Napoléon, 1er» sous la direction de M. Max Duhard. C'est au son de «Saint-Cyr» ou des «Apprentis Marins» que la société défila dans les rues, suivie par un nombreux public dont Mme Guenon, maire de Guitres; M. Seynat, président d'honneur; M. Blanchard, président des Sociétés Musicales du Libournais et Mme, et de nombreux conseillers municipaux.

Au monument aux morts, le jeune président Beaupertuis remit, avec le maire, une magnifique gerbe: une vibrante «Marseillaise» termina cette manifestation. A la mairie où étaient venus se joindre M. Vincent, trésorier général de la Fédération du Sud-Ouest et Mme, le président Blanchard, dans une émouvante rétrospective dite à M. Beaupertuis père, ancien président, retraça l'histoire de la société qui a 95 ans d'existence avec des hauts (dans les nombreuses récompenses glanées aux concours et festivals) et des bas, mais toujours avec courage les présidents et leur bureau surent relever le flambeau. M. Vincent remit alors au drapeau de l'Union Musicale la grande médaille d'argent de la Confédération Musicale de France. M. Blanchard remit à M. Max Duhard la médaille d'argent pour 25 ans de direction; à M. Beaupertuis, ancien président, la médaille d'honneur réservée à ceux qui ont participé au développement de la musique. M. Vincent remit au nom de la Fédération la médaille d'honneur avec diplôme à MM. Calman et Albert Julien.

Le repas amical fut succulent, arrosé de nombreux vins vieux dont un certain Lyonnais 1959. Au dessert, le président Beaupertuis excusa les absents et remercia le bureau, le chef, les musiciens et les donateurs de bonnes bouteilles. M. Blanchard donna les dates des examens le 16 mai à Coutras, le festival le 6 juin à Izou, la réunion du Groupement à Lagorce le 7 février. Il parla musique et dit que tous les Guitrains sont des artistes et aiment les belles choses puisque tous les jours ils peuvent admirer une abbaye admirable aux allures d'une cathédrale et un point de vue unique sur l'Isle aux échos musicaux puisque depuis Périgueux les villes arrosées par cette admirable rivière ont des sociétés musicales. Il demanda la création d'une école de musique, indispensable. M. Roy dressa un bilan, adressa des conseils, des félicitations et des remerciements à tous. M. Jarry, avec sa verve habituelle, puisqu'il cita Socrate, adressa ses compliments à tous. M. Rodé, maire d'Abzac, dit sa joie de se retrouver parmi des amis dévoués à la cause musicale. M. Vincent remercia M. Duhard, conseiller général, pour faire voter par l'assemblée départementale une subvention toujours en hausse grâce à ses efforts personnels; il dit toute sa joie de se trouver en ce jour à Guitres.

M. Duhard, conseiller général, termina par des félicitations et des remerciements à tous, complimenta les décorés du matin qui sont un exemple pour les jeunes et assura tout le monde qu'il continuera à encourager la musique dans nos communes rurales et souhaite encore longue vie à la société musicale.

Nous voudrions voir souvent des journées pareilles pour l'unité, la fraternité et le développement de l'art musical.

MEILHAN-sur-GARONNE

Le 29 novembre 1970, l'Union Musicale de Meilhan-sur-Garonne a précédé à une réunion de reconnaissance.

Cette soirée qui, durant quelques années, était restée éphémère, prend force et vigueur grâce à son dynamique président M. Daney Raoul. A ses côtés un chef non moins dynamique sait, avec compétence et fermeté, tirer le maximum

des valeurs musicales de tous les membres de cette belle fanfare, où musiciens de tous âges font tous leurs efforts pour la renommée de leur société.

C'est en ce vieux Hôtel de Ville, situé dans un cadre magnifique, que M. Davier, vice-président de la Fédération du Sud-Ouest, devait remettre diplômes et médailles à ces instrumentistes dont certains exercent leur talent depuis plus d'un demi-siècle.

Confédération Musicale de France: Médaille de bronze: M. Pierre Merlaud.

Médaille d'argent: MM. Raoul et Louis Daney, Casse Elie, Marrot Marcel et Laville Luc.

Médaille d'or: MM. Bouges Jean-Robert et Roger Labeau, Coussirat Robert.

Médaille de bronze (de direction) au chef Mousset Jacques.

Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest: MM. Labeau Christian, Pizeot, Thourrouzau Pierre, Donato Charles, Joret Robert, Maubourguet Claude.

M. Davier félicita les récipiendaires, les dirigeants et les musiciens pour leur dévouement. Assistaient à cette manifestation, MM. Vignaux, conseiller général; le général Jeannou, maire; les membres du conseil municipal et les autorités locales.

l'Indépendante Béglaise

Après avoir défilé en grand uniforme les dimanches précédents dans les divers quartiers de la ville, les musiciens de l'Indépendante Béglaise, leurs dirigeants et des amis se sont réunis pour fêter l'excellente saison de cette batterie.

En un an l'équipe du président Dupré a fait un travail admirable, faire repartir une société musicale en voie de disparition n'était pas chose facile comme on peut s'en douter, il fallait rassembler les jeunes, leur redonner le goût de la musique, trouver des appuis financiers et des membres dévoués à l'extrême. Bien entendu ce n'est pas du jour au lendemain que toutes ces conditions furent rassemblées mais aujourd'hui on peut mesurer la vitalité de la batterie.

D'anciennes majorettes constituent une attraction supplémentaire de très bonne qualité. Quant aux musiciens grands ou petits, on ne peut que les féliciter chaleureusement, ils exécutèrent avec talent quelques morceaux choisis. Tels sont les résultats obtenus cette saison malgré les difficultés rencontrées en chemin. Ce travail qui porte aujourd'hui ses fruits permet donc d'envisager l'avenir avec optimisme.

Aussi est-il prévu d'organiser le 9 mai 1971 un festival de musique dans le cadre de Musard.

SOUSTONS

Cette année, l'Harmonie municipale a fêté sa sainte patronne, samedi en soirée, et toute la journée de dimanche.

Samedi, dès 21 heures, sous la présidence de MM. Cirau, vice-président de la Confédération Musicale de France; Desjouis, président de la Fédération Musicale des Landes; Camade, vice-président landais; de jeunes Soustonnais auditionnèrent tour à tour sous la direction de M. Blanc: Jean-Marc Modézeze, au cornet à pistons; Christian Pontneau au trombone; Jean-Marie Lajreine, à la trompette, et sous la direction de M. Stevenard: Jean-René Labat et Michel Dussaubat, à la clarinette. C'était ensuite l'Harmonie municipale qui interprétait, sous la baguette de M. Blanc: «Ouverture de Mireille» de Gounod; «Morceaux ou divertissement en ré mineur» de Mozart, et «Bandango d'Anhoa», de Ruzické.

A l'issue du spectacle, dans la salle de musique, un vin d'honneur était offert aux personnalités et aux participants, tandis que les élèves reçus aux examens de la Confédération Musicale de France recevaient un diplôme.

Dimanche, à 11 h., durant l'office religieux, l'Harmonie interprétait avec maestria de la belle musique, avec «Alceste» de Gluck; «Sarabande» de Haendel; «O Jésus que ma joie demeure», de Bach; «Marche du Préphète» de Meyerbeer.

Puis les anciens recevaient des récompenses méritées de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest: MM. Jean-Pierre Mellan et Jean Coudrey; de la Confédération Musicale de France, la médaille de bronze par MM. Maurice Duret et Jean Pontneau; la médaille d'ar-

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél.: MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

gent par M. Alain Stienonard; la médaille d'or par MM. Auguste Escach, Daniel Laborde et Yvan Lallanne; la médaille des vétérans par M. Hubert Brutalis.

Tous les musiciens et les invités se retrouvaient ensuite au pavillon landais. La gastronomie landaise était à l'honneur. Autour de M. Gaston Pontneau, on remarquait MM. Ciran, docteur Barrère, conseiller général, maître de Soustons; Pierre Barrère et Peyrebarau, adjoints au maire, abbé Duvignau, Dangoumau, directeur du CEG; Blanc, chef de musique; Henri Paleix, secrétaire de l'Harmonie municipale, ainsi que de l'Union des Landes.

M. Gaston Pontneau, président de l'Harmonie, salue la présence de M. Ciran, vice-président national. Il souligne que l'Harmonie poursuit son œuvre essentielle: à savoir, faire aimer la musique et l'apprendre à nos enfants afin qu'ils puissent l'apprécier. Pour cela, M. Blanc, chef de musique dévoué, a créé une école de musique dont les cours sont suivis assidûment par de nombreux jeunes. Il félicite les musiciens qui, après beaucoup de travail, bien des sacrifices sont un bon exemple pour la population soustonnaise. Le président termine en rappelant que l'Harmonie est un exemple vivant de concorde, de travail bien fait et espère qu'il sera suivi par nos enfants.

M. Blanc remercie M. le maire, ses adjoints, tout le conseil municipal de l'effort financier qui est fait et permet aux musiciens d'avoir des instruments valables. Il sait que les charges sont lourdes mais souhaite qu'un jour, l'Harmonie sera dotée d'une salle valable, bien à elle. Il souligne que cette fête prend un éclat tout particulier par la présence d'un membre éminent de la musique. M. Ciran qui a tenu à rester à Soustons deux jours malgré ses nombreuses charges. M. Blanc essaie de faire de la bonne musique. Evidemment, des œuvres difficiles sont parfois choisies mais cela permet d'enrichir le bagage de tous nos musiciens. Il exprime sa satisfaction pour les prestations impeccables de ces deux jours; malgré une certaine nonchalance au moment crucial. Les musiciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Aussi il en est très heureux et souhaite bien des succès pour 1971.

M. l'abbé Duvignau exprime sa joie d'être parmi les musiciens, chaque année, pour cette grande journée. Après une bonne anecdote, il souhaite à tous une bonne continuation.

M. Henri Paleix exprime la joie de tous les musiciens de se réunir autour de cette table, mais aussi de jouer de la belle musique. Il sait que le docteur Barrère fait tout ce qui est en son pouvoir pour conserver notre Harmonie. Il remercie M. Dangoumau de céder une classe l'été pour les répétitions; M. Courinat, secrétaire de la société; M. Glizet, rapporteur; M. le Doyen, M. Blanc. Il a quelques mots attachés pour M. Pontneau qui sait bien vieillir, avec un grand désir toujours présent, celui de servir et émet le vœu qu'il reste encore longtemps à la tête de l'Harmonie. Entre M. Canicas, les parents, frère de prêtre de l'Harmonie puisqu'il a vu naître et les jeunes, les visages ont changé, mais la société est toujours la même afin de conserver son patrimoine.

M. Ciran, vice-président de la Confédération Musicale de France, débute par une phrase de Jean XXIII qui glorifie la musique. Il souligne le choix des morceaux exécutés par l'Harmonie soustonnaise, difficiles certes, mais bien joués. Après avoir adressé des félicitations à M. Blanc pour son dévouement et sa foi en la musique, il remercie M. Pontneau qui est la providence de la société. Il sait que M. le maire fait son devoir pour le maintien de cette Harmonie et il se plaît à souligner les mérites du premier magistrat de la cité qui a maintenu à Soustons, un visage modèle, sans citadelle de ciment, sans maison bordant le lac qui aurait bouché le paysage et la nature. Instigateur des Unions départementales, il fait appel au conseiller général pour qu'il appuie les demandes de subventions départementales pour la musique. Si l'Union des Landes existe, elle le doit à des hommes comme M. Henri Paleix, secrétaire général de l'Union, homme charmant et agréable qu'il félicite. Il souligne que le gouvernement a créé depuis quelques années un ministère des Affaires culturelles, un bon début et que d'autre part un musicien a été chargé de la défense des musiciens dans le Sud-Ouest et passera un jour prochain à Soustons.

Le docteur Barrère, conseiller général, maire de Soustons, remercie M. Ciran de ses propos aimables. Il reconnaît en lui un esprit vif, un

homme qui, en quelques heures, a senti les problèmes, les qualités, peut-être les défauts, mais aussi les charmes de Soustons et de ses habitants.

Il souligne combien l'Harmonie municipale doit à son président M. Pontneau, pour tout ce qu'il fait et a fait pour elle, tant au point de vue matériel que moral. Il rappelle que M. Blanc pourrait faire jouer des airs mineurs pour sa tranquillité mais au contraire il a donné à ses musiciens l'esprit de la conquête puisque élevé à Bach, Beethoven, Mozart.

Encore sous le charme de l'incantation poétique de M. Henri Paleix, il le félicite pour l'efficacité de sa tâche administrative qu'il assume tant à l'échelon de la société qu'à celui de l'Union départementale. Aux musiciens, le docteur Barrère les remercie de préserver ce patrimoine historique. Grâce à eux, la continuité a toujours été maintenue dans un excellent esprit et il demande à tous de le garder à jamais.

Un ensemble musical... d'une lointaine époque

Combien il est agréable de pouvoir écrire fidèlement et sans complaisance ce que l'on ressent après l'audition de l'extraordinaire ensemble d'instruments anciens d'Alsace-sur-Adour, ensemble qui s'est produit pendant la veillée et la messe de minuit, dans notre cathédrale. La magistrale interprétation des œuvres proposées a révélé aux très nombreux fidèles l'existence de cet ensemble unique que le talent lisse au niveau des meilleures formations actuelles de musique ancienne de France. Ces très jeunes artistes formés par Albert Abadie ont le charme d'avoir dans notre ville un enseignement musical comparable à celui dispensé dans les plus grands centres. Albert Abadie, formé lui-même par les plus grands maîtres assure donc, de par sa pédagogie remarquable, la sauvegarde du patrimoine musical français en donnant à ses élèves cet enseignement véritable.

Nous nous devons de faire connaître le nom de ces exécutants, tous solistes, qui ont étonné l'assistance en lui faisant découvrir les timbres si riches des instruments d'une lointaine époque.

Flûtes sopranos: Christine Dupouy (également soliste Piccolo), Marie-José Lumière, Martine Laffont, Bernadette Idrac, Laurence Vidal, Michel Lauche, Sylvie Duin, Christine et Brigitte Duvignau.

Soliste flûte alto: Marie-Hélène Barbieri.

Soliste flûte ténor et cromorne: Régine Barrouillet.

Flûtes basses: Patrice Verrier (également basson baroque), Jacques Laffont (également basse de bombardier).

Dulciane: Marie-France Dartau.

Cornemuse: Antoine Abadie, particulièrement remarqué dans un solo de hautbois du XIII^e siècle.

Glockenspiel: Florence Abadie.

Notons encore l'édification d'un disque de cette formation, réalisée grâce à la collaboration étroite de deux amis, M. Albert Abadie et M. Gérard Barbier, musicien et technicien, qui se sont connus et appréciés dans les milieux artistiques de la capitale.

M. l'abbé Duzan, organiste à la réputation méritée et la chorale de la cathédrale, sous la haute autorité de l'archiprêtre, contribuaient, grâce à leur talent à la réussite exceptionnelle de ce programme de Noël.

A la Cigale de MORCENX

Fidèle à la tradition, la Cigale vient de fêter dignement la Sainte-Cécile. Manifestation très réussie, en effet, venant en conclusion logique d'une année de travail, particulièrement active, tant en ce qui concerne l'Harmonie que la Batterie.

Comme toujours, la journée débuta par une messe en musique. Aimablement accueillis par le doyen Labat, nos musiciens donnèrent au cours de l'office, un concert spirituel d'une grande qualité. Au programme, des œuvres de Beethoven, Saint-Saëns, Gounod, magistralement exécutées par un ensemble très homogène renforcé pour la circonstance par quelques éléments amis d'Escourre et dirigé avec le talent que nous lui connaissons par M. André Saussède.

A l'issue de la cérémonie religieuse, l'Harmonie et la Batterie offrirent un concert au Théâtre municipal.

Nous au passage la délicieuse « Fantaisie pour deux saxophones », admirablement interprétée par M. Claude Saussède et Mlle Michèle Latouffère.

Le spectacle que nous donna cette belle société, dont les deux sections, aussi brillantes l'une que l'autre, groupent près de cent exécutants, principalement de jeunes, nous a paru particulièrement réconfortant et très prometteur pour l'avenir de la Cigale.

Nos très sincères félicitations aux exécutants et à leur chef.

Mais la journée n'était pas terminée pour autant: musiciens et chorales se retrouvèrent, en effet, au restaurant Bellevue, pour le banquet traditionnel, en compagnie de nombreuses personnalités locales et de membres honoraires.

A la table d'honneur avaient pris place notamment M. Fernand Loulié, président de la Cigale, adjoint au maire; M. Léon Brouste, conseiller général, maire de Morcenx, et Mme M. André Saussède, chef de musique; et Mme M. Léon Garbay, premier adjoint au maire; M. Pierre Daudigeos, président d'honneur de la Cigale, et Mme M. le doyen Labat, M. Sentaurus, trésorier, etc.

Au dessert, M. Loubère, après avoir remercié M. le maire et les membres honoraires pour l'aide précieuse qu'ils apportent à la Cigale, fit le bilan de l'année musicale, concours de Tonnens et festival d'Agnetinau

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

des prix

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b	295	359
CORNET, si b	355	439
BUGLE, si b	406	480
ALTO, mi b	560	660
BARYTON, si b	620	795
BASSE, si b à 4 pistons	995	1.215
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.865	3.465
TROMBONE à coulisse	475	575
TROMBONE à pistons	655	805

LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	825
SAXO ALTO, mi b	895
SAXO TENOR, si b	1.080
SAXO BARYTON, mi b	1.790
CLARINETTE, si b, super ébène	460
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	500

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL
2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



et félicita chaleureusement les exécutants et le chef.

A son tour, M. Brouste souligna la place prépondérante que tient la Cigale dans la vie artistique de la cité: services officiels, concours, festivals, concours et éducation de la jeunesse, justifie amplement l'aide que lui apporte la municipalité.

Après avoir félicité les exécutants de l'Harmonie et de la Batterie et leur chef dévoué M. André Saussède, M. Brouste confirma que le conseil municipal mettra prochainement une nouvelle salle à la disposition de la Cigale.

M. Saussède remercia les orateurs précédents et se déclara également très satisfait du travail fourni par les exécutants.

Conteurs, chanteurs et solistes prirent ensuite le relais des orateurs dans une atmosphère très détendue et très vivante.

Ajoutons que le nombre exceptionnel de convives et l'exiguïté de la salle de restaurant avaient contraint les dirigeants de la société à organiser un deuxième banquet pour les plus jeunes exécutants. Emprisonnés-nous de dire que l'ambiance n'y fut pas moins joyeuse.

TARTAS

Placée sous la présidence de M. Gérard Minvielle, sénateur-maire de Tartas, la fête de la Sainte-Cécile s'est déroulée dimanche 22 novembre.

Sous la direction de son chef, M. Destephen, dans l'église paroissiale, au cours de la traditionnelle messe de la Sainte-Cécile, les œuvres interprétées en cette occasion furent:

« La marche des Mousquetaires », de Lullu; « La Prière de Saint-Joseph », de Mehul; « Adagio », d'Albinoni et le troisième air de la symphonie pour « Les Soupers du Roy », de M.-R. de Lalande.

La messe terminée, c'était un joyeux défilé qui se terminait au restaurant du Marsin où était donnée la dernière aubade, prélué de joyeux agapes.

M. le sénateur-maire de Tartas, président du banquet; à ses côtés, MM. F. Dehez, adjoint au maire; Gauzère, représentant la direction de la Cellulose du Pin; le R.-P. curé Dubourg; MM. Douset et Destouesse, de l'Harmonie et de l'Ecole de musique de Mont-de-Marsan; Destephen, chef de la clique et Harmonie municipale et de l'Ecole de musique.

Il faut aussi citer les présences de M. Mare Sous, premier adjoint au maire de Tartas; de MM. Dupouy, maire de Bégar et Tastet, maire d'Audon; de M. Fautoux, de la Société musicale de Souppresse; Comet, Destourroue, Benesse.

Avant que ne débute le banquet, M. Destephen, remercia les personnalités présentes, en premier lieu, M. G. Minvielle, M. F. Dehez, pour ses conseils et son aide; ses amis Montois, M. Douset, le toujours jeune doyen des musiciens montois et compositeur de talent et M. Destouesse, animateur de l'Ecole de musique du chef-lieu, qui n'hésitent pas chaque fois que l'on leur demande à amener à Tartas des éléments pour encadrer et renforcer la jeune phalange tarasaise; il pria M. Gauzère de transmettre ses remerciements à la Cellulose du Pin pour l'aide financière précieuse apportée chaque année.

Il fait ensuite un tour d'horizon sur les activités de la société qui

a vu un essor de l'Ecole de musique par un apport important de jeunes qui s'initient avec sérieux sous la direction avisée et bénévoles de tout jeunes instructeurs.

A l'heure du champagne offert par la municipalité, M. Minvielle devait confirmer l'essor de la société musicale et s'en féliciter. Il remerciait les organisateurs pour cette belle journée, soulignant que la municipalité a toujours été soucieuse d'apporter sa contribution au développement de l'Ecole de musique.

Des chansons terminèrent cette joyeuse fête, dans la bonne humeur, démontrant que la clique et harmonie est une grande famille à laquelle sont attachés tous ceux qui œuvrent pour le développement de notre ville.

Sainte Cécile Saint Vincent Saint Hubert

Ils étaient bien tous les trois avec nous dans la belle église moderne de Saint-Vincent-de-Paul, en ce dimanche 24 novembre.

Il s'agissait à la fois de bénir la statue du saint, offert à la paroisse et de célébrer la Sainte-Cécile, puisque c'était la fête de la patronne de la musique, et de recevoir également le Rallye Montois qui, fidèle à sa promesse, sonne sa messe annuelle dans une église différente, chaque année.

Sainte-Cécile avait convié la chorale des Petits Chanteurs du séminaire de Mont-de-Marsan. Le Rallye Montois évoquait saint Hubert.

Cette messe fut d'une simple et grande beauté. Au premier rang de la nombreuse assistance, nous avons remarqué M. Lamarque-Cando, maire, président du Conseil général, accompagné de M. Pysalle, conseiller municipal, et de M. Victor Visade, vicaire et fidèle ami du Rallye Montois.

Tout au long de la cérémonie, chants et sonneries de trompes alternèrent. En d'autres circonstances, nous avons pu dire tout le bien que nous pensons des Petits Chanteurs, dotant notre ville d'un superbe ensemble artistique. Ils terminèrent par le si difficile « Alleluia » de Haendel.

Le Rallye Montois sonna la messe solennelle de Saint-Hubert, du comte de la Porte.

L'un des meilleurs moments, pour les initiés, fut lorsque le trio du « Kyrie », sonné par le Rallye, fut repris à quatre voix, dans sa même phrase musicale, par les Petits Chanteurs.

Après la messe, en sa salle paroissiale, M. l'abbé Bréthes, curé de la paroisse, reçut ses invités pour le verre de l'amitié.

Dans notre impossibilité de suivre tous les artisans de cette belle messe vers leurs diverses destinées,

LA DRAPPEAU POUR SOCIÉTÉS LAIRIÈRES ET INSTRUMENTS

M. S. ROBERT TAIN (DRÔME)

CATALOGUE FRANCO INSTRUMENTS ET TOUS ARTICLES POUR FÊTES

nous nous sommes attachés aux pas du Rallye Montois, dont c'était la « Journée de famille ».

Après la messe, petite aubade rituelle précédant l'apéritif. Et, en caravane, départ pour Saint-Médard où le traiteur Zanchettin attend la troupe de pied ferme.

Une fois encore, quel superbe déjeuner. Chère excellente, vins harmonisés, rires, appétits... de sonneurs. Priront la parole au dessert, le président Lonsalade, M. Benninger, puis M. Pierre Depruniaux.

Le Rallye Montois, l'un des fleurons des sociétés montoises, dénuire société de trompes dans les Landes, se porte bien.

Prochainement, deux sonneurs du Rallye recevront la médaille des Sociétés Musicale de France, MM. Castella et Moga.

Après les discours, tous prononcés d'ailleurs sur un ton familier et très applaudis, ce fut le tour des chanteurs et des diseurs. Une fois de plus, la chère marquise convia ses quatre-vingts chasseurs au fameux rendez-vous.

De nouveaux talents se révélèrent tel cet émule de Félix Arnaudin « Impayable » dans ses histoires de la grande lande, bien entendu dans le parler gascon de nos pères.

Les trompes, naturellement, se firent entendre elles aussi, à la nuit tombante.

Réunion annuelle des Sociétés Musicales du Blayais-Cubzacais

Le 20 décembre, dans le charmant et accueillant pays de Braud, que traverse la route verte, s'est tenue la réunion annuelle des délégués des sociétés qui composent cet important groupement.

A 10 h., M. le maire Marceau souhaite la bienvenue à M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et vice-président de la Confédération Musicale de France; à M. le député Deilaune et à M. Sirdet, président du Groupement. Il salue les délégués des sociétés qui sont représentés comme suit:

Pour Cartelégue, M. Faureau; Marcellac, M. Lhoumeau; St-Ciers-de-Camasse, M. Foste pour l'Étoile et MM. Biramben et Peroy pour La Coardec. Les harmonies réunies, comprenant les sociétés de Saint-Christoly, Saint-Savin et Saint-Gil-rous étaient représentées respectivement par MM. Sirdet, Bourgeau, Tavernier et Renaud, Braud, MM. Rivière, Sarrazin et Auguste; Berson, MM. Ambroise et Gendré; du Comité de la Fédération, M. Gautier. Pour Saint-André, M. Belouge, excusé, et pour Blaye, M. Curot, excusé.

Lecture est donnée par le secrétaire du procès-verbal de la précédente séance, qui est adoptée. A l'unanimité, M. Sirdet est ensuite réélu président du Groupement, et le bureau également la société « La Coardec » de Saint-Ciers-de-Camasse ayant formulé le désir d'adhérer à notre Groupement, les délégués sont tout d'abord pour l'essentiel, ce qui porte à trois le nombre des batteries-fanfares et le nombre de sociétés à onze.

Après discussion, il est convenu que le 8^eème festival de musique du Blayais-Cubzacais se déroulera le 23 mai 1971 à Braud et fait inhabituel, coïncidera avec la fête locale.

Les examens pour les jeunes élèves de nos écoles de musique sont fixés au 20 juin 1971 à Berson, dans les écoles mises aimablement à no-

Consortium musical - Éditions PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e

Répertoire pour Batterie - Fanfare et Fanfare de Trompettes

Le catalogue ci-après est riche en nouveautés. Il est le seul à proposer l'édition musicale et son enregistrement. Bien utilisé, le disque doit permettre des réalisations plus rapides et des reproductions plus fidèles. Il permet également de faire un tri judicieux et un choix approprié d'œuvres nouvelles. En un mot, il contribue pour une bonne part à l'amélioration d'un groupe tout entier.

J. DEVO

NOUVELLE VAGUE charleston pour fanfare de trompettes	Unidisc EX 45 147 M.
TANGO MARTIAL tango pour fanfare de trompettes	Unidisc EX 45 276 M.
MAZURKA fantaisie pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 147 M.
DOLLY twist fantaisie pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 149 M.
CUBA samba pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 149 M.
BADINAGE cha-cha-cha pour fanfare de trompettes	Unidisc EX 45 149 M.
NELLY twist pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 155 M.
LA BOITEUSE marche pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 155 M.
TROIKA fantaisie pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 165 M.
IL ETAIT UNE BERGERE marche pour fanfare de trompettes	Unidisc EX 45 165 M.
GALOPADE galop pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 204 M.
CHINOISERIE fantaisie pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 228 M.
FLANERIE marche pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 228 M.
PEPITA paso doble pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 261 M.
HABANERA habanera pour fanfare de trompettes	Unidisc EX 45 276 M.
LE PERROQUET valse pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 276 M.
MISTER BOUM marche pour tambours, clairons et basses	Decca ACL 825
FANFARONNADE marche pour batterie fanfare	Decca ACL 825
LE MUSCADIN marche pour tambours, clairons et basses	Decca ACL 825
DEFILE-PARADE N° 1, marche pour batterie-fanfare (J. Devo - R. Goute)	Decca ACL 825
ALOUETTE marche pour batterie fanfare	Unidisc 30 159 P.
DEFILE-PARADE N° 2 marche pour batterie fanfare (J. Devo - R. Goute)	Unidisc 30 159 P.
DOMY marche pour tambours et clairons	Unidisc 30 159 P.
MARIONNETTES, fantaisie pour batterie-fanfare	Vega LDP 5.765
MARCHE REVUE N° 1, grande marche pour fanfare de trompettes ..	

R. GOUTE

TAMBOUR BATTANT marche pour tambours, clairons et cors	Decca ACL 825
HELGA marche pour tambours et clairons	Decca ACL 825
TAPTOE-CLANDAMI marche pour tambours et clairons	Decca ACL 825
LES ESSARTS marche pour batterie fanfare	Decca ACL 825
BERET ROUGE marche pour batterie fanfare	Decca ACL 825
JAVANAISE fantaisie pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 228 M.
GAI LURON marche pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 204 M.
SEMILLANTE marche pour tambours et clairons	Unidisc 30 159 P.
PREMICES marches pour tambours et clairons (avec évolutions) ..	
LE BENJAMIN marche pour tambours et clairons	Unidisc 30 159 P.
WITH DRUMS BEATING marche pour tambours et clairons	Unidisc 30 159 P.
LES JOUVENEAUX, marche pour batterie-fanfare (avec évolutions)	
SIMPLICE, marche pour tambours, clairons et cors	
LIEGE, marche pour tambours, clairons et basses	
L'ECHO DE RAMBERCHAMPS, marche pour tambours, clairons et cors	Vogue SLD 745

G. LUYPAERTS

FIRELINE fantaisie pour batterie fanfare	Unidisc EX 45 204 M.
--	----------------------

R. FAYEULLE

DE TEMPS EN TEMPS marche pour tambours, clairons et basses ..	Decca ACL 825
CHANSON DE ROUTE marche pour batterie fanfare	Decca ACL 825
JOYEUX DRILLES marche pour tambours, clairons et basses ..	Decca ACL 825
LOU FALGOUX, bourrée pour batterie-fanfare	Vega LDP 5.765
SAINT-GEORGES, grande marche pour fanfare de trompettes	Unidisc 30 159 P.
T.A.M. (Terre, Air, Mer), marche pour batterie-fanfare	Unidisc 30 159 P.
LE CAMP DE MEUCON, marche pour tambours et clairons	Unidisc 30 159 P.
LA GRANDE PATROUILLE, marche pour batterie-fanfare	Vega LDP 5.765
PANACHE, marche pour batterie-fanfare	Vega LDP 5.765
BONNE ROUTE, marche pour tambours, clairons et cors	
ESSONNE, marche pour fanfare de trompettes	Vogue SLD 745

M. POIRRIER

LA MONTCHANINOISE marche pour tambours, clairons et cors	
SOUVENIR DE THIEFFRANS marche pour tambours, clairons et cors	
MICHAEL marche pour batterie fanfare	
SALUT AUX GARS DE LA VALLÉE marche pour tambours et clairons	
ECHOS DE LA LOUE, marche pour tambours, clairons et cors	
LE FRONTALIER, marche pour batterie-fanfare	
LA PERNOTTE, marche pour tambours et clairons	
LES AIGLONS, marche pour tambours, clairons et cors	
AU MONT D'OR, marche pour tambours, clairons à pistons et basses	

P. BREARD

JOCARIGRA marche pour fanfare de trompettes	Decca ACL 825
SAINT-VALENTIN marche pour fanfare de trompettes	Decca ACL 825
BEAUJON marche pour tambours, clairons et basses	Decca ACL 825
GRAND'RUE marche pour tambours clairons et cors	Decca ACL 825
COSTANAS, fantaisie rythmique pour tambours, clairons et basses	Vogue SLD 745
CHANTEMERLIERE, marche pour fanfare de trompettes	Vogue SLD 745
AUNIS, marche pour fanfare de trompettes	Decca 100.064
FANDINE, marche pour tambours, clairons et cors	Decca 100.064

J. ROBERT

CHORAL, morceau religieux pour fanfare en mi bémol	Vogue SLD 745
CLAIROTAM, marche pour tambours, clairons et basses	Vogue SLD 745
SYLAUR, marche pour fanfare de trompettes	Vogue SLD 745

S. FROIDURE

MAJORETTES-PARADE, marche pour tambours et clairons	Vogue SLD 745
CHARRAS, marche pour fanfare de trompettes	Vogue SLD 745

L'Ecole du Clairon

LE CLAIRON D'ORDONNANCE (R. Goute)	Unidisc 33.261 D.
METHODE AUDIO-VISUELLE (disque et livret)	
LIVRET SEPRE AUGMENTE DE NOMBREUX EXERCICES	
LE GUIDE PRATIQUE DE L'INSTRUCTION (R. Goute), recueil de questions-réponses concernant la théorie et la technique des instruments d'ordonnance	
LE MANUEL DU TAMBOUR-MAJOR (R. Goute), ouvrage unique par sa documentation	
SONNERIES DE L'ARMEE FRANÇAISE par la Batterie-fanfare de la Musique de l'Air (R. Goute)	Disque Choravox 70.666

Enseignement

H. WINDELS

SOLFEGE D'ENSEMBLE DE CLAIRON	
RECUEIL DE SONNERIES D'ORDONNANCE officielles et réglementaires	
UNISSON - SOLFEGE D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL en 3 volumes :	
a) Instruments en si bémol,	
b) Instruments en mi bémol,	
c) Instruments en ut,	
de l'INFANTRIE et de la CAVALERIE avec paroles, suivies de 30 réfrains de marche.	
Nouvelle édition avec théorie musicale et exercices pour clairon et tambour.	

L'Ecole du Tambour

LE TAMBOUR D'ORDONNANCE (R. Goute), volume I, méthode nouvelle entièrement enregistrée ..	Unidisc 25.145
LE TAMBOUR D'ORDONNANCE (R. Goute), volume II, cours complémentaire	
LE TAMBOUR D'ORDONNANCE (R. Goute), volume III, répertoire du tambour français et recueil de compositions étrangères (34 titres actuellement édités en feuilles séparées)	

tre disposition par M. le sénateur-maire Fauzet que nous remercions ici, et aussi avec l'assentiment du personnel enseignant.

Prochaine réunion fixée au 14 novembre 1971 à Cartelègue.

Pour la petite histoire, il est bon de signaler que ce Groupement a été fondé par le docteur Pujol le 31 mars 1912. Il comprenait à l'époque les sociétés musicales de Berzon, Boury, Cavignac, Montagne et Saint-Savin.

Ces cinq sociétés avaient pour chef un directeur commun et leur but était d'entretenir de bons rapports de camaraderie entre tous les sociétaires et de développer le goût de l'art musical dans tout l'arrondissement.

Ce groupement porte allègrement ses 58 ans d'existence, puisque de cinq sociétés, il est passé à onze. Les deux guerres ont fait aussi des victimes parmi les musiciens et ses promoteurs sont presque tous disparus.

Les présidents qui se sont succédés sont : 1912-1936, docteur Pujol ; 1936-1960, M. Rondeau ; 1960-1964, M. Perrineau, et à partir de 1965, M. Sirdet.

Actuellement, le bureau est le suivant : président, M. Sirdet, et vice-présidents, tous les présidents des sociétés qui composent le Groupement. Une exception cependant pour M. Etie qui a été élu vice-président supplémentaire en raison de son activité intense auprès de plusieurs sociétés et de son talent de compositeur qu'il met à notre service, et un secrétaire.

Le bureau remercie sincèrement M. le député Delaune qui ne manque pas d'assister à nos réunions afin de se documenter sur ce qui se fait dans nos sociétés et connaître nos besoins.

Rapporteur au Conseil général des subventions aux sociétés musicales et artistiques, défend avec ardeur et efficacité la cause de ces sociétés et le soutien de l'assemblée départementale.

TARN

MAZAMET

Après l'Harmonie, notre autre société musicale mazamétaine, la fanfare « l'Alerte Mazamétaine », fêta à son tour Sainte-Cécile, le samedi 12 décembre. Cette fois, le repas était servi à l'Hôtel-Restaurant du Boulevard. Parmi les personnalités présentes, nous notions près de M. Pierre Barrallé, maire de Mazamet, M. Lengereau, président du conseil d'administration de la Caisse d'Epargne ; M. le sous-lieutenant Jean-Claude Bourgeois, chef de corps des sapeurs-pompiers ; M. Bascoul, secrétaire de la Fédération des Musiciens du Tarn ; M. René Bonnet, président de l'Harmonie ; M. Grand, chef de musique de cette société ; M. Gallibert, adjoint technique du service municipal, etc.

Autant toutes les personnalités, M. Gaston Farcne, vice-président de l'Alerte, excusait l'absence de M. Henri Carayol, président, retenu chez lui par des obligations morales et douloureuses. Après avoir émis, au nom de tous, des souhaits de meilleure santé à la famille de M. Carayol, M. Farcne soulignait combien le président de l'Alerte aurait aimé être présent pour « fêter le couronnement de son apostolat au service de l'Alerte : à savoir la réalisation de la magnifique salle de répétition, parfaitement conçue et réalisée par M. Gallibert, adjoint technique de la mairie.

Ses remerciements allaient à la municipalité de Mazamet, en remerciant l'absence de M. Beaulieu, secrétaire général ; au commissaire de police ainsi qu'à ses préposés ; à M. Lengereau, directeur de la Caisse d'Epargne ; aux membres de la Fédération Musicale et à ceux de l'Harmonie.

« En passant, vous me permettez de remercier et de féliciter le directeur de l'Harmonie M. Grand, qui a donné à cette société un air de jeunesse et dont la compétence s'est illustrée dans les concerts offerts. Merci également au lieutenant Bourgeois, qui sait allier les besoins du service à la participation des sapeurs aux sorties de l'Alerte ».

S'adressant ensuite aux membres de l'Alerte, M. Farcne les félicitait des efforts qu'ils s'imposent pour assister aux répétitions, concerts et cérémonies, qui font le prestige de la société. « En 1970, vous avez donné avec l'Harmonie un magnifique concert qui fut unanimement apprécié et que beaucoup désiraient voir se renouveler. Vous avez également obtenu à Tarbes une belle classification et cela grâce à la valeur de votre cher Montagut, dont la patience est sans limite. Notre but est de faire toujours mieux, afin de satisfaire tous ceux qui nous aident et nous épaulent : ceux qui sont avec nous ce soir, comme nos membres honoraires et ce grand public qui aime vous entendre et vous voir défiler ».

Immédiatement après, M. Farcne avait la surprise de voir le maire de Mazamet se lever et se tourner vers lui pour lui dire : « M. Farcne, j'ai l'honneur de vous remettre la médaille du « Mérite Fédéral » au grade d'officier ». Le secret avait été jalousement gardé jusque-là et M. Farcne en fut ainsi heureusement surpris.

Le maire exprimait sa satisfaction d'assister à ce banquet annuel et excusait son ami, M. Pierre Chabbert, marié-adjoint, retenu à Paris pour un mariage tout d'abord, puis ensuite pour une réunion importante pour la ville de Mazamet. Il se joignait ensuite aux vœux exprimés par M. Farcne pour une amélioration de la santé de Mme Carayol et remerciait l'Alerte de sa participation aux différentes cérémonies. Après avoir à son tour félicité le cher Montagut, le secrétaire Mar-

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne · PARIS-8^e
Laborde 34-00.

coule « toujours jeune et dynamique ». M. le maire adressait ses compliments aux traiteurs, M. Gomez et sa famille, et cédait la parole à M. Bascoul, secrétaire de la Fédération.

Pour sa part, M. Bascoul devait dresser l'image des sociétés musicales dans le département.

« Au nombre de 40, il y a douze ans, nous ne comptons plus que 32 groupements dans le département du Tarn et de tous ceux qui peuvent fonctionner, à deux ou trois exceptions près, pas un ne peut se vanter d'avoir recours aux sociétés voisines. Cette situation, si elle honore la bonne entente existant entre nous, n'en est pas moins alarmante. Si cette crise persiste, dans peu de temps nos sociétés, qui faisaient l'orgueil des villes et des villages, auront fini d'exister. Elles sont pourtant bien sympathiques ces sociétés locales et la population devrait leur être reconnaissante du concours qu'elles apportent à toutes les manifestations, cérémonies et fêtes. Il faut pour que les sociétés de musique se maintiennent, beaucoup de circonstances favorables qu'on ne rencontre pas toujours. Il y a à la fois les qualités et le dévouement constant des dirigeants, mais aussi la sollicitude et la compréhension des municipalités. A Mazamet, nous avons la chance d'avoir les deux ».

M. Bascoul poursuivait : « C'est avec une certaine tristesse que j'ai appris, la semaine dernière, que M. Montagut, chef de l'Alerte, avait décidé de prendre sa retraite, en abandonnant la direction de la société au printemps prochain. M. Montagut avait su s'attirer de très nombreuses sympathies dans les milieux de la Fédération Tarnaise et nous ne cachons pas nos regrets de le voir partir tout en espérant pouvoir le revoir de temps en temps parmi nous ». Il terminait en disant : « Nous souhaitons et nous espérons fermement que vous trouverez celui qui poursuivra l'œuvre de notre ami Montagut, que son dynamisme constructif attirera les

jeunes pour grossir vos rangs. Ainsi l'Alerte Mazamétaine aura une belle et longue carrière et de nombreux succès dans les concours et festivals à venir ».

A son tour, M. Bonnet, président de l'Harmonie, exprimait sa satisfaction d'être avec M. Grand et M. Bascoul, près de ses amis de l'Alerte, puis la parole était donnée aux « conteurs » et chanteurs. Là, avec un grand plaisir, il nous fut donné d'entendre M. Pierre Glorids dans ses bonnes histoires ; MM. Montagut et Marcoul dans leurs chansons reprises en chœur ; le vétéran Pohn et quelques jeunes.

Disons en terminant le mot de son chef Montagut : « Je pars, il est vrai, mais peut-être ne partirai-je pas complètement ». Voilà bien ce que tout le monde souhaitait lui entendre dire.

SAINT-JUERY

Fidèles à une bonne tradition, les musiciens de l'Harmonie Saint-Eloi ont fêté dignement leur patronne Sainte Cécile, le dimanche 13 décembre 1970.

Les nombreux fidèles qui assistaient à la messe de 10 h. 30 en la chapelle de Saint-Juery ont pu apprécier l'interprétation d'un Andante religieux, de E. Marsal ; la Marche religieuse d'Alceste, de Gluck ; l'Ave Maria, de Schubert, et la Marche des ruines d'Athènes, de Beethoven, sous la direction de M. Gilbert Rigaud, le chef de musique toujours dévoué.

Aux accents d'une marche entraînante, les musiciens se rendirent ensuite au monument aux morts où une gerbe fut déposée par MM. André Rigaud et Joseph Barbera, président et secrétaire de la société, accompagnés de MM. René Bonnet et Maurice Bascoul, président et secrétaire de la Fédération des Musiques du Tarn.

Puis, tous se rendirent à la grande salle de l'Hôtel de ville où les attendait M. Emile Albet, maire de Saint-Juery et président du Conseil général du Tarn. A tous les musi-

ciens, aux nombreux élèves de l'école de musique et à leurs parents qui étaient venus les accompagner, M. Albet dit sa satisfaction de les recevoir à l'occasion de cette journée musicale et sa joie de remettre des diplômes et des médailles aux meilleurs élèves qui avaient passé les examens fédéraux. Le président André Rigaud félicita les professeurs et les élèves et les engagea à persévérer dans leurs efforts. Enfin, le président fédéral Bonnet dit sa satisfaction de se trouver à Saint-Juery, il rendit hommage à l'Harmonie Saint-Eloi pour son audition donnée à la chapelle et félicita les élèves qui venaient de recevoir les récompenses qui couronnaient leur travail et leurs succès.

Un repas fraternel réunit les convives à l'Hôtel Le Terminus, présidé par M. Albet, maire et président du Conseil général. Il avait à ses côtés M. André Rigaud, président de l'Harmonie ; M. Bressolier, député d'Albi ; M. le directeur des Usines du Saut-du-Tarn ; M. François, président de l'Harmonie des Mineurs de Cagnac ; M. Musson, président de l'Union des Enfants d'Albi ; M. René Bonnet, président de la Fédération des Musiques du Tarn ; M. Bascoul, secrétaire général de la Fédération ; M. Gilbert Rigaud, directeur de la société, et M. Joseph Barbera, son secrétaire.

MAZAMET

L'Harmonie Mazamétaine a fêté Sainte-Cécile le dimanche 6 décembre 1970. Ce fut tout d'abord un très beau concert donné à la salle des Congrès, devant un nombreux public, avec le programme suivant : « Doublette », de Laurent Delbecq ; « La Fête Polonoise », de Chabrier ; « La Valse de la Belle au Bois dormant », de Tchaikowski ; « Tauxo », d'Albeniz, et « American Panorama », de John Darling.

Ce concert nous a permis d'applaudir une Harmonie rajeunie par de nombreux jeunes à tous les pupitres qui méritent toutes nos félicitations. On se doute des difficultés rencontrées pour monter un tel programme qui fut chaleureusement applaudi par tous les auditeurs. Au cours du concert, une remise de diplômes a été faite aux meilleurs élèves de l'école de musique qui avaient passé avec succès les examens fédéraux.

Puis, pour renouer avec la tradition, un repas fraternel à l'Hôtel des Comtes d'Hautpoul fut servi le soir aux musiciens et aux invités de la société. Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué : M. Pierre Barraillet, maire de Mazamet ; M. Pierre Chabbert, maire-adjoint ; M. René Carayol, maire d'Aussillon ; M. Lengereau, président du conseil d'administration de la Caisse d'Épargne ; M. Gaston Farenc, vice-président de l'Alerte Mazamétaine ; MM. Montagut et Marcoul, son directeur et secrétaire. M. René Bonnet, président de

l'Harmonie, souhaitait la bienvenue à toutes les personnalités et excusait M. le commissaire Dupuy, retenu par ses obligations. Après avoir remercié la municipalité de sa bienveillance à l'égard de l'école municipale de musique, qui continue de fonctionner de façon active et prospère, et à fournir à l'Harmonie « ces jeunes musiciens qui sont pour elle les signes les plus vivaces d'espérance ». M. Bonnet devait dire après avoir mis l'accent sur la valeur et le dévouement de son directeur M. Noël Grand : « Pourtant et peut-être me permettrez-vous, messieurs le maire et adjoint, de vous rappeler notre cher désir exprimé par ma lettre du 19 décembre 1969 : transformation de notre salle de musique en une véritable école municipale de musique, comprenant plusieurs pièces, qui nous permettrait de faire fonctionner nos divers cours dans le même immeuble et supprimerait nos dispersions aux diverses salles de travail de la mairie, de la rue Bertalaï et Ozanam. Nous nous permettons de vous le rappeler et nous vous en remercions au nom des cent quatre-vingts familles qui nous confient leurs enfants ».

M. Bonnet remerciait les différentes personnalités présentes, les membres bienfaiteurs et le bureau de l'architecture représenté par M. Gallibert. Reconnaissance et merci à M. Maurice Tallhade, toujours précieux au poste de professeur de clarinette ; M. Serge Sire, au pupitre des flûtes ; M. Jean-Pierre Gau, sous-directeur et professeur de saxophone. Puis M. Bonnet invitait M. Pierre Barraillet, maire de Mazamet, à remettre lui-même la médaille et le diplôme du « Mérite Fédéral » à deux musiciens de l'Harmonie, deux anciens toujours aux pupitres : M. Lucien Gout, bassiste, et M. Edouard Bardy, saxophone alto. Cette remise de décorations fut saluée, bien entendu, par de chaleureux applaudissements.

Prenant la parole, M. le maire de Mazamet soulignait tout d'abord : « Monsieur le Président, mes premiers mots seront pour vous remercier vous et le comité de l'Harmonie d'avoir repris cette très heureuse tradition du dîner de la Sainte-Cécile qui permet de réunir toute la grande famille de la musique ».

M. le maire s'associait ensuite aux paroles prononcées par M. Bonnet à l'égard de M. Grand, chef de musique, professeur de l'école de musique, et le félicitait très chaleureusement pour les magnifiques résultats qu'il a obtenus et pour la patience qu'il a eue de former tant de jeunes qui l'écourent et le suivent pour venir compléter les rangs de l'Harmonie. M. le maire saluait ensuite particulièrement M. Bascoul, secrétaire général des musiques du Tarn ; M. Siguier, sur qui l'Harmonie a reposé tant d'années, puis félicitait les jeunes si nombreux et qui sont vraiment le devenir de la société.

« Je pense que nous avons là la preuve de la grande vitalité de l'Harmonie qui représente une très sympathique famille et vous me permettrez d'y associer l'Alerte Mazamétaine, qui vous apporte son concours et vous permet de réaliser des concerts très intéressants, en saluant M. Farenc, vice-président de l'Alerte, et M. Marcoul, qui est sa cheville ouvrière. Je désire saluer également tout particulièrement M. Lengereau, président de la Caisse d'Épargne, le « grand trésorier de la cité », mais aussi le grand dispensateur de subventions ; M. le maire d'Aussillon, mon collègue de la ville voisine.

M. le président, vous n'avez rappelé une promesse remontant à 1969 : celle d'aménager vos locaux, ce qui est promis donc sera retenu, mais je vous avais dit que nous avions du retard, puisqu'il nous reste encore à résoudre le problème des ordres ménagers, mais nous n'avons pas oublié votre souhait. M. Barraillet félicitait ensuite les divers chefs de pupitre et s'associait aux paroles de M. Bonnet au sujet du concert donné dans le courant de 1970 en union avec l'Alerte, concert qui fut particulièrement apprécié par de nombreux auditeurs. Je souhaite qu'il en soit de même en 1971 et c'est dans cet espoir que je vous adresse à tous, mes remerciements.

Ensuite, M. Bascoul, parlant au nom de la Fédération des Musiques du Tarn, félicita M. Grand pour son dévouement en faveur de l'école de musique et pour les succès obtenus avec les jeunes. Il remercia la municipalité pour l'aide apportée aux deux sociétés musicales locales, en souhaitant qu'elle ne sera pas relâchée. En terminant, après avoir signifié la valeur des récompenses remises à MM. Gout et Bardy, M. Bascoul félicitait l'Alerte Mazamétaine pour ses lauriers remportés au concours de Tarbes.

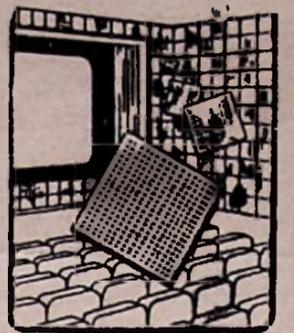
Tout à tour, M. Carrié, évoquant la beauté du concert donné l'après-midi et la valeur de l'ensemble de « Jeunes » le composant, M. Siguier rappelant son long passé musical et M. Gallibert appuyant ces dires, apportèrent toutes les notes complémentaires et nécessaires à cette belle réunion se terminant, comme il se devait, sur de bonnes histoires et des chansons. L'Harmonie Mazamétaine avait bien fêté Sainte-Cécile.

Il y avait foule dimanche : 13 décembre, à la messe de 11 h. en l'église Saint-Jean-Baptiste de Rayssac. Beaucoup de personnes durent rester debout et « démocratiquement », M. Mathieu, maire d'Albi, était du nombre.

Dans son introduction de messe et au cours de l'hommage, M. l'abbé Lahuerta, curé de la paroisse, souligna les raisons de se réjouir comme il invitait les textes liturgiques du jour, puisqu'on fêtait Sainte-Cécile, patronne des musiciens et du diocèse, en même temps que le premier anniversaire de la bénédiction de cette nouvelle église d'un

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT

TRIEU (78-Vielaines)
Telephone : 965.78.80
PARIS (17^e) :
3. rue Villaret-de-Joyeuse
Telephone : 755.60.50
380.35.94

quartier périphérique d'Albi en pleine extension et aussi parce que Noël était proche. A l'exemple des musiciens, il exhorta les fidèles à toujours bien remplir leur « partition » dans la vie, en harmonie et en accord parfait avec les autres.

Une fois encore, nous avons apprécié toute la virtuosité de notre société de mandolines et de guitares qui, à notre avis, a donné toute la mesure de sa perfection dans le « Largo » de Haendel à l'offertoire et dans l'accompagnement de la chorale, le talent remarqué également, lors du chant des « Béatitudes », du chœur Lesbordes, à la communion. Et lorsque en fin de messe s'arrêtèrent les derniers accords de la « Marche du Couronnement », les fidèles ne purent retenir leurs applaudissements, malgré le caractère sacré du lieu.

Au cours d'un vin d'honneur, qui réunissait personnalités, musiciens et chanteurs dans une annexe de l'église, M. Jean-Marie Veranes, jeune et dynamique président de l'Estudiantina, remercia en termes délicats les assistants et les exécutants. Avec son éloquence naturelle, M. le maire félicita ces derniers, se réjouissant d'y voir de nombreux jeunes et rendant un juste et de plus mérites hommages à leurs chefs respectifs, le maître Louis Avril et M. l'abbé Lahuerta, grand musicien lui-même. « Si le souci de la municipalité est de donner l'équipement matériel à la ville et à sa banlieue, il est nécessaire aussi qu'elles aient une âme et, dans ce quartier de Rayssac-Veyrières en pleine expansion, écoles, bibliothèque, église et chapelle les lui apportent ».

VAR

LA SEYNE-sur-Mer (Var)

Philharmonique « La Seynoise »

La Seynoise, doyenne des Sociétés Musicales du Var, a donné le dimanche 9 novembre 1970, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, un grand concert instrumental, ce qui dans le cadre des festivités de la Sainte-Cécile.

Ce concert, dirigé par M. Jean Arèse, a obtenu un éclatant succès dû au choix du programme et à l'excellente qualité de son exécution, les applaudissements n'ont pas été ménagés aux vaillants musiciens et à leur chef.

On a pu entendre avec plaisir les morceaux suivants :

Le Joyeux Trompette, pas redoublé de Allier ; Esmont, ouverture de Beethoven ; My Fair Lady, fantaisie de Loewe ; Quintette en mi b Op. 16 de Beethoven (interprété par les professeurs de l'École municipale de musique qui ont prêté leur concours bénévole à cette matinée musicale) ; Espana, valse de Chabrier ; Vieux Camarade, marche de Teike.

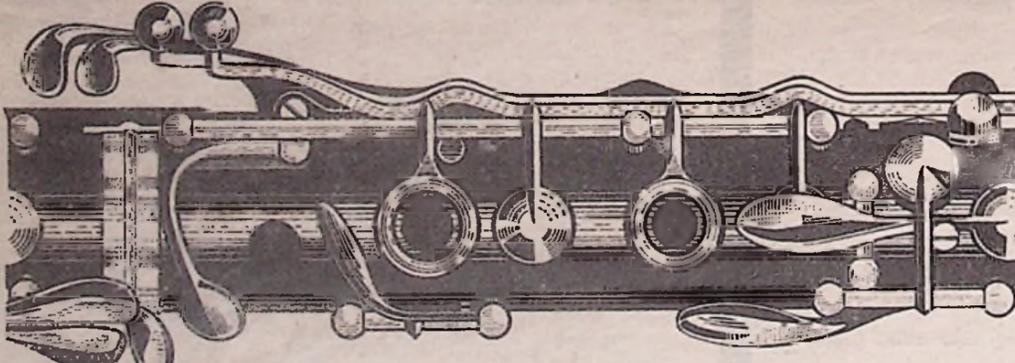
Cette année, La Seynoise a vu l'effectif de ses membres exécutants augmenter par la rentrée au pupitre de dix jeunes gens de 14 à 18 ans provenant de l'École municipale de musique que dirige avec une extrême compétence M. Jean Arèse, le chef de musique de notre société.

Il convient de remercier ici la municipalité de La Seyne qui a permis la création de cette école de musique et qui s'est assurée le concours de professeurs, tous premiers prix de Conservatoires nationaux.

Parmi les personnalités qui assistaient à notre concert, nous avons été honorés de la présence de M. Philippe Giovannini, maire de La Seyne ; de M. Raymond Herthès, président de la FMOV et membre du bureau de la CMF ; de M. César Castel, ancien chef de musique de La Seynoise ; MM. Prefaretti et Min-



BUFFET



GRAMPON

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

18-20 Passage du Grand-Cerf / Paris 2^e / Tél. : 231.88.78.

geant, respectivement présidents des Sociétés de musique La Saint-Nazaire et La Six Fournaise et d'un grand nombre d'autres personnalités et membres d'honneur de notre société.

Il nous a été agréable de constater parmi la nombreuse assistance, la présence de nombreux jeunes gens et jeunes filles, ce qui est encourageant et laisse bien augurer de l'avenir musical de notre société et indique une nette reprise d'activité musicale dans notre cité.

A l'issue du concert, la municipalité de La Seyne a offert un apéritif au cours duquel les récompenses fédérales et confédérales ont été décernées à MM. Verrechia Ernest, porte-drapeau (médaillon d'honneur de la FMOV); Doucet Arsène, vice-président (médaillon d'honneur de la FMOV); Vial Anatole, trésorier-adjoint, saxophone (médaillon C.M.F. or); Maffiolo Auguste, cornet (médaillon C.M.F. or); Bruno Michel, basse (médaillon C.M.F. or); Guinchard Marius, président honoraire à vie, 48 ans au pupitre de clarinette (médaillon C.M.F. or).

Pour ne pas déroger à la traditionnelle coutume, cette journée se terminait par un banquet réunissant membres exécutants, honoraires, dirigeants et invités qui était servi à l'Hôtel du Rivage à Fabrebas.

Après les allocutions d'usage prononcées tour à tour par notre président M. Alex Peire; MM. les représentants des sociétés amies; M. Aiguier, représentant le président fédéral excusé; M. le maire, des chansons ne pouvaient manquer pour clore cette sympathique réunion, tous se séparèrent en levant haut leurs verres à la prospérité de La Seynoise, au succès et au développement de la musique populaire en se souhaitant le traditionnel « au revoir » provençal (à l'an que ven se slan pa; mai sié-guen pas min).

Le secrétaire général,
D. GILARDI.

LA GARDE

La Sainte Cécile à la Fanfare Mussou

La doyenne des sociétés musicales Varoises, la Fanfare Mussou, créée en 1851, respectant la vieille tradition faisait le dimanche 13 décembre 1970, la Sainte Cécile.

Une journée de fête présidée par un temps ensoleillé et qui fut parfaitement réussie.

Elle débuta le matin, à 10 h. La Fanfare Mussou prenait part à l'inauguration de la place Adrien-Barthélémy, ancien chef de musique, qui, entré en 1906 à la société, en devint chef en 1919 et la dirigea pendant 40 ans, jusqu'en 1959 où il dut la quitter pour raison de santé. Sous sa direction, la Fanfare Mussou obtint de nombreux succès, notamment en 1929, à Marseille, au concours international, en division supérieure, elle obtint trois premiers prix et un prix de direction.

Pendant l'inauguration de la place, la Fanfare Mussou, rendant hommage à son regretté et ancien chef, jouait « La Marseillaise » et « La Marche Consulaire ».

Puis, aux accents d'un entraînant pas redoublé, avec ses clairons et ses tambours, précédés de son glorieux drapeau, et d'un groupe important de ses jeunes élèves, la Fanfare Mussou parcourait les principales artères de la commune, très applaudie, et venait saluer la mairie avant le concert qu'elle donna, place de la République devant un très nombreux public.

Le concert sous la direction de son chef, M. Gabriel Baudillon, qui avait choisi un très beau programme, la Fanfare Mussou, interpréta de très belle façon « Joyeux Bandit », ouverture de Suppé, et nous permit d'applaudir les solistes Martino, à la trompette; Joly, au soprano, et Quadri, au trombone. C'était ensuite « La Symphonie Inachevée », de Schubert, qui charmait l'auditoire, et mettait en relief MM. Joly et Blanc.

« La Chanson des Nids », polka pour deux clarinettes, et petite suite, était artistiquement interprétée par MM. Perronna et Sidore, clarinettes et G. Blanc, flûte.

« Samson et Dalida », de C. Saint-Saëns, fut l'occasion pour notre phalange musicale de recueillir de nombreux et chaleureux bravos. Cette belle page musicale, nous permit d'admirer la valeur de la batterie que tenaient MM. Pucci, aux timbales; Aiguier, à la caisse claire; Vacher, à la grosse caisse. Bravo à tous les pupitres et aussi aux solistes Accusano, bugle; Martino, trompette; Joly, soprano.

En hommage à son chef regretté, la Fanfare Mussou joua ensuite la Mazurka « La Pauline », de Adrien Barthélémy, qui fut applaudie, clairons et tambours recueillirent de chaleureux applaudissements dans les marches : « Les Bonnets à poil » et le « Grenadier du Caucase ».

Une très belle audition musicale qui fit honneur à notre société, à son chef et à ses musiciens.

Le traditionnel banquet amical avait lieu dans la vaste et coquette salle Musson, 120 convives y prenaient part dans la plus joyeuse ambiance de gaieté, y savouraient le délicieux menu préparé par Mme Boudillon, épouse du chef, qui fut très félicité.

Au dessert, M. Gatty, président de la Fanfare Mussou, qu'entouraient les membres du CA, remerciait la nombreuse assistance, félicitait le chef et les musiciens, remerciait M. Delplace, maire, et M. Aiguier, représentant M. Berthe, président de la Fédération Musicale du Var, leva son verre à la santé de tous, à la prospérité de la société.

M. Aiguier, au nom de la FMO du Var, remercia le CA de son invitation, excusa M. Berthe et adressa toutes ses félicitations aux organisateurs d'une si belle journée. Bravo à vous, chef et musiciens pour votre beau concert, bravo à tous et à votre belle société qui fait honneur à la FM du Var, à votre commune, à la musique populaire.

Bravo aussi à vous, professeurs de solfège et instruments qui, avec dévouement, instruisez les 34 jeunes élèves qui suivent vos cours. Le représentant de la FM du Var, qui est également membre de la Fanfare Mussou souligne combien ces dévouements devraient être encouragés en s'adressant à M. le maire, conseiller général, afin que la musique populaire soit mieux subventionnée.

Il leva son verre en souhaitant prospérité à la société et en évoquant le choix de la commune de La Garde pour le prochain congrès et festival de musique 1971.

M. Delplace, maire, conseiller général, dit, en remerciant la Fanfare Mussou, combien il était fier d'en être le président d'honneur et combien était grande sa joie de se retrouver dans cette chaleureuse et amicale ambiance, où il se sent chez lui. Il adressa ses félicitations à tous pour le merveilleux concert du matin, et dit qu'il était nettement favorable au projet de déroulement du prochain congrès et festival à La Garde. Il félicita professeurs et élèves et but à la santé de tous et à la grandeur de la musique et de la société.

Notons qu'à cette sympathique cérémonie du dessert, assistaient les jeunes élèves et leurs parents, et que toute l'assistance avait ensuite la grande joie d'assister à un mer-

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lecture tous les morceaux imposés dans
Tous les examens de la C.M.F.

veilleux divertissement procuré par les jeunes danseuses et danseurs du réputé groupe folklorique gardéen « La Farigoulette », qui se firent applaudir dans leurs divers costumes provençaux et leurs diverses figures de danses, accompagnés aux flûtes et tambourins. Une ovation salua ce groupe et sa compétente et dévouée présidente Mme Vial.

Et il était près de 18 h. 30, lorsque l'on dut, bien à regret, se séparer, en emportant de cette très magnifique journée un souvenir impérissable et en renouvelant encore les meilleurs souhaits à la vieille et toujours vaillante Fanfare Mussou.

A l'issue de ce banquet, avait lieu la distribution de récompenses, médailles et diplômes, offerts par la Confédération Musicale de France et la FMO du Var.

Le secrétaire,
H. EMERIC.

VAUCLUSE

OPPEDE

Brillante reprise à l'Ecole Municipale de Musique

Après quatre années de sommeil l'école municipale de musique vient fort heureusement de sortir du sa léthargie, grâce à l'initiative de M. Jouvai, maire, et de son adjoint, M. Douzon. Cette reprise a connu un succès on ne peut plus brillant puisque lors de la première leçon M. Métayer, professeur de musique, avait devant lui 26 garçons et filles à qui tous les jeudis, à 11 heures, il inculquera les notions du solfège et les initiera à la flûte à bec. C'est là, on en conviendra, un effectif on ne peut plus important pour un petit village et les inscriptions se sont encore roches en mairie.

Comme nous l'avons dit, cette reprise a été un très beau succès, on ne peut qu'en féliciter les promoteurs et souhaiter que parmi tous ces élèves se révèlent quelque grand talent et quelques très bons instrumentistes qui viendront dans quelques années assurer la relève au sein de l'excellente phalange locale « La Fraternelle Oppédoise ».

A propos de la Jeunesse... et de nos Jeunes...

Extrait du bulletin d'information « Ceux de Verdun »

Nos camarades qui ont assisté à la permanence du samedi 19 septembre 1970, ont eu la très agréable surprise de recevoir la visite d'un jeune militaire avignonnais, Galatol Georges.

Ce jeune visiteur effectue actuellement son service militaire légal dans les Forces Françaises en Allemagne (S.P. 69.603 A 2ème section) dans les rangs du 46ème Régiment d'Infanterie de Marine, où il est devenu un très apprécié chef de clique.

Lors de la présentation du Drapeau du Régiment aux jeunes recrues et de la remise de la Fourragère gagnée par cette unité en 14, 18, le colonel avait attiré l'attention de tous, sur les exploits de leurs aînés aux durs combats de Verdun et les avait invités à profiter de toute circonstance favorable pour prendre contact avec les vieux vétérans de la glorieuse épopée qui méritent respect et sympathie.

Le jeune Galatol ayant bien retenu les paroles de son colonel, s'était alors promis de venir saluer les rescapés de Verdun, et c'est ainsi que, lors de sa première permission en Avignon, nous avons eu la très grande joie d'accueillir le jeune Galatol à notre permanence.

En une courte allocution de circonstance, le président F. Cluchler le présenta en termes choisis à ses aînés, manifestement très heureux de cette visite inattendue, en le félicitant chaleureusement de son geste si louable; il lui souhaita une très bonne continuation de son service militaire. Il souligna notamment combien les Vétérans de Verdun étaient sensibles au fait que l'Armée Française d'aujourd'hui, n'oublie pas et qu'elle se souvient de ceux qui eurent l'honneur de servir dans ses rangs quand la Patrie était menacée.

Des applaudissements unanimes saluèrent ces propos et firent rougir de confusion et de satisfaction notre jeune et très sympathique camarade, qui, dans le civil, est très estimé sous-chef de fanfare au « Réveil Avignonnais ».

Nous avons cru de notre devoir de signaler la très délicate attention du jeune Galatol qui nous a apporté de surcroît le précieux témoignage des sentiments réels d'une certaine jeunesse, plus nombreuse qu'on ne pense, mais dont on ne parle assurément pas assez, et qui demeure à nos yeux un des éléments tout particulièrement valable pour l'avenir de notre pays et pourquoi pas de nos sociétés de musique.

Récompenses et gâteaux des Rois à la Chorale Sainte-Cécile d'Avignon

Le 12 novembre 1965, pour la fête de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, les Avignonnais entendirent pour la première fois au

l'église des Carmes une nouvelle chorale qui prenait nom de Chorale Sainte-Cécile d'Avignon.

Le directeur-fondateur de cette chorale qui, dès la première représentation, enthousiasmait le public, était M. Georges Catalanotti, professeur au Conservatoire National de Musique d'Avignon et président-directeur de l'Orchestre de Chambre d'Avignon.

Pour fêter ce cinquième anniversaire M. Georges Catalanotti a voulu attendre cette fête des Rois et donner ainsi un éclat supplémentaire à cette belle remise de récompenses que la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse décernait à onze de ses choristes.

Dans leur grande salle de répétition de la rue Cabassole, et ce lundi soir, donc, devant la majeure partie des membres de cette chorale Sainte-Cécile, joyeusement réunis autour de tables abondamment chargées de gâteaux, de friandises, de fruits et de bouteilles de champagne, M. Trinquier, président de cette Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse, avait le grand plaisir de remettre le « diplôme d'honneur et d'encouragement pour cinq années de présence dans cette belle chorale » à M. Georges Bert, président; M. Georges Catalanotti, chef de chorale; Mme Cécile Catalanotti, Mme Marie-Cécile Catalanotti; MM. Alain, Richard et Daniel Catalanotti; Mme Marie-Louise Desgrand; Mlle Christiane et Jeanine; Di Nicolas et Mme Paulette Barthélémy.

La médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France comme président-directeur de l'Orchestre de Chambre d'Avignon.

Avant de lever sa coupe à ces heureux lauréats, M. Trinquier félicitait chaleureusement M. Georges Catalanotti et sa famille ainsi que tous les membres de cette chorale Sainte-Cécile pour cette œuvre merveilleuse qu'ils accomplissent, eux qui sont certainement les animateurs d'une des plus belles chorales parmi les sociétés musicales que compte le Vaucluse qui est d'ailleurs le plus favorisé sur ce point-là. Chacun leva alors son verre, et tandis qu'Alain Catalanotti crée l'ambiance par un fond musical grâce à son tourne-disque, le gâteau des Rois est servi, accompagné, bien sûr, d'un pétillant champagne.

Mais à la Chorale Sainte-Cécile, tout finit par des chansons et, bien vite, l'on abandonne champagne et gâteau pour se regrouper sous la haquette du chef et interpréter quelques-uns de ces merveilleux chants de Noël dont l'un d'Aubanel.

Pour terminer c'est le splendide Noël breton : « Les chœurs angéliques ont chanté Noël » à que nous ayons la joie profonde d'entendre. A cette occasion la Fédération est heureuse d'adresser à M. Georges Catalanotti ses plus vives félicitations pour cette excellente chorale qui, par ses chants que le public entend toujours avec une profonde émotion, rehausse le beau renom de notre belle cité papale.

La fête des Rois à l'Académie Provençale a été aussi la fête de son cinquantième anniversaire

Cinquante ans d'âge, pour une association est un bel âge. Mais cet âge est plus beau encore, car c'est l'âge d'or, et précisément-le, l'âge des noces d'or. C'est la fête que célébrait, samedi 23 janvier, à l'occasion de cette autre fête, celle des Rois, le groupe folklorique d'Avignon et des Côtes-du-Rhône. Cet âge d'or, c'est à M. Clamon que l'Académie Provençale le doit, car il ne s'est pas passé d'année, depuis un demi-siècle, sans que M. Joseph-Noël Clamon n'apporte à l'Académie Provençale, les bienfaits de sa culture et de sa sollicitude.

Cette double fête s'est déroulée dans la vaste salle du Syndicat d'Initiative, cours Jean-Jaurès, au milieu de la turbulence d'Avignon, où une assistance très nombreuse était réunie et y avait d'abord toutes les « Gentes Chato » de l'Académie Provençale toutes charmantes; il y avait auprès d'elles, tous les jeunes gens qui poursuivent et perpétueront les traditions des danses, du tambourin et du galoubet.

Il y avait les amis, et Dieu sait qu'ils sont nombreux, et il y avait les personnalités officielles, parmi lesquelles on reconnaissait M. Berzert, représentant M. Jean-Pierre Roux, député et maire de l'Isle-sur-Sorgue; M. Theulier Saint-Germain, représentant M. Duffaut, maire d'Avignon; M. Diffonty, maire de Châteauneuf-du-Pape; M. Raoul Bonjean, maire de Gravelson; M. Silvestre, directeur de la maison du Vin; M. Trinquier, président fédéral, ainsi que de nombreux professeurs et directeurs de sociétés musicales, dont Mme Catalanotti qui représentait son mari M. Catalanotti, retenu à l'Opéra.

M. Clamon, après avoir remercié toute l'assistance de sa présence, c'était ensuite les démonstrations des gâteaux des Rois et des Vins. La double fête, la fête annuelle et celle des Rois, et la fête qui ne s'est manifestée qu'après un demi-siècle d'âge se poursuivait assez tard dans la nuit.

Imprimerie de la « Vigie de Dapce »

Le Gérant : J. SEMLER-COLLEBY.

Vient de paraître

AU BAL DES NATIONS

Recueil de 16 danses de caractères international :

France, Suisse, Angleterre, Allemagne, Espagne, Chine, Hongrie etc.
de Laurent Delbecq, Roger Gilet et Robert Martin

comprenant 3 marches, 2 polkas, 2 mazurkas, 5 valse, 2 scottichs, 1 danse russe, 1 paso-doble, pour 1^{er} piston ou bugle si b, 2^e piston ou bugle si b, baryton ou saxo ténor si b, saxo alto mi b, saxo baryton mi b, basse ou contrebasse si b, clarinette si b, trombone ut, alto ou cor mi b, accordéon

Chaque recueil, pour chaque instrument, format giberne : 8,00 F.

Nous vous rappelons un autre recueil de danses paru récemment :

LES BONNES SOIRES CHAMPETRES ET FOLKLORIQUES

Recueil de 16 danses de caractère folklorique :

Alsacien, Suisse, Tyrolien, Bavaois
de Louis Coppelli, Laurent Delbecq, Roger Gilet, Robert Martin, Georges Pihet

comprenant 4 polkas, 4 mazurkas, 4 scottichs, 4 valse, pour piston ou bugle, clarinette, baryton ou saxophone ténor, basse ou contrebasse si B, alto, trombone ut, saxophone alto, accordéon.

Chaque recueil, pour chaque instrument, format giberne : 8,00 F

Pour la journée officielle des déportés :

Nous vous rappelons que nous avons publié pour harmonie ou fanfare :

CHANT DES MARAIS (Chant des Déportés) reconstitution de Laurent Delbecq avec chant ad. libitum (T.F.).

CHANT DE LA LIBERATION (Chant des Partisans) d'Anna Marly, arrangement de concert par Clowez (M.F.).

CHANT DES PARTISANS, arrangement d'après la version originale avec chant ad. libitum par Monniotte (T.F.).

A PARAITRE INCESSAMMENT

GRANDE METHODE DE J.-B. ARBAN

pour cornet, trompette, bugle et instruments à 3 pistons notés en clé de sol

Nouvelle édition d'après l'édition originale entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE